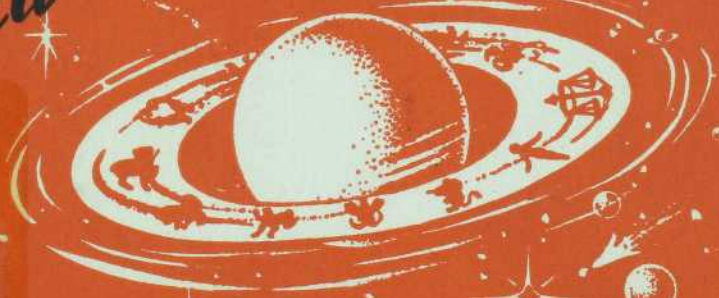
Collection du Zodiaque Deuxième

LÉOPOLD RICHER

Silhouettes du monde politique



MONTRÉAL
LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
Bibliotheque
923.271 11628
R 399a



Bibliothèque Nationale du Québec

Silhouettes du monde politique

DU MEME AUTEUR

Marché de dupes? (La conférence impériale d'Ottawa, 1932), aux Editions Albert Lévesque, 1933. — Prix d'Action Intellectuelle, 1934.

Nos chefs à Ottawa, portraits politiques, aux Editions Albert Lévesque, 1935.

L'éducation nationale populaire (L'éducation nationale, enquête de l'*Action nationale)*, aux Editions Albert Lévesque, 1935.

Notre problème politique, aux Editions de l'A.C.-F., 1938.

Le Statut de Westminster, Le Document, Montréal, 1939 (15e mille).

A ma femme,
Julia,

ma collaboratrice.

CE LIVRE EST LE SEPTIÈME DU « ZODIAQUE DEUXIÈME PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION D'EUGÈNE ACHARD PAR LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE » AVEC LE CONCOURS DE LA LIBRAIRIE DÉOM, 1247, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL; ET IMPRIMÉ AUX ATELIERS DE LA PAROLE (LIMITÉE,) À DRUMMONDVILLE. LA COUVERTURE, DESSINÉE AUX « ÉTABLISSEMENTS ARTIS » DE PARIS, A ÉTÉ RÉALISÉE À LA « PHOTOGRAVURE NATIONALE » DE MONTRÉAL. LA TEINTE ROUGE DE LA COUVERTURE DE CE VOLUME SYMBOLISE LES LUTTES POLITIQUES. LE TIRAGE A ÉTÉ ÉTABLI COMME SUIT: 24 EXEMPLAIRES SUR PAPIER JAPON LAURENTIEN PARAPHÉS ET NUMÉROTÉS PAR L'AUTEUR DE I À XXIV DONT DIX HORS COMMERCE; 1000 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN SUPÉRIEUR NUMÉROTÉS À LA PRESSE DE 1 À 1000, ET 2050 EXEMPLAIRES SUR PAPIER NOVEL ORDINAIRE.

No 12

Réservé à

Jean Langis p.s.n

Collection du Zodiaque 37

LÉOPOLD RICHER

Silhouettes du monde politique

LES EDITIONS DU ZODIAQUE
LIBRAIRIE DÉOM FRÈRE
1247, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL.

FC
581
A1R53
1940

LE PARLEMENT ET LES PARLEMENTAIRES

—I—

Dans le numéro de janvier 1939 du *Maclean's*—le magazine qui a eu son heure de célébrité lors de la publication de l'article du colonel George Drew sur le contrat accordé par le gouvernement King à une maison de Toronto pour la fabrication de la mitrailleuse Bren—M. Grattan O'Leary, rédacteur en chef au *Journal* d'Ottawa, abordait l'important et délicat problème du choix des candidats politiques. Il intitulait son article: *What is wrong with Parliament?* Il y a quelque chose qui ne va pas au parlement. Tout le monde le constate. On n'à qu'à écouter les gens causer dans la rue, dans le tramway, en voyage, dans les hôtels, partout, pour se convaincre que la somme des griefs, fondés ou imaginaires, que l'on entretient contre le régime parlementaire, prend des proportions de plus en plus considérables.

11628

Le parlement devrait faire ceci, ou cela, ou autre chose . . . Mais le parlement ne fait rien, dit-on. Et s'il fait quelque chose, il le fait mal, à moitié. Et pour s'excuser de ne rien faire ou d'agir de travers, il parle. Il ne s'arrête pas de parler. Son éloquence—si l'on peut appeler ainsi la sorte de verbiage sans suite et sans couleur dont les parlementaires se contentent la plupart du temps—ne tarit jamais. Elle coule incessamment, monotone et toujours semblable à elle-même, dans une lamentable impuissance à se renouveler et à s'élever. C'est pourquoi on appelle le parlement la machine à parler, la boîte aux discours, la foire aux illusions. On n'en finirait pas d'énumérer les noms plus ou moins flatteurs que l'on emploie pour désigner le parlement.

—II—

Pour une bonne part les appellations de dérision que l'on donne au parlement sont méritées. Qui ne sait rien faire, qui n'a pas d'idées neuves à exprimer, qui même ne sait pas ce dont on parle ni ce dont il parle, se croit malgré tout obligé de prononcer son discours. Il y en a qui ont le don. D'autres s'imaginent l'avoir: c'est le plus grand nombre. Carlyle disait que pour devenir homme

d'Etat ou chef ouvrier, un Anglais devait d'abord prouver qu'il peut parler. Et Stuart Mill, qui écrivit des choses si justes et si profondes sur le gouvernement représentatif, disait que, pour devenir orateur, les dons physiques sont plus importants que les dons de la pensée. Un parlementaire français a pu ajouter cette remarque: « La vie parlementaire sacrifie l'homme qui médite et qui agit à l'homme qui parle ».

Gambetta, qui en parlait en toute connaissance de cause, disait: « Il ne faut pas croire que la politique soit simplement l'exercice de quelques facultés oratoires et de combinaisons dans les couloirs et les bureaux. Ainsi comprise, la politique n'est qu'une comédie parlementaire. » Entendu. Et c'est ce que l'on reproche au parlement, d'être une comédie, la caricature de ce qu'il devrait et pourrait être. Cela nous ramène, par un long détour, à la thèse de M. O'Leary. On reproche au parlement, disait-il en substance, d'être une parlotte et les gens prétendent qu'il faut un homme d'affaires pour administrer le pays. Ne prenons pas au sérieux la légende de la toute-puissance de l'homme d'affaires: les faits démontrent qu'elle n'est qu'une légende. N'empêche qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans nos institutions parlementaires, quelque chose de foncièrement mauvais qu'il faut trouver et corriger.

—III—

Serait-ce la malhonnêteté? Non, répondait M. O'Leary. Nous sommes prêts à accepter ce jugement avec les nuances qui s'imposent. Certes les ministres et les députés ne sont pas plus malhonnêtes dans l'exercice de leurs fonctions publiques, que ne le sont l'homme d'affaires, le médecin, l'avocat et le journaliste dans celui de leur profession. Pas plus. Et pas moins, sans doute. Ce qui affaiblit la thèse générale. Car la corruption parlementaire ou la corruption politique a été de tout temps et sous tous les climats un phénomène assez commun, qu'il ne faut tout de même pas exagérer. Le principal grief que l'on peut faire au parlement, ce n'est pas d'être le rendez-vous des pourris, comme l'on disait déjà sous la Révolution française. La majorité des parlementaires se compose d'honnêtes gens qui observent les règles du jeu politique; elles leur tiennent lieu de règles morales. C'est déjà beaucoup, si ce n'est pas suffisant en bien des cas.

Le principal grief que l'on peut faire aux membres du parlement, c'est bien plutôt d'être des incompétents. Et ici il faudrait dégager de ce mot tout ce qu'il contient d'insultant. Car ce n'est pas insulter un avocat que lui dire qu'il est in-

capable de raccommoder un soulier. Et ce n'est pas davantage commettre une injustice à l'égard du cordonnier que lui faire comprendre qu'il n'a pas ce qu'il faut pour plaider au prétoire. A chacun son métier. Et le métier de parlementaire exige des qualités précises et un long apprentissage. Or personne ne se soucie de se préparer au rôle de législateur. Personne, ou à peu près, ne se résigne aux tâches humbles et ardues de l'apprenti-parlementaire. Le cultivateur, le médecin, l'avocat, le marchand, passe de sa ferme, de sa clinique, de son étude ou de son comptoir à la tribune parlementaire. Il juge les projets de loi, les dissèque, les amende, les adopte. Il analyse le budget, vote les impôts, établit les droits de douane. Est-il compétent à cette tâche? Nullement. Il n'y connaît à peu près rien, trop souvent.

—IV—

Aussi le rôle de député est-il tombé en discrédit, même auprès des ministres. Le député est privé de toute initiative. Le cabinet pense pour lui, gouverne en fait, élabore, stipule, décrète. Le député? Il n'a qu'à voter. Le système des partis le contraint à l'obéissance. Le député vote selon son parti. On exige cela de lui. Rien d'autre. Le dé-

puté a été choisi, non pas pour ses qualités intellectuelles, son degré de culture, sa préparation aux devoirs législatifs qui deviennent siens sitôt qu'il est élu. Il a été choisi par son parti parce qu'il était le candidat le plus populaire dans son comté, qu'il fût croque-mort, chômeur ou illettré. On ne lui tient pas compte de ce qui lui manque. Tout ce qu'on lui demande, c'est qu'il se fasse élire. Le parti ne poursuit qu'un but: prendre le pouvoir ou s'y maintenir. Pour cela il lui faut le plus grand nombre possible de candidats élus. Un point, c'est tout. Certes, il y a des exceptions remarquables; elles ne font que confirmer la règle, ici comme en grammaire. Quelques hommes de talent se font élire en marge des partis, parfois malgré les efforts de puissantes organisations.

Au début du régime représentatif, écrit quelque part M. André Tardieu, les membres des assemblées avaient un mandat, c'est-à-dire une mission de confiance, mission personnelle, mission limitée dans sa durée et limitée dans son objet. Ils se réunissaient pour une fin définie et lorsque l'objet de leur mandat était atteint, ils retournaient dans leurs foyers et à leurs affaires. Aujourd'hui, qui exerce une fois le métier de député se croit des droits de continuer indéfiniment et, après l'avoir exercé pendant un certain nombre d'années, s'i-

magine que l'Etat lui doit une récompense: la sécurité matérielle ou une fonction honorifique. « La députation, disait M. Raymond Poincaré, devient un emploi, un métier, une fonction, au lieu de rester un contrat de bonne foi—ce qui est en droit civil la définition du mandat—entre les électeurs et les élus . . . On s'achemine ainsi vers l'heure où la députation sera, sauf rare exception, le luxe de la richesse ou le gagne-pain des politiciens d'aventure. » Cette heure est arrivée. La politique est devenue un métier, une profession dont vivent ceux qui l'exercent.

—V—

Faut-il s'en étonner? La profession est ouverte à tout le monde. Elle est la plus facile d'accès. On n'y fixe qu'un minimum d'âge à l'entrée. On ne demande rien d'autre au candidat. Appelé à remplir les fonctions les plus élevées et les plus difficiles, il importe peu qu'il ait de la compétence. Il suffit « qu'il se porte », si d'aucuns se portent à peine. Sitôt arrivé, le député acquiert une idée fixe: celle de rester. Etant rééligible, il n'y a aucune raison pour qu'il ne demeure pas indéfiniment de la profession. Voilà bien la cause première du mal démocratique: la rééligibilité du dé-

puté. Robespierre l'avait prévue: « A mesure que l'élu, a-t-il dit, s'il est rééligible, approchera de la fin de sa carrière, il songera plus à son canton qu'à sa patrie, plus à lui-même qu'à ses commettants. » Le citoyen Barère était du même avis: « La réélection indéfinie met les hommes à la place des institutions. Elle crée les flatteurs du peuple qui deviennent bientôt ses maîtres ou ses tyrans. Elle corrompt à la fois le gouvernement et la législation, le législateur qui se vend et le ministre qui l'achète. Le ministre au lieu de tenir les rênes du gouvernement, tient le tableau des places qu'il peut donner aux parents du législateur. »

Solide et bien rétribuée—on y voit d'ailleurs avec une touchante unanimité—la profession parlementaire vit de l'intervention. « Pour être réélu, il faut donner des places, écrit M. André Tardieu. Pour en donner, il faut en obtenir. Pour en obtenir, il faut en demander. » Déjà en 1830 on chantait dans un vaudeville parisien ce couplet qu'on dirait écrit à l'adresse de nos politiciens:

Qu'on nous place !
Et que justice se fasse !
Qu'on nous place
Tous en masse !
Que les placés
Soient chassés !

Ici on dit: patronage, de l'équivalent anglais. En France: intervention. Lisons ceci de M. Raymond Poincaré et admirons la peinture de nos mœurs politiques: « Au lieu d'avoir affaire à un représentant du peuple, qui ne lui doit compte que de sa conduite personnelle, l'électeur assiège l'élu par sa correspondance et souvent par sa présence réelle. Il le harcèle et le député cherche à s'en débarrasser. (. . .) Est-ce la faute des électeurs? Est-ce la faute des élus? Nullement. C'est la faute du régime. » Nous n'avons rien à envier aux Français sous ce rapport. L'intervention joue à plein dans nos institutions parlementaires. Les efforts que l'on a tentés pour l'abolir n'ont pas réussi. Il n'y a pas un gouvernement qui oserait lui porter le coup fatal. Ses appuis ne lui permettraient pas de les priver de leurs moyens de réélection. Car il ne faut pas oublier que pour être réélu il faut donner des places. Les Canadiens ont trouvé un moyen ingénieux et hypocrite de se débarrasser des importuns tout en contrôlant la distribution—parfois le commerce—des places. Ils ont inventé la Commission du fonctionnarisme. Par ce truchement on concilie l'apparence de la vertu à la pratique du vice.

—VI—

Que résulte-t-il de tout cela? Voici quelques témoignages. Celui de M. Georges Clémenceau: « En temps de paix, on fait des lois d'expérience. On se trompe. On fait de mauvaises lois. On les corrige par d'autres qui ne valent pas mieux ». Celui de M. Méline: « On ne considère les lois que du point de vue de leur utilité électorale ou de leur intérêt gouvernemental ». Celui de M. Poincaré: « Il semble que la machine parlementaire tourne le plus souvent à vide et que ses rouages affolés produisent moins de travail que de fracas. » Enfin, celui de cet homme politique français qui, visitant un salon de peinture où il n'y avait pas de grandes toiles, s'exclamait: « Une bonne moyenne? Parfait! C'est ce qu'il faut à une démocratie ». Quand on est rendu à désirer une bonne moyenne, on sait ce que l'on obtient. On est loin de la démocratie: gouvernement du peuple par les plus éclairés. La constitution ne dit pas que l'on doit élire les meilleurs. En France le régime aboutit à la violence, au désordre et, par réaction, à la dictature. Ici, à la lenteur, à l'ennui, à la nullité.

* * *

C'est peut-être de la pénurie d'hommes de grande valeur que souffre le plus la députation de langue française à Ottawa. Nous en parlons avec humiliation. Alors que trois ou quatre ministres de langue anglaise seraient capables de succéder à M. Mackenzie King—à supposer que le premier ministre veuille prendre sa retraite—rares sont les ministrables parmi les députés de langue française. C'est là problème qui n'intéresse pas seulement les libéraux et les conservateurs mais tous les Canadiens français. Etant donné que le régime des partis existe et que les Canadiens français—bien qu'on leur ait montré depuis vingt-cinq ans le mal que les partis leur avaient fait—ne semblent pas décidés à mettre de côté l'esprit de parti, il importerait au moins d'élire des hommes de valeur qui s'imposeraient à la Chambre des communes et, plus tard, au conseil des ministres.

Les Canadiens français sont certainement affectés de surdité. Combien de fois ne leur a-t-on pas répété qu'une minorité ne peut se payer le luxe de se faire représenter par des médiocrités, tant à la chambre fédérale qu'aux chambres provinciales? Une majorité peut le faire et elle le fait dans une large mesure. Elle n'en souffre pas trop.

A suivre son exemple nous avons parfois payé jusqu'au tribut de l'amour-propre. Nous avons vu, de 1930 à 1940, ce qu'il nous en a coûté d'avoir envoyé à Ottawa des hommes insuffisamment préparés à jouer les premiers rôles sur la scène fédérale. La tâche de renouveler et d'augmenter, en certains cas, la députation libérale et conservatrice de langue française et d'en rehausser le niveau en l'épaulant de quelques unités de grande valeur, s'impose de tout évidence. Mais nous préférerions de beaucoup, il va sans dire, que les Canadiens français brisent les liens de parti et fondent un centre politique indépendant, à la condition, bien entendu, que ce centre se compose d'unités de bonne trempe. Car n'hésitons pas à le répéter: la valeur personnelle des hommes que nous envoyons à Ottawa compte pour beaucoup dans le succès ou l'échec de nos causes.

—VIII—

Le parlement est suprême, dit-on. Oui, en théorie, dans les ouvrages de droit constitutionnel et de procédure parlementaire. Mais, au vrai, en vertu du régime des deux partis, c'est le gouvernement qui dicte au parlement comment il faut administrer les choses de l'Etat. Dans son ouvrage

sur la constitution anglaise, sir Maurice Amos, professeur de droit comparé à l'Université de Londres, dit ceci: « Le cabinet, par une coutume politique, a acquis sur le parlement une espèce de pouvoir dictatorial. Suivant une règle ancienne, toute mesure financière doit être introduite sur la proposition d'un ministre de la couronne. En outre, à l'époque moderne, l'importance effective et croissante de la législation dans les affaires du gouvernement, le caractère particulièrement laborieux de l'oeuvre législative à accomplir, a conduit le cabinet à monopoliser, pour ses propres projets, la quasi-totalité des débats parlementaires. Et comme la discussion des affaires courantes en occupe une autre partie, il ne reste plus à la Chambre des communes qu'un minimum de temps, sans cesse réduit, pour discuter les propositions de ses membres.

« Bien plus, ce n'est pas uniquement l'emploi du temps de la Chambre des Communes qui se trouve ainsi réquisitionné par l'exécutif. Si le cabinet a pu acquérir et conserver cette prérogative, dans l'initiative législative, c'est parce qu'il dispose d'une majorité agissante des voix dans le Parlement. Forts de ce pouvoir, dont la mise en œuvre est presque mécanique, les ministres peuvent non seulement proposer, mais encore dispo-

ser. Les projets du gouvernement deviennent automatiquement lois. » Il découle de cela qu'on est prompt à rappeler au député ministériel qui diffère d'opinion avec le ministère sur une question d'importance majeure, qu'il n'est pas du parti pour avoir des idées personnelles mais pour voter, deux opérations bien différentes. Quant à la Très Loyale Opposition de Sa Majesté, son rôle consiste à critiquer. Si elle ne le fait pas, elle viole les règles du jeu. On pourrait redonner au parlement sa suprématie d'autrefois à la double condition de mieux choisir les députés, donc les candidats aux élections, et de leur permettre lorsqu'ils sont élus, de prendre une plus large part dans la préparation de la législation. Cette réforme peut s'accomplir sans révolution.

—IX—

Après avoir traité du parlement et des parlementaires en général, il convient de présenter quelques figures du monde politique. Dans un premier recueil[1] publié en 1935, nous avons brossé les portraits de MM. Mackenzie King, R.-B. Bennett, Ernest Lapointe, R.-J. Manion, Armand La-

1. *Nos Chefs à Ottawa.* Editions Albert Lévesque, Montréal.

vergne, J.-S. Woodsworth, Mitchell Hepburn, Arthur Sauvé, H.-H. Stevens, Fernand Rinfret, C.-H. Cahan, Alfred Duranleau, Hugh Guthrie, Maurice Dupré, J.-L. Ralston, P.-J.-A. Cardin, W.-R. Motherwell, Onésime Gagnon, Ian Mackenzie, Samuel Jacobs, J.-F. Pouliot, Abraham Heaps et Samuel Factor. Nous présentons un second recueil au public. Ce nouveau recueil contient des figures politiques aussi intéressantes à étudier que celles qui composaient la première galerie. Nous n'avons la prétention ni d'écrire pour la postérité ni de poser à l'infaillibilité. Nous travaillons ici en pleine vie. Les hommes évoluent sans cesse. D'aucuns qui nous paraissaient dignes de hautes destinées sont maintenant installés dans une médiocrité satisfaite. D'autres nous semblaient irrévocablement attachés à des causes indignes d'eux, qui se sont dans la suite révélés hommes de caractère et de désintéressement. Ce recueil de portraits politiques n'est, pas plus que le premier, œuvre d'histoire. Il n'en est pas moins le résultat d'un effort sincère en vue d'approcher le plus possible de la vérité objective. Nous regrettons qu'il ne nous ait pas été possible d'inclure dans cette galerie la figure de députés, tels que MM. Charles Parent (Québec-Ouest et Sud), J.-N. Francœur (Lotbinière), Pierre Gauthier

(Portneuf), H.-E. Brunelle (Champlain), Lionel Chevrier (Stormont), J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes) et quelques autres. L'avenir nous permettra peut-être de reviser et de compléter ce second volume de portraits politiques, ainsi que celui qui a paru en 1935.

L. R.

M. Maxime Raymond

Autrefois la politique comptait plusieurs figures d'une belle distinction, des hommes qui gardaient grand air malgré les vicissitudes des mœurs électorales et des coulisses parlementaires. Deux ou trois survivants du dernier ministère Laurier sont des gentilshommes accomplis. Cela ne les empêche pas d'être, encore aujourd'hui, des hommes de parti d'une fidélité à toute épreuve. Depuis quelques années la démocratie s'est incontestablement avilie. Le peuple est roi. Les parlementaires, élus du peuple, n'en sont jamais sortis. Ils ne peuvent pas, pour la plupart, dire comme Veuillot: « Je monte d'un tonnelier », mais plutôt: « Je reste tonnelier ».

* * *

M. Maxime Raymond, jeune encore—il dépasse à peine la cinquantaine—appartient à l'élite parlementaire qui se fait un point d'honneur de conserver la distinction des manières et la courtoisie

du langage. Grand, mince, tête grisonnante, figure maigre, teint mat, regard méditatif, nez droit, lèvres fines, il a un air de parfaite dignité. Tout chez lui respire le gentilhomme. Il est affable, tout en sachant garder les distances. Son commerce est agréable et profitable, car il a de la culture, ayant beaucoup étudié et voyagé. Il n'accorde sa confiance qu'à bon escient. Pour en recevoir le don, il faut le mériter.

Une soirée passée à causer avec lui n'est jamais perdue. Il occupe, au cinquième étage du Parlement, une chambre modeste. Il y est chez lui, entouré de ses dossiers. Il vous reçoit la main tendue, le regard un peu inquiet, le sourire accueillant. Il se tient à sa table de travail, mais tourné vers vous, pour vous voir de face et suivre le cours de la pensée dans vos yeux. Ou bien encore, histoire de se délasser ou de mieux agencer ses raisonnements, il se promène de long en large, s'arrêtant parfois pour vous écouter, la main au dossier de son fauteuil. C'est dans ces instants de causeries intimes qu'il est permis de le connaître sous son vrai jour et de percer ses sentiments, dont il ne fait jamais parade.

Esprit probe, loyal, il ne commet pas l'injustice des jugements précipités. Quand il n'est pas sûr d'un fait, il ne l'affirme point. S'il lui arrive

de le mentionner, il vous dira qu'il n'a pu le contrôler, qu'il vous le donne pour ce qu'il vaut. Des hommes, il parlera le moins possible, avec cette discrétion de bonne compagnie si rare dans le milieu parlementaire, où l'on s'entre-déchire à belles dents. D'autres se spécialisent dans la médisance; ils croient se hausser dans votre estime en rapetissant leurs rivaux. Lui, au contraire, est toujours charitable. Cela ne l'empêche pas de voir clair, de démasquer les intentions, de dénouer les intrigues avec un sens averti des mobiles humains. Il passe avec aisance du rôle d'acteur à celui de spectateur. Ses sentiments sont rarement spontanés; ils n'en sont que plus justes.

Il prépare ses discours avec grand soin, il a le souci de ne rien avancer qui ne soit solide et vrai. Avant de traiter un problème, il l'étudie à fond, dans ses principes, dans ses causes. Il passe ensuite à la situation de fait, en examine les divers aspects, creuse les intentions du ministère. Il tient compte d'une infinité de circonstances qui, dans leur complexité, modifient parfois les données de la question. Quand cela est classé, le discours à faire se dessine. Après des recherches complémentaires, de la réflexion, des conversations avec les hommes au courant de la situation, il est prêt à intervenir dans le débat. Qu'il lutte contre des ad-

versaires ou des amis politiques, il s'en tient à la question, évite les personnalités, et mérite ainsi le respect de tous, même de ceux dont il combat les opinions.

* * *

Député depuis 1925, M. Maxime Raymond n'a guère fait parler de lui: il est pourtant l'un des membres les plus influents du parlement, l'un de ceux dont l'opinion a le plus de poids tant à la Chambre que dans les conseils du parti. Pendant les premières années de sa carrière parlementaire, il a surtout écouté et observé. Depuis 1930, il s'est imposé à l'attention par des interventions bien préparées et bien menées. La première portait sur l'industrie des textiles. Il y a quelques années, M. Bennett jugeait bon d'accroître la protection douanière dont jouissait cette industrie, sous prétexte que cela aidait à combattre le chômage. M. Raymond prononçait, à cette occasion, un grand discours dans lequel il analysait les profits de certaines fabriques de produits textiles et les salaires honteux qu'on y payait aux ouvriers. L'enquête Turgeon devait, des années plus tard, donner raison au député de Beauharnois. Bien longtemps avant cette enquête royale, M. Ray-

mond avait découvert les abus de l'industrie. Le fait, aujourd'hui oublié, est à son crédit. Il revenait à la charge en 1939, demandant au gouvernement de donner suite aux recommandations de l'enquête Turgeon.

Une autre fois, M. Raymond luttait contre M. Bennett lui-même et remportait un succès signalé. On sait en quelles circonstances et dans quel esprit le gouvernement canadien a créé la *Banque du Canada*. Le projet de loi, longuement étudié par la commission parlementaire de la banque et du commerce, revenu à la Chambre pour y recevoir l'approbation finale, spécifiait que le gouverneur de la Banque devait être d'origine britannique. Cette prévision eût permis au gouvernement de nommer comme gouverneur de la *Banque du Canada* un banquier attaché à la Banque d'Angleterre. M. Maxime Raymond exigea qu'il fût mentionné dans le bill que le gouverneur de la Banque devait être d'origine canadienne. Les raisons spécieuses apportées par M. Bennett et les cris d'indignation de quelques impérialistes n'émurent pas le député de Beauharnois. Il s'en tint à son idée, l'imposa à une Chambre apathique et distraite, et fit si bien que M. Bennett dut céder de mauvaise grâce. M. Raymond remporta là une victoire d'autant plus belle qu'elle était difficile et s'inspirait d'un patriotisme élevé.

Enfin, depuis la session de 1937, le député de Beauharnois se fit remarquer par son attitude contre la politique de réarmement. M. Raymond est libéral. Sa famille a de puissantes attaches au parti. Le député de Beauharnois a de la fortune. Il ne quête pas de faveurs personnelles. Il dit donc ce qu'il veut, sans qu'on puisse lui attribuer des motifs bas et intéressés. Ses discours contre la politique militaire du ministère King eurent des échos prolongés, créèrent une profonde impression. Comme on était incapable de miner la réputation de *ce révolté* dans l'opinion des autres députés en faisant circuler sur son compte des rumeurs malicieuses, il fallut bien répondre tant bien que mal à ses arguments. M. Raymond soutint une belle lutte, nuancée, prudente, polie. Il vota contre le ministère plusieurs fois. Un soir de février 1937, il dut même quitter sa chambre d'hôtel, où le médecin l'avait confiné depuis plusieurs jours et se rendre en toute hâte aux Communes, où l'on avait repris l'étude des crédits militaires. Ce soir-là aussi il vota contre le gouvernement. L'année suivante il approuvait le principe d'une défense militaire du territoire canadien, en affirmant son opposition à toute participation aux guerres extra-territoriales. Pendant la session de guerre de septembre 1939 il a été, avec

M. J.-S. Woodsworth, leader de la C.C.F., le porte-parole autorisé des tenants d'une doctrine vraiment canadienne. A ce moment-là M. Raymond a fait figure de chef.

—VII—

Tel est le député de Beauharnois. Il a toutes les qualités d'un ministre qui ferait honneur à ses compatriotes et à son parti. Il pourrait tenir un rôle de premier plan. Avocat, curieux des problèmes sociaux et économiques, il rendrait des services appréciables. Assez attaché à son parti pour respecter la hiérarchie et la discipline, assez libre de pensée pour s'élever au-dessus du parti quand des principes d'ordre supérieur sont en jeu, ayant conservé de sa jeunesse nationaliste un patriotisme sain et éclairé, M. Maxime Raymond reste un homme politique de bel avenir. Il est l'un des rares députés qui ne recherchent pas les honneurs. Il a le sien. Cela lui suffit.

Un parti, s'il ignore les compétences qu'il a dans ses rangs, se condamne lui-même à l'inévitable médiocrité. Mais les partis, même le parti libéral, n'aiment guère les hommes d'idées nationalistes. On l'a vu lorsqu'il s'est agi de nommer un ministre canadien à Paris. La rumeur dési-

gnait M. Maxime Raymond. Le gouvernement a craint cet homme qui ne reconnaît qu'une patrie: le Canada. Un parti, un gouvernement se juge tout aussi bien d'après les nominations qu'il ne veut pas faire que d'après celles qu'il fait. Et un homme politique grandit dans l'opinion publique dans la mesure où il a à souffrir à cause de son patriotisme. Ses compatriotes du Québec ont montré à M. Raymond qu'ils le tenaient en haute estime lorsqu'ils lui ont offert la direction des groupes provinciaux d'opposition. Il a préféré rester à Ottawa où son expérience des choses fédérales lui permet de rendre de plus grands services qu'à Québec.

M. Ernest Lapointe

« Il est grand, haut, large d'épaules, bien carré, bien droit. En politique, la haute stature explique parfois, à elle seule, le succès d'un homme, en pays d'Amérique surtout. On pourrait citer le cas de plusieurs politiciens auxquels les honneurs sont arrivés sans qu'ils les méritassent autrement que par une prestance superbe. Quand la nature n'a pas gratifié un député d'une taille de géant, il lui est encore possible de s'imposer par une figure qui respire le caractère et l'intelligence, mais ce lui sera plus difficile. M. Lapointe, lui, a la taille d'un géant si sa figure n'a rien du facies d'un Mussolini. Oeil vif, narquois, qui voit venir son homme, le toise, le soupèse. Front large et dégarni. L'ensemble du visage est bon, sympathique, honnête[1]. »

Tel nous est apparu en 1935 le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe. Nous ajoutions: « L'honnêteté. Ce mot définit le ministre de la

(1) **Nos Chefs à Ottawa**, 1935, P. 45 et suivantes.

Justice. Honnêteté professionnelle qui en a fait un grand avocat, un politique de premier plan et qui a poussé le politique à sacrifier sa clientèle d'avocat à la vie publique. Honnêteté de l'intelligence, aussi. Bon sens. Remarque-t-on comme ils sont rares, en politique, les hommes de bon sens? Ceci n'est pas une boutade. Voyez M. Bennett: il échafaude à merveille un plaidoyer sur des textes de loi, des citations, des chiffres; il oublie souvent d'envisager le problème du point de vue du simple bon sens; aussi ses plus belles constructions intellectuelles sont-elles singulièrement fragiles. Ecoutez M. King: il excelle dans l'exposé académique, bien charpenté et lourd; il se donne un mal infini à expliquer ses termes quand ce serait si clair, le chef libéral se contentât-il de parler bon sens, tout uniment . . .

« La presse anglo-canadienne a l'habitude de dire que M. Lapointe parle admirablement la langue anglaise. La vérité, c'est que M. Lapointe a du vocabulaire, une certaine forme littéraire, de l'inspiration. Mais il n'a pas perdu l'accent de son pays qui a bien sa saveur mais n'est pas le summum de la perfection. Avec ses dons divers, il reste l'un des derniers représentants de cette éloquence parlementaire qui fleurissait au temps de sir Wilfrid Laurier. Grâce à son travail, M. La-

pointe a réussi à maîtriser la langue anglaise tout en restant typiquement Canadien français. Preuve indéniable que pour s'imposer et faire belle figure, point n'est nécessaire de parler l'anglais mieux que le français, de l'école primaire à l'université . . .

« Féru d'amour pour la démocratie, le libéralisme politique, le fédéralisme canadien, tout en travaillant constamment à accroître l'autonomie du Canada dans l'Empire britannique, M. Lapointe va jusqu'à penser que la démocratie est le régime qui protège le mieux les intérêts de la population et en respecte le plus fidèlement la volonté, que le libéralisme politique est encore la doctrine la plus féconde de progrès et que la Confédération est un cadre politique que les Canadiens français doivent respecter et défendre. Libéral à Québec et libéral à Ottawa—comme il l'a dit lui-même dans un mouvement d'inexplicable amitié pour le régime de M. Taschereau—il fait preuve de temps à autre d'un déplorable esprit de parti.

« M. Lapointe voit canadien. En tout et partout. Il voit canadien quand il regarde au dehors, dans l'Empire et à l'étranger. Il voit canadien quand il regarde au dedans et que ses yeux se posent indifféremment sur les provinces maritimes, le Québec, l'Ontario ou l'Ouest.

« Aussi M. Lapointe redoute-t-il, évite-t-il les *questions de race*. S'agit-il d'une bataille imminente dont l'enjeu sera la conservation d'un comté de langue française dans une province anglaise, il conseillera à ses députés: « Et puis, n'en faites pas une *question de race*. » Par son discours de 1916 au sujet de la question franco-ontarienne et son opportune, voire nécessaire intervention en faveur de la monnaie bilingue en 1934, il a néanmoins reconnu que, par la force des circonstances, il existe telle chose qu'une *question de race* au Canada. Les Anglo-Canadiens n'en doutent pas. Ils le disent moins que nous, s'ils n'agissent pas moins. Ils nous qualifient d'agitateurs parce que nous nous apercevons qu'ils nous briment. Pour sa part, M. Lapointe n'a nulle envie de se créer la réputation d'attiseur de rancunes raciales. Et lorsque M. Bennett l'accusa, au cours du débat sur la monnaie bilingue, de soulever une *question de race*, M. Lapointe bondit. M. King, rendant hommage à la largeur d'esprit et à l'honnêteté d'intention de son lieutenant, répondit à M. Bennett ce que M. Lapointe ne pouvait dire lui-même. »

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous relisons la fin de cet éloge que tous les admirateurs du ministre de la Justice ont vivement ap-

plaudie: « M. Lapointe domine la vie politique fédérale. Dans l'esprit de ses compatriotes, il a succédé à sir Wilfrid Laurier. L'Histoire l'unira sûrement à M. King comme elle unit La Fontaine à Baldwin. Et comme on ne sait qui, du point de vue canadien, a plus belle figure, de La Fontaine ou de Baldwin, ainsi sera-t-il difficile de juger qui, de King ou de Lapointe, aura rendu les plus grands services au Canada, tant ils ont même idéal ». Au moment où on le publiait, cet hommage était en tout point mérité. Jamais encore, au cours de notre histoire politique, deux hommes n'avaient travaillé avec plus d'ardeur à l'émancipation constitutionnelle de notre pays. Ils nous avaient obtenu le *Statut de Westminster*, charte d'indépendance nationale.

Depuis, M. Ernest Lapointe a évolué. A l'automne de 1938 on a lancé un vaste mouvement afin de célébrer l'anniversaire du Statut de Westminster. A Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, à Ottawa, à Hull, en plusieurs autres endroits du pays, jusqu'en Saskatchewan, on a organisé des ralliements populaires, des conférences publiques, des séances d'étude. Le journal d'une association de jeunesse avait la fierté de porter à la connaissance de ses lecteurs, dans une énorme manchette qui barrait une double page, la bonne

nouvelle suivante: « *Le Canada célèbre, la première fois, sa fête de l'indépendance* ». Or, quelques mois plus tard, pendant la session régulière de 1939, M. Ernest Lapointe torpillait le *Statut de Westminster* qui était son oeuvre, à lui, plus qu'à tout autre. Alors que le gouverneur général, le premier ministre du Canada, les hommes politiques de Londres proclamaient notre entière liberté d'action, lui, le successeur de Laurier, faisait à deux reprises et en des circonstances solennelles, la thèse de notre impossible liberté.

On a souvent remarqué, au cours de l'histoire, chez nos hommes publics, un goût inexplicable de destruction et de suicide. Pendant des années et des années ils ont semé des idées, prêché une doctrine, bâti une oeuvre. Ils ont fait converger leurs efforts sur une pensée politique ou nationale. Et lorsqu'ils ont atteint leur but, au faîte et au terme de leur carrière, au moment où ils commençaient à goûter les fruits de leur labeur, ils se sont acharnés à détruire ce qu'ils avaient construit. Puisqu'ils s'étaient identifiés à leur oeuvre, en la détruisant ils se détruisaient eux-mêmes. Etrange phénomène et combien douleureux! Ce qui prouve que pour nos hommes publics le difficile n'est pas, à un moment donné, à la faveur des circonstances, de jeter une idée neuve et créatrice, mais de persé-

vérer lorsque l'obstacle se dresse devant la volonté.

M. Lapointe reste encore un homme politique dont personne n'osera nier les mérites. Il a perdu, il est vrai, plusieurs amis et admirateurs qui voyaient en lui le défenseur d'une doctrine d'émancipation nationale. L'autonomiste ardent et jaloux d'avant 1939 n'existe plus. Ne ressuscitera-t-il jamais?

M. Arthur Meighen

Il a rencontré des adversaires tout au long de sa vie publique. Il s'est heurté tout d'abord à M. R.-B. Bennett, puis à M. Mackenzie King, enfin à M. Howard Ferguson. Aujourd'hui une évidente inimitié ligue contre lui M. Mitchell Hepburn. Rien ne lui a été facile. Il a fait face aux hommes et aux événements avec un entêtement sombre, tenace, pessimiste. Il a toujours eu plus de fiel que d'humour, plus d'esprit combatif que d'adresse. Il lui a manqué la souplesse féline d'un Howard Ferguson, la cordialité trompeuse d'un R.-B. Bennett, la patience calculatrice d'un Mackenzie King. Il préférait affronter les obstacles plutôt que les contourner. Sa roideur d'esprit le rendait désagréable. Et dans sa hâte de toucher le but, il négligeait la préparation nécessaire, méprisait les lenteurs réfléchies.

Il n'a jamais très bien compris les exigences de la démocratie. Au lieu de la flatter, il a pris plaisir à contrecarrer ses caprices. La démocratie le lui a bien rendu. Au moment où il eut le plus be-

soin de ses faveurs elle lui tourna le dos, courroucée. M. Meighen, deux fois premier ministre, ne l'a jamais été de par la volonté populaire. En 1920 il succédait à sir Robert Borden après des mois de tractations et de divisions au sein du gouvernement et du parti conservateur. Grâce au désir de lord Byng, il prit le pouvoir pour quelques jours en 1926, pendant la crise constitutionnelle qui servit de tremplin à M. Mackenzie King. M. Meighen était défait dans son comté en 1921 et en 1926, ce qui montre bien que l'opinion publique lui était hostile. Il avoue lui-même aujourd'hui avoir été médiocre politicien.

Il s'est fait illusion longtemps sur ses qualités de chef. Dès son entrée dans la vie politique il s'est cru destiné aux postes les plus élevés. Elu pour la première fois aux Communes en 1908, il manifesta de telles qualités de *debater*, que sir Wilfrid Laurier ne devait pas tarder à attirer l'attention de sir Robert Borden sur les mérites du jeune député. M. Bennett n'a pas pardonné à sir Wilfrid Laurier ces compliments à un adversaire personnel. M. Meighen eut alors beau rôle. Il fut tour à tour avocat général, secrétaire d'Etat, ministre des Mines, ministre de l'Intérieur. En 1918, il accompagna le premier ministre à la conférence impériale. Le 10 juillet 1920, il fut

assermenté comme premier ministre. Son règne ne dura guère. Sir Robert Borden avait laissé une trop lourde succession. M. Meighen tomba en 1921 et ne se releva jamais.

* * *

Dix-huit ans ont passé depuis. Au nom de M. Meighen s'attache encore le souvenir d'un impérialisme militant. Son cri de ralliement: « *Aye, aye, ready!* » résonne toujours aux oreilles des Canadiens. *Borden, Meighen,* deux noms qui rappellent des jours de désunion nationale, de fanatisme infiniment déplaisant et destructeur. Tandis que sir Robert Borden se fit oublier en restant au fond de sa retraite, M. Meighen traversa des jours d'épreuve. Au congrès de Winnipeg, il se vit supplanté par M. Bennett, son ancien rival. Encore là, par la seule force de son éloquence, M. Meighen tint en échec ses adversaires coalisés, menaça de tourner le congrès conservateur en sa faveur. Mais le sort en était jeté. M. Meighen céda la place. Il disparut de la scène politique. On ne pensa plus à lui. Il s'occupa de finances, se fit un peu de fortune.

Il assista, impuissant et réticent, à la victoire conservatrice de 1930. Connaissant bien M. Ben-

nett, il n'entretenait aucune illusion sur les résultats ultimes de ce succès populaire. M. Meighen s'obstinait à demeurer dans l'ombre. Ses amis veillaient. Il a des amis fervents, des quasi-adorateurs qui sentent les larmes leur monter aux yeux sitôt que son nom est mentionné, des amis qui ne veulent penser qu'à ses très grandes qualités. Ils avaient aidé M. Bennett. Ils ont insisté pour que M. Meighen fut nommé au Sénat, afin, disaient-ils, que l'ancien premier ministre pût mettre au service du pays sa connaissance des problèmes nationaux. Le mouvement meigheniste prit une telle importance que M. Bennett, bien qu'il eût préféré ne pas avoir près de lui l'homme qui l'avait devancé dans la voie des honneurs, nomma M. Meighen sénateur, leader des forces conservatrices à la Chambre Haute et ministre sans portefeuille.

M. Meighen commença de monter un nouveau calvaire. Il doit être pénible à un ancien premier ministre d'être l'humble témoin des succès de son rival. M. Bennett veilla avec une mesquinerie ombrageuse à ce que M. Meighen n'eût pas l'occasion de s'illustrer. S'il lui confia la tâche d'exécuter l'ancien sénateur McDougall, il agit en sorte que M. Meighen n'eût rien à faire à la conférence impériale d'Ottawa. Officiellement ce dernier était

membre de la délégation canadienne: or M. Bennett ne l'invita à assister à aucune séance de la conférence. M. Meighen n'insista pas. Il paya M. Bennett en froideur. Il prit à cœur son travail de leader ministériel au Sénat. Il y était roi. Il dirigeait les débats, amendait les lois de M. Bennett, imposait ses volontés, s'entêtait contre le chef du gouvernement, rendait à la Chambre Haute son prestige et son utilité. Il démontra que le Sénat, pour bien remplir son rôle, doit jouir d'une forte mesure d'indépendance.

M. Meighen ne prit aucune part à la campagne de 1935. Il regarda d'un œil indifférent M. Bennett s'enliser dans l'impopularité. Rien ne lui servait d'intervenir. M. Bennett ne l'eût point écouté. Après la victoire libérale, M. Meighen reprit l'exercice de ses fonctions de chef des sénateurs conservateurs. A l'abri des surprises de l'électeur, il put tout à son aise se donner le plaisir du pouvoir. L'opposition aux mesures ministérielles se transporta des Communes au Sénat. Pendant que M. Bennett était condescendant pour M. King, M. Meighen se mit en frais d'examiner les projets de loi. Il les amenda sans merci, au point d'en rendre plusieurs méconnaissables. Lorsque les ministres allaient au Sénat expliquer leurs bills, ils devaient subir les interrogatoires de M. Meighen.

Le ministre de la Défense, M. Rogers, et le ministre du Transport, M. Howe, en savent quelque chose. Ils se sont tous deux heurtés à la volonté inébranlable de M. Meighen. Il ne leur céda absolument rien. Ce fut aux Communes de céder, et plus souvent qu'à leur tour.

* * *

A tout prendre, maintenant que les années ont cicatrisé les plaies, le sort de M. Meighen est peut-être plus enviable que celui de ses adversaires. Plus jeune que M. Bennett, M. Meighen jouit d'une belle santé. Alors que les tracas du pouvoir ont vieilli M. King, M. Meighen est encore droit, bien portant, le teint rose, les cheveux à peine grisonnants. Il a conservé des rides de malice au coin des yeux, un léger pli d'amertume au bord des lèvres. A l'encontre de M. Bennett, il se vêt sans recherche, avec un aimable négligé. Il a perdu beaucoup de sa bohème ancienne; l'âge lui a enseigné la valeur de la mansuétude. Autrefois il était sans pitié pour l'adversaire. Ses discours étaient un tissu de traits acérés. Il s'est quelque peu humanisé. L'atmosphère du Sénat a calmé ses ardeurs combatives. Il ne lui arrive plus de mettre ses adversaires en pièces. Il se contente de les placer en face de leur dénuement.

Il se plaît à répéter qu'après avoir été mauvais politicien il n'est plus politicien du tout. La clameur populaire ne l'impressionne plus. Il sert son pays au mieux de sa connaissance. Il n'est guère favorable aux réformes sociales et économiques. Il est avocat retors, prévenu contre les innovations. Il en tient aveuglément pour la liberté. Il n'avoue pas que la liberté sans limite a permis des crimes sociaux épouvantables que la loi ne punit pas, elle pourtant qui a des sévérités excessives pour les vétilles qui défraient la chronique de la cour de police. A vouloir protéger la liberté, il consent que se perpétuent tous les excès de la liberté. Ainsi au cours d'une récente session, il empêcha M. Rogers de mettre en vigueur les articles les plus importants d'une loi qui eût permis de ramener les monopoles à la raison.

M. Meighen n'a pas évolué avec son temps. Il est demeuré libéral économique de l'ancienne école. Ce n'est pas de lui que viendra la libération des classes moyennes.

Pourtant il a une belle culture. Il prononçait, il y a quelques années, une remarquable conférence sur Shakespeare. Sa langue est choisie, précise, littéraire. Certains de ses discours comptent parmi les modèles de l'éloquence parlementaire. Il a appris le français, il peut prononcer un bref

discours en notre langue, pourvu qu'on lui donne assez de temps pour se préparer. Il est parvenu à mieux comprendre les Canadiens français, bien qu'il soit resté fidèle à sa politique étroitement impérialiste que n'endosseront jamais bon nombre de Canadiens.

Bref, M. Meighen est un homme exceptionnellement doué, qui a connu les revers après les honneurs et qui, s'il a gardé l'amitié d'un petit nombre de disciples et reconquis le respect d'un grand nombre d'adversaires, reste attaché aux principales erreurs qui ont causé sa perte.

Le colonel George Drew

La logique n'est jamais le fort des politiciens. C'est peut-être qu'ils parlent trop. Ils n'ont pas le temps de réfléchir. Quand on ne réfléchit pas, on dit des sottises plus souvent qu'à son tour. C'est peut-être aussi qu'ils ne voient pas la contradiction que comportent certaines de leurs attitudes: ils invoquent, parfois avec sincérité, des réformes fiscales, économiques ou sociales, tout en préconisant des politiques dont les résultats nets détruiraient les heureux effets des réformes projetées. C'est peut-être, enfin, qu'ils sont tout simplement malhonnêtes, n'hésitant devant aucun moyen, aucune parole, aucun engagement pour que, honnête[1]. »

Le dernier venu, dans la longue lignée des sauveurs de peuple, est le colonel George Drew, leader des conservateurs ontariens. Après des démêlés, comme associé politique, avec M. Earl Rowe, ancien chef du parti conservateur ontarien, le colonel George Drew a réussi à s'impo-

ser comme leader de son groupe. L'affaire de la Bren l'a mis en évidence. Il n'a pas gagné son point. Il a fait mieux que cela. Il s'est révélé homme de ténacité et d'habileté. On peut dire de M. Drew qu'il a pris du galon en dirigeant le feu d'une mitrailleuse contre les positions du parti libéral. C'est une réussite peu banale. Et comme rien ne réussit aussi bien que le succès, les conservateurs le sacrent grand homme.

En fait, il est très grand, très majestueux, très froid. Il est de la caste des intouchables. On dirait qu'il pose continuellement pour quelque photographe invisible. Il se tient le front haut, l'oeil droit, le menton avancé. Il s'arrange pour parler sans remuer les muscles du visage. Comme il domine son entourage de toute la tête, cela lui donne une idée démesurée de son importance. C'est le cas de le dire, chacune de ses paroles tombe de haut . . . Il parle posément, sur un ton légèrement blessé. Il a parfaitement conscience de sa valeur. Il possède une fort belle voix et, comme orateur, il peut en remontrer à plus d'un vétéran de la tribune. Ajoutons qu'il est militaire et qu'il fait beau en uniforme.

L'affaire de la Bren aurait beau auréoler son nom, la presse ne s'en occuperait pas plus que de maints autres avocats qui ont plaidé des causes

célèbres, si le colonel n'était dans la politique et si le chef du parti conservateur, M. R.-J. Manion, ne l'invitait à prononcer des discours à ses assemblées politiques. M. Drew est en train d'éclipser M. Manion. La presse—surtout celle de l'Ontario—prête autant d'attention à ce que dit M. Drew qu'aux déclarations du leader fédéral. Bientôt le parti conservateur aura deux chefs actifs, lui qui ne manquait ni d'anciens chefs ni de sous-chefs. Le parti conservateur est une armée où les chefs actuels, anciens et futurs, abondent. Il n'y manque que des soldats . . .

Voici l'une des plus récentes déclarations du colonel Drew: « La démocratie peut être ruinée par les impôts et nous devons, sans plus tarder, changer nos méthodes. Sans cela, c'est le désastre à brève échéance. La seule leçon que nous devons apprendre, c'est qu'il est impossible de créer de l'emploi par le moyen d'une augmentation des charges individuelles. La preuve que cette leçon devient de plus en plus nécessaire est le chiffre des impôts dont parlent les chefs des gouvernements. Nous avons l'alternative de verser dans le communisme ou de reconnaître le droit de chaque homme de posséder son foyer et de tirer un profit légitime de son travail. Ceci ne sera possible que si les gouvernements réduisent les impôts ».

M. Drew a parfaitement raison de dire que nous avons atteint la limite des impôts et qu'il est impossible de créer de l'emploi en augmentant les taxes. Cela a été exprimé plusieurs fois et d'habile façon par M. R.-B. Bennett, qui n'a su faire mieux qu'augmenter les impôts d'année en année, les charges individuelles aussi bien que les charges de l'Etat. M. Drew n'a pas tort non plus de prétendre qu'il nous reste l'alternative de verser dans le communisme ou de reconnaître le droit de chaque individu de posséder un foyer. Cette pensée, il est vrai, ne représente pas précisément un effort cérébral bien remarquable. Elle n'est ni neuve ni originale, si elle est juste. En pratique, il y a des nuances infinies. Nous vivons dans une ère où l'on nie le droit qu'a chaque homme de posséder un foyer, mais on ne voit pas que l'on accueille partout le communisme comme formule d'organisation de vie économique et sociale. M. Drew, qui a de l'expérience dans la finance, sait mieux que quiconque à quoi s'en tenir à ce sujet.

Il faut que les gouvernements réduisent les impôts, affirme-t-il. A la bonne heure! Seulement, il se garde bien de dire comment les réduire. M. Bennett était de cet avis, de même M. King, M. Hepburn, et tous les chefs politiques. Quand il

leur est arrivé de prendre le pouvoir, au lieu de réduire les impôts, il les ont augmentés. Si le colonel Drew possède une recette merveilleuse, qu'il n'en garde pas le secret pour lui seul. Il rendrait un service signalé aux gouvernants et aux contribuables en exposant son plan dans ses discours politiques. Il n'a pas à craindre de se faire enlever son programme par des adversaires peu scrupuleux. Nous le proclamerons d'emblée l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Le peuple le portera en triomphe. Il aura des statues sur les places publiques.

Mais voyez la logique de l'homme de parti désireux de prendre le pouvoir. Pendant que le colonel Drew établit clairement que le seul moyen à notre disposition d'éviter que le communisme ne s'implante au pays, consiste à réduire les impôts, il préconise une politique militaire qui exige des déboursés énormes et, par conséquent, entraîne une augmentation considérable des impôts. Le colonel Drew est en effet militaire, militariste et impérialiste. Il est partisan d'une participation militaire et économique de plus en plus considérable à la guerre européenne. Son attitude au cours de la dernière session de la Chambre torontoise a été caractéristique. Pour lui, il importait de mettre toutes les ressources du Canada, hommes

et argent, au service de l'Empire, du Commonwealth des nations britanniques, de la civilisation, de la liberté, et le reste.

Comment le colonel Drew concilie-t-il une politique d'intervention totale dans la guerre européenne et une politique de réduction des impôts? La guerre, telle qu'il veut la faire, ne coûtera-t-elle pas aussi cher, sinon plus, que la guerre de 1914? M. Drew est assez fort en chiffres pour savoir ce que la guerre de 1914 nous a coûté et ce qu'elle nous coûte encore. Il veut, sachant cela, une participation intégrale à la guerre nouvelle tout en réclamant des réductions d'impôts, parce que, d'après lui, si nous ne réduisons pas le fardeau des taxes, le Canada versera fatalement dans le communisme. Belle logique, en vérité!

Le plus étrange, c'est que des hommes publics prennent le colonel Drew au sérieux. M. R. J. Manion se fait accompagner par lui dans sa tournée oratoire et M. Mitchell Hepburn lui-même—cet étonnant et versatile « Mitch » de Saint-Thomas—avoue qu'il est devenu un admirateur de M. Drew pour la façon dont ce dernier a dénoncé la menace japonaise et le gouvernement King-Lapointe. M. Hepburn a perdu, semble-t-il, ce bon sens qui en faisait dans le passé, un administrateur compétent et un politicien averti. Souhai-

tons que le colonel Drew ne recrute pas de nouveaux admirateurs. Car sait-on où un homme de si peu de logique pourrait conduire le pays, si par malheur, il lui arrivait d'occuper un poste de commande dans la politique?

M. Georges Bouchard

M. Georges Bouchard aime s'entourer de jolies choses qui le consolent de l'ambiance terne et matérialiste du parlement. Il ne se contente pas, pour orner sa chambre de député, des insipides photographies des sociétés de chemins de fer, qui n'oublient jamais, même dans leurs efforts artistiques, les avantages du tourisme. Aux murs de son cabinet de travail aux Communes, on voit des bois gravés de Duguay; sur les meubles, des bibelots et des figures canadiennes sculptées sur bois, frustes et simples. Des livres, des revues et des brochures s'alignent ça et là, montent la garde et protègent contre les préoccupations terre à terre vers lesquelles la politique incline tout naturellement. Parfois des fleurs égaient le clair-obscur de la pièce, où règne une atmosphère agréable et discrète.

C'est dans ce décor familier, au milieu de ses livres et de menus objets d'art du terroir, qu'il faut voir le député de Kamouraska. Il s'y montre sous son meilleur jour. Il est le type du gentil-

homme campagnard, représentant fidèle d'une race d'hommes jadis nombreuse, qui se contentait d'être ce que le sol l'avait faite: fière et un peu timide à la fois, affable et lente de parole. On imagine facilement l'espèce de respect que les Anglais ne pouvaient s'empêcher d'éprouver pour des hommes qui différaient d'eux essentiellement, mais qui se distinguaient par de splendides qualités de courtoisie et d'hospitalité.

M. Bouchard ne se départ pas d'une extrême politesse. Quand on aborde avec lui des questions qui froissent ses convictions politiques ou autres, ou qui l'obligent à émettre des pensées qu'il ne juge pas prudent de révéler, il sait mieux que quiconque laisser dire ou faire dévier le cours de la conversation. Il choisit ses mots avec soin, sans hâte, hésitant légèrement. Parfois il doit surmonter une gêne soudaine et inexplicable, visible aux joues qui se colorent, au regard qui se détourne. La politique ne l'ayant pas servi à souhait, il a perdu de son assurance d'autrefois, qui d'ailleurs n'a jamais été très marquée. A plusieurs députés libéraux, les événements de ces dernières années n'ont apporté que déboires. Ils ont appris le goût de l'amertume. Ils portent leur déception sur le visage.

De bonne taille, le teint rose, l'œil bleu derrière des verres, les traits parfaitement réguliers, les lèvres bien dessinées, le député de Kamouraska a mérité d'être cité par Mlle Agnès MacPhail au nombre des plus beaux hommes de la Chambre des communes. Il affecte dans sa mise un négligé aimable et dans son accueil une cordialité souriante. Il engage la conversation avec précaution. Il a d'insaisissables réticences et comme de brèves incertitudes. La voix est mielleuse et monotone. Pour vous faire sourire et vous laisser une bonne impression, il cherche à se souvenir d'un trait aimable. Vous assistez à son effort passager de mémoire et cela vous enlève une partie du plaisir qu'il se propose de vous faire. Il tient à ce que vous soyez content de lui et à ce qu'il ne soit pas trop mécontent de lui-même. De telle sorte que l'impression d'ensemble que vous en recevez est toujours assez mêlée.

Lorsqu'il est arrivé à Ottawa, en 1922, on lui prédisait du succès. Il n'avait que 34 ans et déjà il était précédé d'une certaine réputation d'intellectuel. Il avait fait de bonnes études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à l'université Laval, à Louvain, à Angers, à Cornell. Il était diplômé en science agricole. Agronome pendant quelques années, professeur d'agriculture à

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il avait été à même d'étudier tous les problèmes de notre classe rurale, tant du point de vue théorique que du point de vue pratique. Il avait publié *Premières Semailles* en 1917 — *Vieilles Choses, Vieilles Gens* n'ayant paru qu'en 1926—sans compter de nombreuses brochures, textes de conférences qu'on l'invitait à faire un peu partout, aux congrès agricoles et aux Semaines Sociales.

M. Bouchard eût fait un bon ministre de l'Agriculture. C'était du moins l'opinion d'un ancien gouverneur général, qui s'étonnait qu'on ne confiât pas au jeune député un poste qui lui eût permis de mettre ses connaissances à profit. Le portefeuille de l'Agriculture était alors—et il l'est resté—l'apanage des provinces de l'Ouest, qui entretiennent l'illusion qu'il n'y a au pays qu'une région agricole: la prairie, et qu'une seule forme d'agriculture: la culture du blé. C'est pour cela que depuis nombre d'années, si le Canada eut de brillants ministres de l'Agriculture doublés de rusés politiciens, il n'en a pas eu de réellement compétents, en mesure de comprendre le problème agricole dans toute son étendue et sa diversité.

On a tenu cependant à ne pas ignorer M. Bouchard. On lui a confié des missions officielles qui flattent et honorent mais donnent peu de résul-

tats tangibles. Il a représenté le ministère de l'Agriculture en France et en Belgique en 1923, lors du voyage du train-exposition canadien. On le nommait délégué officiel du Canada au Congrès des arts domestiques de Prague en 1928. N'ayant rien à faire au parlement, ou croyant faussement qu'il n'avait rien à y faire, M. Bouchard a poursuivi son œuvre d'éducateur, de conférencier et d'écrivain, consacrant tout son temps à promouvoir les arts domestiques, l'enseignement postscolaire et la science agricole, par le journal et par la radio. Cela lui a mérité des titres honorifiques tout en lui permettant d'assister à d'innombrables banquets. Il est entré à la Société Royale et il s'est fait connaître dans les milieux anglophones où on le reçoit aujourd'hui avec beaucoup d'égards.

Il ne négligeait pas pour autant sa carrière politique. Depuis son élection en 1922, il n'a pas connu la défaite. Il est maintenant au nombre des anciens, bien qu'il dépasse à peine la cinquantaine. Il s'occupe de son comté et de ses gens. Il prend occasionnellement part aux débats parlementaires, bien que sa contribution soit négligeable de ce côté, surtout depuis 1935. Sous le dernier régime conservateur, il lui arrivait de prononcer des discours. On l'écoutait avec intérêt, car il s'exprime en un anglais correct, s'il ne peut pas s'élever à la

grande éloquence, chaude et convaincante. Maintenant que son parti est au pouvoir, il garde le silence. On dirait qu'il se désintéresse de la politique active.

Il n'est pas le seul à être déçu d'Ottawa. Beaucoup d'autres ressentent la même impression de découragement. On entre jeune dans la politique. On a de l'idéal et de l'ambition. On se sent bien armé pour la bataille qui s'engage. D'autres ont réussi qui n'avaient pas la même préparation soignée, les mêmes promesses, la même culture générale. Il semble qu'il serait facile de leur succéder, voire de faire mieux, d'atteindre le succès honorable. Les années passent, plus ou moins ternes. Des concurrents surgissent. Les circonstances changent. La fortune des partis oscille. Les libéraux perdent le pouvoir. Ils ne le reprennent à Ottawa que pour le céder à Québec. On ne s'aperçoit pas du temps qui fuit. On espère vaguement se reprendre un jour, et l'on oublie l'essentiel: se tenir au courant des idées nouvelles, des exigences changeantes des époques. Après des années de routine et d'indifférence, il est impossible de se ressaisir. On ne peut plus s'adapter. On commence à croire qu'il vaut mieux s'en aller. On n'a plus la volonté de lutter. La patience est à bout.

Le cas de M. Bouchard est peut-être plus sin-

gulier encore. On compte sur les doigts de la main les députés qui ont le goût de la littérature et se plaisent dans une atmosphère d'intellectualité. C'est à se demander parfois s'il y a de la place pour les gens comme lui dans la politique. Le parlement se compose surtout d'hommes pratiques. On s'y impose par des qualités de volonté, de persévérance et d'action. Peut-être aussi que M. Bouchard n'avait pas tout ce qu'il fallait pour faire grande figure en pareil milieu. Il s'est trop cantonné dans sa spécialité. D'autres domaines eussent pu aiguiser sa curiosité. La littérature du terroir, les évocations du passé, la douce poésie des vieilles choses, tout cela est fort beau, mais cela n'arme pas pour la lutte politique. Il n'est pas bon d'avoir une seule corde à son arc.

Quoi qu'il en soit, M. Bouchard aimerait aujourd'hui terminer le chapitre de sa vie qui traite de politique et prendre sa retraite. Il espère ainsi recouvrer la certitude de l'avenir et la paix de l'esprit, et se consacrer aux œuvres de son choix. On ne le verra pas partir des Communes sans regret. La politique fédérale perdra l'un de ses rares littérateurs. Elle restera avec ses économistes, ses statisticiens, ses experts en droit constitutionnel, ses sociologues, ses organisateurs d'élection et ses marchands de *places*. Elle n'en sera pas plus gaie.

M. C.-G. Power

Si l'on veut assister à une intéressante séance de la Chambre des communes, il faut éviter à tout prix celle du vendredi soir. Ce soir-là il n'y a presque personne sur le parquet. Les députés de l'Ontario et du Québec, selon une très ancienne habitude, quittent la capitale dans l'après-midi pour n'y revenir que le lundi ou le mardi suivant. Le gouvernement profite de l'occasion pour présenter des crédits qui ne prêtent à aucune discussion. Ou bien, si un débat est en cours, les partis désignent des orateurs du troisième ou quatrième rang. Les journalistes eux-mêmes n'assistent à la séance qu'un livre à la main ou par petits groupes, où, à voix basse, on cause pour tuer le temps. Le ministère se fait représenter à la Chambre par deux ou trois ministres qui lisent les journaux. Sur cet ennui tombe la lourde éloquence des *backbenchers*.

Cependant, un vendredi soir de la session de 1933, la séance fut mémorable. La Chambre discutait le projet de loi par lequel M. Bennett de-

mandait des pouvoirs discrétionnaires pour maintenir la paix, l'ordre et la bonne administration. Deux ou trois orateurs libéraux avaient répété les principales critiques que l'opposition officielle faisait au bill. Vers 10 heures, de la première banquette libérale, un député prononça un discours qui devait rester célèbre dans les annales parlementaires. Vu de la galerie des journalistes, l'orateur était grand. Il avait les épaules larges et les cheveux noirs. On ne l'apercevait que de dos. De temps à autre il se tournait vers le président de la Chambre. Il pesait ses mots, agitait la tête de gauche à droite et de bas en haut, avec des accents de sincérité. Ce qui était caractéristique chez lui, c'était la manie de relever nerveusement les épaules ou encore de se balancer de l'arrière à l'avant en penchant la tête.

Que disait-il, que pouvait-il dire de neuf sur un sujet discuté à fond depuis des semaines? M. Mackenzie King n'était pas à son siège, non plus que le premier ministre, M. Bennett. La Chambre, plus qu'à moitié vide au début du discours, devint vite nerveuse. De chaque côté on soulevait les portières et l'on commençait à rentrer. C'est que l'orateur avait entamé un sujet d'un extrême intérêt: le caractère de M. Bennett. Sa thèse était simple. « M. Bennett, disait-il, demande des pou-

voirs discrétionnaires. Les mérite-t-il? La Chambre les lui accordera-t-elle en toute confiance? M. Bennett est instable, impressionnable; il change vite d'idée et se retourne avec la plus grande facilité. L'opposition ne peut pas se rendre à sa demande. Si elle le faisait, elle commettrait un acte d'une grave imprudence. » Tout cela était dit avec froideur et correction. Comme M. Bennett n'était pas présent, on l'envoya chercher. Quand il eut pris son siège, l'orateur reprit les principaux passages de son discours. M. Bennett l'interrompit deux ou trois fois, le rouge au visage, sans réussir à mettre fin à la mercuriale.

C'était la seconde fois (M. Fernand Rinfret l'avait fait auparavant) qu'un député fédéral osait s'en prendre de cette façon à M. Bennett, qui inspirait à tous une crainte justifiée, car son éloquence avait foudroyé plus d'un adversaire. L'orateur s'appelait le major Charles-Gavan Power, député de Québec-Sud. Ce soir-là quelqu'un dit: « *Power vient de gagner ses galons. Il sera ministre.* » L'avenir devait confirmer cette prédiction. Mais si M. Power gagna son portefeuille, il perdit l'amitié de M. Bennett, qui ne lui pardonna pas ce discours. Un biographe de l'ancien premier ministre mentionne l'incident avec des réflexions peu flatteuses à l'endroit du député.

Le discours fit grand bruit. Un seul peut lui être comparé: celui que M. C.-H. Cahan, alors secrétaire d'Etat, prononça contre M. Mackenzie King. M. Power, tout en ayant dit des choses plus dures, avait manifesté moins de passion et plus de mesure que M. Cahan dans le choix des mots.

M. C.-G. Power ne se révéla point en cette circonstance. On lui reconnaissait depuis longtemps une éloquence d'une redoutable efficacité. Il était député de Québec-Sud depuis 1917 et à diverses reprises il avait participé aux débats. Son père, peut-être mieux connu comme industriel, avait été député fédéral. Son frère représentait le comté de Québec-Sud à la Chambre de Québec, alors qu'un autre de ses frères représentait la même région au Conseil législatif de la province. Le major Power se sent donc parfaitement chez lui dans la politique. Il y suit des traditions familiales. Il professe un goût inné pour la lutte électorale et parlementaire, pour la lutte tout court, devrait-on dire. Avant d'être député, il s'était fait une réputation enviable comme joueur de gouret et comme soldat. Pendant la dernière guerre, ses états de service lui méritèrent le grade de major et la Croix militaire.

M. Power est porté à considérer la politique comme un sport d'une qualité supérieure, encore

qu'il ne se cache pas d'avouer qu'il préfère une joute sportive chaudement contestée à la lutte parlementaire, qui manque trop souvent d'action et de stimulant. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est la campagne électorale. Il y déploie des qualités peu ordinaires de ruse et de hardiesse. Organisateur du parti libéral dans la province de Québec pour le compte de M. Alexandre Taschereau et pour celui de M. King, il a remporté des succès, s'il a subi, sur la même voie mais en d'autres temps, des échecs notables. Le sport est une excellente école de formation: il enseigne à combattre de toutes ses énergies, à observer les règles du jeu et à accepter la défaite avec un sourire. Aussi est-ce sans amertume que M. Power parle des victoires de ses adversaires politiques.

Réaliste, il étudie la stratégie de l'ennemi, en découvre les avantages et les faiblesses, afin de se préparer à la prochaine rencontre. Il parle des partis politiques et des gouvernements avec détachement. Il les connaît si bien qu'il porte sur eux des jugements niveleurs. A l'entendre, on perd assez vite l'illusion des grands hommes et du désintéressement en politique. Les gouvernements commettent tous des erreurs. Quand ce sont des gouvernements amis, dit-il, la chose est regrettable. La certitude que les adversaires tomberont dans

les mêmes excès et répéteront les mêmes fautes suffit à le consoler. Si sa philosophie n'est pas tout à fait du cynisme, elle est tout de même assez loin de l'idéalisme. Il voit les choses telles qu'elles se passent. Il en prend son parti et y conforme ses actes.

Il est Canadien. Il professe son canadianisme en toute occasion. Ayant fait la guerre, ayant payé de sa jeunesse et de sa santé, il ne souffre pas que l'on mette en doute son patriotisme. Il sait le prix des aventures guerrières. A diverses reprises, en 1922 et 1923 notamment, il a affirmé son antiimpérialisme. Aussi, doit-il éprouver un sentiment de malaise à suivre la politique impérialiste de Laurier, adoptée inopinément par M. Mackenzie King depuis la conférence impériale de 1937. On s'explique difficilement qu'il puisse rester dans le cabinet. Ancien soldat, il n'a jamais été en faveur de convertir le fonctionnarisme fédéral en un hospice national pour ceux qui ont fait du service militaire outre-mer. Les anciens soldats impériaux lui font une lutte ouverte, parce que, à titre de ministre des Pensions militaires, il a refusé de les traiter comme des soldats canadiens et de leur accorder des pensions.

Irlandais catholique, quelques-uns de ses compatriotes prétendent qu'il est plus Canadien fran-

çais qu'Irlandais. Il est certes très près de nous par sa tournure d'esprit et par son éducation, ayant étudié le droit à l'Université Laval et ayant passé sa vie à Québec, dans l'entourage des politiciens de langue française. En 1936 il avait l'occasion de porter la parole aux étudiants de Toronto. Il leur parla des griefs de la jeunesse canadienne-française en des termes justes et sympathiques. Il s'exprime couramment en français, avec un fort accent irlandais.

Comme il aimait à s'amuser, il prenait plaisir, sous le régime Bennett, à poser des questions en français à des ministres qui ne comprenaient pas notre langue. Les interpellés étaient rudement embarrassés lorsqu'il n'y avait pas de ministre canadien-français à la Chambre!

Ministre des Pensions et de la Santé pendant quatre ans, ministre des Postes depuis septembre 1939, il n'a rien perdu de sa bonhommie d'autrefois. Il ne se gourme ni ne prend des airs de ne-me-touchez-pas. A son bureau de ministre, il donne l'impression d'un administrateur bonasse. Cela surprend un peu, car il a le physique d'un athlète, le cou fort et la tête massive. Des cheveux grisonnants et drus qui envahissent le front et les tempes, des sourcils épais, des yeux mobiles et malicieux, des traits durs lui donnent une appa-

rence peu commode. Lorsque la conversation est engagée, la mauvaise impression disparaît et fait place peu à peu à la sympathie. On devine sous cette rude écorce un coeur sensible qui doit ressentir vivement les trahisons et les méchancetés. Et l'on comprend pourquoi « Chubby » Power n'a que des amis à la Chambre des Communes. Il n'y a chez lui aucune hypocrisie. Il se montre tel qu'il est, avec une désarmante franchise.

Le sénateur Gustave Lacasse

Il est une heure du matin. Vous venez de mettre le point final à votre chronique quotidienne et vous vous acheminez, tête vide, nerfs hérissés, vers votre gîte où vous retrouverez le repos. Dès que vous quittez la tapageuse salle de rédaction des courriéristes parlementaires, vous tournez à gauche, vous descendez deux escaliers et vous vous trouvez, au premier étage, dans le corridor qui longe le Sénat. Sous une lumière terne, vous passez en revue, pour la deux millième fois peut-être, les anciens présidents du Sénat, dont les portraits à l'huile, dans leurs cadres dorés et lourds, pendent au mur froid. Les illustres disparus vous regardent d'un oeil éteint et parfaitement désintéressé. Ils ont toujours les mêmes visages, les mêmes poses de commande, les uns debout, dans l'attitude du président qui rend une décision, les autres assis, faisant mine de s'embêter, tout comme s'ils exerçaient encore leurs fonctions.

Dans ce coin retiré, l'immeuble vous paraît étrangement tranquille. Vous n'entendez plus le

bruit étourdissant des dactylotypes qui tout à l'heure vous écorchait les oreilles. Vous êtes ici dans le royaume des sénateurs. Vos pas résonnent dans le silence. Vous ne rencontrez pas un visage vivant. Comme vous passez devant une porte, vous apercevez un filet de lumière à travers la vitre. Qui peut bien veiller à cette heure tardive? Quel sénateur est saisi d'un tel goût juvénile de travail? Vous êtes intrigué. Vous voulez savoir le mot de l'énigme. Au mépris des convenances, vous frappez à cette porte, avec le secret remords de commettre une incongruité. Est-il permis de déranger les gens qui travaillent la nuit? Comme vous vous apprêtez à vous retirer sur la pointe des pieds, une voix éclate à l'intérieur: « Entrez! »

Vous êtes bien surpris d'entendre parler sur un ton aussi mâle. Vous essayez la poignée d'une main ferme. La porte résiste. Après quelques efforts infructueux, vous attendez qu'on vienne vous ouvrir. Du fond de la chambre vous voyez une ombre se rapprocher lentement. La porte s'ouvre d'un mouvement et vous vous trouvez en face d'un homme jeune, trapu, d'une carrure puissante, le visage haut en couleur, la tête brusquement collée aux épaules et couronnée de cheveux roux. Il respire la force, la santé, l'exubérance. Son oeil bleu brille de malice. Sa voix est

formidable. Il vous parle comme à un sourd. Il est là, en manches de chemises; il vous explique qu'il est en train de mettre la dernière main à l'édition de son journal hebdomadaire: *La Feuille d'Erable*, de Tecumseh. D'un geste, il vous montre sa table couverte de papiers.

Il n'a pas à se nommer. Vous savez que vous êtes en face de M. le sénateur Gustave Lacasse, donc en face d'un confrère dans le journalisme. Il aime passionnément son métier. Cela se voit à la façon dont il parle de *son* journal. Il est venu tard au journalisme. Il y a été poussé par un goût invincible d'écrire et par un besoin de défendre les causes qui lui sont chères. Il ne s'est lancé dans l'aventure que représente la publication d'un journal que sous l'aiguillon de la nécessité. Le sénateur Lacasse est l'un des chefs reconnus du groupement franco-ontarien de la région de Windsor. Il fallait un journal à ses compatriotes, un journal d'un caractère local et patriotique. Le sénateur Lacasse y mène de belles luttes en faveur des écoles séparées et de la pensée française. Il signe ses articles de différents pseudonymes. Il aborde les questions les plus diverses. S'il fait un peu de politique, faut-il s'en étonner et s'en scandaliser? Il est libéral. Il le dit. Mais il n'est pas un partisan buté, comme tel autre sénateur libé-

ral, qui, lui aussi, rédige un journal hebdomadaire.

Il n'est pas arrivé au Sénat par la voie ordinaire des services, du dévouement et de la fidélité servile au parti. Depuis plusieurs années les Franco-Ontariens demandaient un second sénateur de langue française. Des ministres clairvoyants et capables de mettre les intérêts du groupe minoritaire au-dessus des considérations de parti ont alors songé à M. le Dr Lacasse. Il avait fait de la politique, mais il ne s'était jamais porté candidat. Ce qu'il avait en sa faveur — et ce que bien peu d'anciens candidats n'ont pas — c'était un passé net contre lequel on ne pouvait absolument rien dire. Dans sa région il s'était occupé des affaires sociales et municipales et il avait été président de diverses associations patriotiques. Il était surtout connu comme praticien. Père de onze enfants, Canadien français de coeur et d'esprit, dévoué aux oeuvres nationales, il était tout désigné pour représenter ses compatriotes à la Chambre haute. Il a été nommé sénateur en 1928. Il n'avait que 38 ans.

A cet âge on se résigne malaisément à endosser l'habituelle défroque du sénateur. On a encore le goût de la vie ardente, de la bataille, des débats violents, toutes choses qui ne sont plus que souve-

nirs mélancoliques pour la plupart des membres de la Chambre haute. M. Lacasse s'est senti dépaysé plus d'une fois au Sénat. Le ton des discussions lui tombait sur les nerfs. En secret il désapprouvait les formules de ménagement en honneur parmi ses collègues. M. Lacasse a des opinions arrêtées, il aime à les exprimer sans ambiguité. Il eût fait un député de premier choix. Il a même l'étoffe d'un ministre. Il parle bien, d'une voix tonnante. Les sénateurs l'entendent avec facilité, bien que quelques-uns d'entre eux soient affectés d'une surdité avancée. A la Chambre des communes, son éloquence combative serait mieux à sa place qu'au Sénat où elle détonne souvent. M. Lacasse s'exprime aussi bien en anglais qu'en français, ce qui, dans l'une ou l'autre Chambre, est un précieux actif.

Ce qui le sépare de ses collègues, c'est moins son âge que ses idées. Par ses manières de voir, il appartient à la jeune génération. S'il ne partage pas toutes les opinions de la jeunesse — notamment son indépendance farouche des partis — il n'en est pas moins d'accord avec elle pour réclamer, et parfois sans aucun ménagement, un meilleur traitement pour ses compatriotes d'Ontario. Ses modes d'intervention ne sont pas toujours conformes aux règles admises dans le milieu. Du

reste, parce qu'il n'est pas arrivé à un fauteuil sénatorial par la voie ordinaire du parti, M. Lacasse n'est pas accepté comme un *pur* libéral qui a gagné ses galons dans les campagnes électorales. On lui fait sentir, un peu moins aujourd'hui que dans les premières années, qu'il n'est pas de la famille au même titre que tel personnage de seconde zone, qui a l'avantage, aux yeux des chefs, d'avoir été quinze ou vingt ans député. La réforme du Sénat devrait commencer par le mode de recrutement de ses membres. Les hommes libres devraient y avoir leur place tout comme les piliers des partis politiques.

M. Lacasse prend patience. Il rentre ses discours et n'intervient que dans les cas nécessaires. Il se reprend quand il a un interlocuteur bénévole. Dans sa chambre, chez lui, comme il dit, il peut enfin dire toute sa pensée. C'est alors qu'il fait des discours! Il enfle la voix, frappe son pupitre de vigoureux coups de poing, vous prouve en blanc et en noir que tel bill est mal inspiré, que tel de ses collègues ne donne pas au pays ou au parti le centième de ses talents. Il raconte aussi ses luttes dans la région de Windsor. Qui connaît bien ce qui se passe chez nos compatriotes de la péninsule ontarienne? Qui sympathise avec eux? Qui leur vient en aide? M. Lacasse consacre ses

jours et ses nuits à leur service. Il rédige, à lui tout seul presque, son journal. Il y met ses économies. Aujourd'hui il est fier d'avoir traversé la crise qui a atteint les hebdomadaires aussi bien que les épais quotidiens.

M. Lacasse a les défauts et les qualités des batailleurs isolés et des hommes d'action. Sur les problèmes du jour, il a des idées personnelles teintées d'un régionalisme souvent excessif. Trop pris par l'action, il n'a pas toujours le temps d'étudier un problème en profondeur. A force de défendre les Franco-Ontariens, il finit par ne plus voir qu'eux, ce qui l'empêche de considérer une question nationale dans son ensemble et le porte à perdre de vue que le sort de notre groupe ethnique se jouera tout d'abord dans le Québec. Mais il a le courage admirable des combattants qui n'attendent de soutien que d'eux-mêmes et puisent dans leur patriotisme éprouvé une réserve toujours abondante d'énergie. Il est rompu aux longues attentes, blindé contre le découragement et le lâchage. Quoi qu'il advienne, il travaille et espère. Aujourd'hui il est un ouvrier ignoré et tenu parfois en suspicion. Demain il sera peut-être un homme politique d'une considérable influence. Il fait ses armes. Dans le domaine de la résistance

aux lois injustes et des revendications nationales, il prêche d'exemple. Cas beaucoup trop rare en politique, où l'on estime que les paroles ont plus de valeur que les actes.

M. Charles Dunning

M. Charles Dunning est peut-être l'homme le plus aimable que l'on puisse rencontrer. Il a une personnalité engageante et le visage ouvert. Sa façon de vous accueillir, de vous tendre la main, vous met tout à fait à l'aise, de telle sorte qu'il vous inspire confiance et vous place dans la situation de celui qui va recevoir une faveur... Sans rien vous donner, il vous inspire de la gratitude. Précieuse qualité chez l'homme public qui, s'il est porté à promettre beaucoup, est rarement capable de remplir ses engagements. M. Dunning n'est pas obligé de multiplier ses promesses; il s'arrange pour que chacun de ses sourires soit déjà un bienfait. Il est l'homme qui sait le mieux refuser une faveur, parce qu'il donne toujours l'impression de vous en faire une.

M. Dunning n'est plus ministre des Finances, mais c'est à ce titre qu'il vivra dans le souvenir de ses collègues. Le jour du budget, quel sourire il avait, en parlant de la crise économique, des secours aux chômeurs, de la dette fédérale! Son

sourire le blindait d'un optimisme résistant. A le regarder, à l'entendre, on se surprenait à avoir confiance en dépit de la réalité. Quand le grand Argentier portait pareil sourire on ne croyait pas possible que la situation fût aussi mauvaise qu'il le disait. Pour un peu on se fût empressé de vider ses poches afin de combler la caisse vide, tant il montrait sous un jour favorable les sacrifices à accepter.

* * *

A la Chambre, M. Dunning, qui s'assoyait à la droite de M. King, se tenait d'habitude droit, bras croisés, tête haute, moustache débonnaire. Une calvitie naissante lui donnait un air sérieux. Par contre, le rose des joues, l'illumination des yeux trahissaient une joie enfantine. Le spectacle de la Chambre l'amusait. Il avait bien, lui aussi et à ses heures, des moments d'impatience. Mais il avait la dangereuse et puissante faculté de sourire au moment où il s'emportait. Ce sourire, mi-sarcastique mi-indifférent, avait le don d'exaspérer M. Arthur Meighen qui ne comprenait pas que l'on pût prendre ses propres emportements à la légère. M. Bennett était moins sensible à cette sorte de provocation. En ces derniers

temps, M. Bennett avait même des égards nuancés d'admiration pour le ministre des Finances, qui, comme lui-même, avait goûté les fruits juteux des conseils de grandes sociétés financières. M. Bennett était naturellement porté à rendre hommage à qui lui ressemblait.

M. Dunning a eu une carrière météorique, remplie d'enseignements. Né dans le Leicestershire, Angleterre, en 1885, il vint au Canada à l'âge de 17 ans, petit immigrant pauvre, peu instruit, n'ayant pour toute fortune qu'un courage indomptable et la louable ambition d'atteindre le succès. Il s'embaucha chez un cultivateur, près de Yorkton, Saskatchewan. On lui payait le maigre salaire de 10 dollars par mois. Même à ce prix, le cultivateur trouvait qu'il le payait trop cher, car il le congédia sans plus de façons. Le jeune Dunning ne se découragea pas. Il s'en alla à Beaverdale, s'installa sur une terre de colonisation, acheta une paire de boeufs, se construisit une hutte des plus primitives, y passa l'hiver. Il raconte encore avec fierté qu'il ne dépensa que 17 dollars pendant son premier hiver. Lorsque l'*Association des producteurs de blé* de la Saskatchewan tint son premier congrès à Regina, les gens de Beaverdale choisirent Charles Dunning comme

leur représentant. Il y prononça un discours remarquable.

Deux ans plus tard, on lui confia la tâche d'organiser la *Saskatchewan Co-operative Elevator Company*. Il avait alors 26 ans. Avant qu'il n'en eût 30, il avait réussi à établir solidement cette société. En fait, elle était devenue la plus grande entreprise du genre du monde entier. En 1916, il était invité à faire partie du cabinet Martin à titre de trésorier provincial. Il fut successivement ministre des Chemins de fer, ministre des Téléphones, ministre de l'Agriculture. Lors de la démission du premier ministre, il fut chargé de le remplacer à la direction de son parti. Entre temps, il avait acquis la connaissance pratique de la politique. Il avait monté une formidable machine électorale, machine si puissante qu'on la croyait invincible. Aussi fut-ce déception d'apprendre la défaite de son successeur, M. J.-G. Gardiner, ministre fédéral actuel de l'Agriculture, aux mains du chef conservateur, M. J.-T.-M. Anderson, persécuteur des Canadiens français.

Invité par M. Mackenzie King à faire partie du cabinet fédéral, M. Dunning devint ministre des Chemins de fer en 1926 et le demeura jusqu'à la mort de M. J.-A. Robb, auquel il succéda aux Finances. Jusqu'en 1926, M. Dunning n'avait

connu aucun échec. Il arriva donc à Ottawa précédé d'une réputation tapageuse. On lui prêtait les qualités les plus variées, on le désignait déjà à la succession éventuelle de M. King. Il faut dire qu'à ce moment il dominait la Saskatchewan et exerçait une très grande influence dans les deux autres provinces de l'Ouest. Il fut bon ministre des Chemins de fer, s'il ne s'imposa pas à l'attention des députés par des coups de maître. Dans les débats il fut inférieur à M. Ernest Lapointe, à M. Lucien Cannon, à M. King.

Ministre des Finances, M. Dunning fit à la fois mieux et pire. Il se montra plus novateur que M. Robb, homme intègre, compétent et routinier. M. Dunning déposa en 1930 le budget auquel il attacha son nom, qui se distinguait surtout des budgets Robb en ce qu'il décrétait une réduction sensible des droits de préférence britannique. Les libéraux acclamèrent ce budget comme gage de victoire. Il fut, en réalité, cause de défaite. Les conservateurs avaient à leur tête un chef nouveau, agressif, habile à exploiter la crise naissante. M. Charles Dunning, pour la première fois de sa vie, connut l'insuccès. Il fut personnellement battu dans son comté. Ce lui fut très dur, car il n'avait pas prévu l'échéance. Il résolut de faire fortune et il accepta les offres des directeurs d'entreprises

avec lesquels il avait été en relation alors qu'il était ministre des Finances.

Erreur irréparable à un double point de vue. Pendant cinq ans il se tint en dehors de la politique active. Ses anciens amis de la Saskatchewan travaillèrent pour d'autres, notamment pour M. Gardiner, qui réussit à vaincre M. Anderson en 1934 et à restaurer un régime libéral dans sa province. M. Dunning n'est plus l'homme de l'Ouest, le *free trader* de jadis, car, quoi qu'il dise maintenant, il fut longtemps un libre-échangiste avoué. Pour avoir abandonné son ancienne organisation politique aux mains d'un homme au moins aussi actif que lui, il a, en même temps, baissé dans l'estime des gens de l'Ouest. On l'y considérait, à tort ou à raison, comme l'homme de la haute finance de l'Est, le protecteur des banquiers et des industriels au conseil des ministres.

De 1930 à 1935 M. Dunning s'est plu dans la vie privée, délivré des soucis de la publicité et du patronage, et pourvu d'émoluments à faire rêver même un ancien ministre des Finances. Il regardait d'un oeil sympathisant ses pauvres successeurs dans la politique fédérale et provinciale: il se réjouissait en secret de ce que la Providence lui eût épargné la continuation de ses peines anciennes. Il ne fut pas candidat à l'élection de 1935.

Mais, repris par le démon de la politique et du pouvoir, il ne sut résister aux avances de M. King lui offrant de nouveau le portefeuille des Finances. Cette fois, M. Dunning n'eut pas que des amis pour l'accueillir. M. Mitchell Hepburn et les partisans de la réforme financière et monétaire virent dans son retour à l'Echiquier la preuve que le parti libéral ne changerait rien au régime économique. A tout moment M. Dunning se heurtait à des antagonismes tenaces et froids.

Aussi a-t-il jugé bon, après trois ans au ministère des Finances, de céder le poste à un autre et d'abandonner la politique active. Sa santé, pas très bonne depuis quelque temps, ne lui permettait plus d'accomplir la tâche qu'on lui avait confiée. Il a fait un voyage en Angleterre; contrairement à M. Bennett il n'y est pas installé à demeure. Il est revenu au Canada, heureux, libéré des soucis politiques, pour jouir tranquillement des fruits d'une vie de labeur. Il a eu sa large part de difficultés, de luttes, de succès, d'honneurs et de déboires. Il peut maintenant se reposer.

M. E.-R.-E. Chevrier

Il ne se croit pas un Adonis. Et il a raison. Petit, court sur jambes, il a une tête ronde plantée tout près des épaules et couronné de cheveux en brosse qui blanchissent à vue d'oeil, un petit menton dont on dirait parfois qu'il n'est pas à sa place, et, aux heures de fatigue, des plis qui sillonnent profondément les joues. Mais ce qui rachète tout cela, c'est un port digne et viril, une solide poignée de main, et surtout des yeux très intelligents, très aigus. Sa petite taille ne l'a jamais empêché de s'imposer. Il en a, par contre, souvent imposé aux autres qui, dès le premier abord, s'apercevaient qu'ils avaient affaire à quelqu'un qui ne se laisserait ni tromper ni bousculer. Il sait mettre un frein à un tempérament bouillant et d'aucuns qui avaient été froissés de son masque de froideur ou d'un accès d'impatience, étaient tout surpris de constater, en d'autres moments, son infatigable bonne volonté et sa cordialité.

Franco-Ontarien, né à Ottawa le 5 octobre 1887, il a fait ses études en Ontario, à l'Univer-

sité d'Ottawa et à Osgoode Hall. Il s'est établi dans la capitale, pratiquant sa profession dans l'étude légale de feu le sénateur N. A. Belcourt. Il devenait l'associé de M. Paul Leduc, gendre de M. Belcourt, aujourd'hui ministre des Mines dans le cabinet Hepburn. M. Chevrier se trouva à même de suivre de près les phases de la lutte scolaire en Ontario. Il travailla à la préparation des principales causes de la Commission des écoles séparées d'Ottawa. Il compila, au jour le jour, tous les articles de journaux qui se rapportaient à nos écoles. De cette période de travail intense il a gardé les meilleurs souvenirs. Il aimait passionnément sa profession. Préparer des dossiers et des causes, plaider devant les cours supérieures, telle était sa passion, sa vie même.

La politique cependant devait le tenter de bonne heure. Jeune avocat, il était reçu chez les Laurier. A son étude légale on ne se désintéressait pas des luttes électorales. Vint l'élection de 1921. Il se présenta à la convention libérale, fort de l'appui de lady Laurier qui, sans le dire trop haut, souhaitait son élection. Il remporta la convention et se fit élire député d'Ottawa à l'âge de 34 ans. L'âge des rêves et des ambitions. M. Chevrier prit place à la Chambre des Communes avec la ferme conviction qu'il y ferait sa marque. Parlant admi-

rablement l'anglais, bien versé dans les questions légales, habitué au travail et disposé à se mettre entièrement au service de ses commettants, il entrevoyait une carrière fructueuse, jalonnée de succès. Il ne devait pas y réussir comme il l'eût voulu, à cause du fait qu'il était député d'Ottawa, vivant 365 jours par année au milieu de ses électeurs.

Les députés d'Ontario et de Québec se plaignent volontiers du *patronage*, de la correspondance qu'il occasionne et des démarches auxquelles il les contraint. Des députés viennent parfois de fort loin passer trois ou quatre jours dans la capitale pour régler les cas de maîtres de postes. Le patronage politique est un chancre qui ronge l'existence des membres de la Chambre des Communes. Mais les députés de l'extérieur doivent se féliciter de ne pas représenter les comtés d'Ottawa. Etre député de la capitale, c'est être esclave d'une multitude de quémandeurs et de mécontents qui, quoi qu'on fasse pour eux, ne sont jamais satisfaits. Ces gens sont sous l'impression, et rien ne la leur chassera de l'esprit, que leur député est tout-puissant, qu'il est en son pouvoir de créer à volonté des positions nouvelles dans le fonctionnarisme et qu'il a le devoir d'obtenir des positions pour tous ceux qui ont voté pour lui, à

plus forte raison pour ceux qui ont été mêlés, de près ou de loin, à l'organisation électorale: « Si vous le vouliez, disent-ils à leur député, vous pourriez me *placer*... »

Le député d'Ottawa se doit à tout le monde, excepté à sa famille, à sa femme, à son repos et à ses études. On va le voir chez lui à 8 heures du matin, on interrompt ses repas, on le retient pendant la soirée. Il tient bureau ouvert, d'un bout à l'autre de l'année, à la Chambre des Communes. Quand il arrive à son bureau, que cela soit l'avant-midi ou l'après-midi, 30 ou 40 individus l'attendent, à la queue leu leu, comme au guichet d'un cinéma. Il n'y a pas un médecin, pas un avocat, pas un dentiste, pas une clinique dont la clientèle est comparable à celle du député d'Ottawa. Elle se recrute dans toutes les classes de la société, toutes les professions et tous les métiers. On y voit des veuves et des jeunes filles, des fonctionnaires et des ouvriers; des représentants des sociétés nationales; des Irlandais, des Juifs et des Anglais; des vieillards et des jeunes gens. Ils veulent tous la même chose: entrer dans le fonctionnarisme, la grande industrie de la capitale. Ils demandent une position pour eux-mêmes, ou pour un parent ou pour un ami.

M. Chevrier se trouva bientôt dans l'alternative de consacrer tout son temps à ses électeurs et d'ajourner le rêve de prendre une part active aux travaux de la Chambre, ou de négliger ses électeurs et de mettre ainsi en danger sa carrière politique, car les électeurs, en régime démocratique, ne pardonnent pas à ceux qui font semblant de s'éloigner d'eux. Il préféra servir ses gens, espérant qu'un jour il lui serait permis de moins s'intéresser au patronage et davantage aux questions générales de la politique. Il y a aujourd'hui des centaines de personnes à Ottawa qui lui doivent leur gagne-pain et qui ne lui en témoignent pas moins une indifférence oublieuse. D'autres lui sont redevables de leur avancement dans le fonctionnarisme, de leur promotion. Son bureau a été, pendant 15 ans, un véritable bureau de placement où s'adressaient tous ceux qui étaient mordus du mal de devenir fonctionnaire.

A cette ingrate besogne, M. Chevrier devint bientôt l'homme qui connaissait le mieux les rouages administratifs et l'organisation du fonctionnarisme. A la Chambre on le consultait sur toutes les questions concernant les employés de l'Etat. Il présida des commissions parlementaires, intervint dans les débats en faveur de la Commission du fonctionnarisme, se fit des ennemis uniquement

à cause du fait qu'il était devenu, par la force des circonstances et par son dévouement, le défenseur attitré des fonctionnaires. Il s'occupa aussi des droits d'auteurs et des questions connexes. Chose remarquable, il mena à bien tout ce qu'on lui confia. Habile à interpréter un projet de loi, il rendait service au gouvernement en lui indiquant les lacunes ou les dangers d'un bill. Il lutta vigoureusement et jusqu'à la fin, avec M. J.-F. Pouliot, tout d'abord à la commission parlementaire du fonctionnarisme que présidait M. Lawson, et ensuite sur le parquet de la Chambre, contre le projet de centralisation des services de traduction.

Il transforma son comté d'Ottawa-Est en un château-fort libéral. Il ne connut la défaite qu'en 1925, et se fit réélire en 1926, 1930 et 1935 avec de fortes majorités. Les fonctionnaires avaient besoin de lui pour prendre en main leurs intérêts au parlement; ils ne manquaient pas de l'y envoyer. Jusqu'en 1930 il était d'usage de dire que le vote d'Ottawa était le vote du pays, entendant par là que la ville d'Ottawa élisait toujours des députés ministériels. En 1930, M. Chevrier fit mentir le dicton. Son collègue d'alors, M. Frank Ahearn — l'homme de l'*Ottawa Electric*, possédant beaucoup d'argent mais n'ayant que cela — crut qu'il avait sauvé le parti libéral de la défaite

dans la capitale. En fait, il ne passa que parce qu'il avait partie liée avec M. Chevrier. Celui-ci était assez fort dans Ottawa-Est pour faire élire un candidat faible dans Ottawa-Ouest. En 1935, grâce à la vague libérale, M. Ahearn put conserver son siège, après le partage de la capitale en deux comtés fédéraux distincts.

Les années passaient et la carrière politique de M. Chevrier n'avançait guère. Il avait abandonné l'exercice de sa profession. Il regrettait le temps où il travaillait avec MM. Belcourt et Leduc. Il songeait même à céder le comté à un autre pour fonder une étude légale, lorsque de nouveau se posa, pour la vingtième fois, la question de la nomination d'un Canadien français à la Cour Suprême d'Ontario. Jusqu'alors on s'était refusé à donner justice aux Franco-Ontariens sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres. Sous le régime Bennett, M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, s'était montré particulièrement mal disposé à notre égard. M. Ernest Lapointe — dont il faut louer la ferme attitude en cette circonstance — fit la lutte au conseil des ministres en faveur d'un candidat franco-ontarien hautement qualifié, ayant à son crédit des services politiques notoires et une belle réputation d'avocat. Ce candidat était M. E.-R.-E. Chevrier, député

d'Ottawa. Celui-ci fut le premier des nôtres à siéger au plus haut tribunal de la province. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions il apportait un esprit bien préparé et une capacité de travail peu commune. Il s'y trouva tout de suite dans son élément.

A la Cour Suprême d'Ontario, M. Chevrier nous fait honneur.

M. W.-D. Euler

Dans l'Ontario il prend figure de grand homme. Dans le Québec on parle rarement de lui, alors que des nouveaux venus dans la politique fédérale — M. J.-G. Gardiner et M. Norman Rogers — suscitent une vive curiosité. De M. Euler on ne sait presque rien. Sa publicité personnelle se limite à sa région, son cercle d'amis semble restreint. La presse de langue anglaise donne de l'importance à ses travaux, assez peu à sa personne. Il n'est pas du groupe de ministres qui peuvent aspirer à la succession de M. Mackenzie King.

Il n'est pourtant pas jeune député, encore moins député frais émoulu de la bataille électorale. Il y a bien vingt bonnes années qu'il siège aux Communes, élu pour la première fois en 1917 et réélu depuis lors sans interruption par les électeurs du comté de Waterloo-Nord. C'est un vieil habitué des élections et de la Chambre. Ministre, par-dessus le marché, de 1926 à 1930, mais ministre du Revenu national. S'il est un ministère qui jette peu de reluisant sur l'homme qui en détient

le portefeuille, c'est bien celui du Revenu national. Et cependant on ne l'offre pas à des imbéciles, parce que les imbéciles y commettraient trop d'erreurs et que la consigne y est sévère: « Pas d'erreurs, s'il vous plaît! » On désigne à ce poste une tête solide, point nécessairement carrée, mais bon bloc, dans laquelle les chiffres s'alignent avec rectitude, agilité, précision.

Le ministre du Revenu national doit aimer le travail obscur et ingrat. Il a souvent l'air d'un assistant du ministre des Finances. Celui-ci prononce chaque année un discours du budget que les belles dames d'Ottawa vont écouter en grande toilette, prêtant surtout l'oreille à ce qui se dit autour d'elles. Mais lorsque le ministre du Revenu national présente, un mois plus tard, les projets de loi qui découlent de la politique financière exposée dans le discours du budget, les belles dames en ont assez des chiffres assommants et il n'y a plus personne dans les galeries. Le ministre ne parle que pour une opposition hargneuse, curieuse, questionneuse. La presse elle-même est lasse; elle accorde tout au plus de courts paragraphes, glissés dans les pages intérieures du journal, à l'administrateur compétent qui fatigue sa myopie sur des tableaux statistiques. Le ministre du Revenu national est l'un de ceux auxquels

on ne reprocherait pas de dire: *Il n'y a pas de justice!*

M. Euler a passé quatre ans à cette école d'humilité. Après la défaite de M. King en 1930, il est redevenu tout simplement M. Euler, c'est-à-dire un homme silencieux, tranquille et froid. En somme, un personnage que l'on remarque à peine et qui ne fait aucun effort pour attirer l'attention. Il n'a pas une apparence imposante. En le voyant passer, on ne se retourne pas pour demander: « Qui est celui-là? »

Pas bien grand, la démarche pesante et mesurée, la figure agréable mais fermée, des traits réguliers qu'éclairent des demi-sourires, le teint des hommes du Nord et des yeux gris bleus qui ont à la fois beaucoup de douceur et beaucoup de dureté. Tels sont ses principaux traits physiques. On dirait un voyageur de commerce dont les affaires vont bien. Il inspire confiance. Dès le premier abord, on le juge stable, résistant à l'attaque, capable d'administrer une entreprise.

A remarquer que ces qualités appartiennent toutes à la catégorie des vertus bourgeoises que l'on acquiert avec l'expérience, les contacts que donne la vie, une volonté bien dressée. Il n'y a que l'impassibilité et l'amour de la méthode que M. Euler tienne de ses ancêtres. C'est un pur *aryen*.

Lorsque Herr Hitler le reçut en 1936, il dut reconnaître en lui un digne représentant de la race germanique, de la Race sans épithète, ainsi que dit Rosenberg. Né de parents allemands, M. Euler passa son enfance à Kitchener, autrefois Berlin, centre d'une importante colonie allemande. Il se fit élire député du comté en 1917, après avoir été maire de Kitchener en 1913 et 1914.

En 1935, M. Mackenzie King, se souvenant des longues années de service du député de Waterloo-Nord et du Ministre du Revenu national, lui a offert le portefeuille du Commerce. M. King avait besoin d'un homme de confiance à ce poste dont il voulait faire un pivot de son administration. Le premier ministre se proposait de conquérir les marchés extérieurs et d'abandonner l'étroite politique protectionniste suivie par son prédécesseur. Devenu notre premier agent de commerce, M. Euler se mit à voyager. Il traversa les mers, visita les pays étrangers, s'entretint avec les dictateurs et les premiers ministres, vanta nos ressources naturelles, nos matières premières, nos denrées alimentaires, nos produits ouvrés. Aux uns il vendait du blé et des grains, aux autres il offrait du porc et des légumes, des automobiles, des métaux et du bois. Il passa de nouveaux traités, modifia les anciens, imprima une vigoureuse impulsion à notre

commerce d'exportation. Ses succès dans ce domaine sont indéniables.

Entre deux voyages, il fait peu de bruit, travaillant avec ses fonctionnaires à préparer de nouvelles conquêtes commerciales. Il prend son rôle au sérieux.

Il passait auparavant pour un protectionniste assez avancé. M. Bennett le taquinait à ce sujet et lui reprochait de trahir son idéal. Depuis que M. Dunning a répudié le libre-échange, M. Euler se sent en sécurité et en bonne compagnie dans le parti libéral. Quand il prononce un discours aux Communes, il porte le masque qui convient à un ministre du Commerce et il oppose aux sarcasmes du leader de l'Opposition une ironie calculée et efficace.

Sa vie, toute dirigée vers les affaires, offre d'utiles enseignements. Son père était ouvrier pauvre. A l'âge de 9 ans, le jeune Euler entretenait un fourneau d'usine; il accomplissait un travail dur qui exigeait beaucoup de force physique pour son âge. Il avait de grandes ambitions que sa famille était incapable d'encourager. Il emprunta de l'argent pour suivre les cours de l'école publique, puis ceux de l'Ecole normale de Toronto. Lorsqu'il obtint son diplôme d'instituteur, il revint enseigner la classe à Berlin. A la suite d'une

divergence d'opinion avec les membres de la Commission scolaire, il remit sa démission et se trouva sans emploi. Il lui vint à l'esprit qu'il devait risquer le tout et fonder lui-même une école commerciale, un *Business College*. Il s'associa à un citoyen d'Ottawa et il travailla au progrès du collège Gowling. Plus tard, il établit une école du même genre à Berlin. Au cours de ses nombreuses aventures de jeunesse, alors qu'il acceptait n'importe quelle tâche pour gagner sa vie et se faire des économies, il avait travaillé dans une imprimerie. Le journalisme d'affaires le tenta. Il acheta un journal allemand, le *Berliner Journal*, puis le *Record* et enfin le *Daily Telegraph*. Il fut ainsi en mesure de diriger l'opinion dans la région qu'il devait représenter à la Chambre. Il s'occupa en même temps d'assurance et s'imposa à l'attention du monde des affaires avant de devenir l'un des principaux membres du cabinet King.

M. Euler a des mérites personnels devant lesquels il faut s'incliner. Tout ce qu'il a aujourd'hui, tout ce qu'il est, il le doit à son travail personnel, à sa volonté, à ses efforts, à ses sacrifices. Il n'a peut-être pas de qualités extraordinaires, mais il a su, avec celles qu'il possédait et qu'il a mises en valeur, faire une oeuvre, atteindre un sommet que de plus brillants lui envient. Il par-

tage avec M. Charles Dunning, ministre des Finances, avec M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, avec M. Bennett lui-même et bien d'autres personnalités de premier plan, l'honneur d'être un *selfmade man* de qualité exceptionnelle.

Ces hommes sont des modèles sous bien des rapports; et c'est avec raison qu'on s'inspire de leurs exemples. Ils ont fait plus et mieux que d'innombrables diplômés d'université. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs suivi des cours universitaires sur le tard, grâce aux économies qu'ils avaient amassées comme garçons de ferme ou apprentis dans des établissements de misère.

La jeunesse, qui attend tout de l'école et de l'Etat, ferait bien de se convaincre que rien ne remplacera jamais le travail personnel, la persévérance et les humbles vertus d'ordre, d'épargne et de méthode qui ont fait le succès de quelques-unes des plus grandes figures de la politique, de la finance et de l'industrie.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET Bibliothèque

M. Oscar Boulanger

Né dans le comté de Bellechasse qu'il représente aux Communes depuis 1926, descendant de l'une des plus anciennes familles françaises établies en Nouvelle-France — ses ancêtres sont venus du village de Dovigny en 1649 — Oscar Boulanger porte, avec un nom sonnant bien le français, le type rural. Gras, rougeaud, bien portant, l'oeil clair, la face ronde d'un gros garçon bon enfant, la charpente massive, la main large, le muscle lourd, avec une timidité naturelle qu'il cache sous une brusquerie un peu gauche, il ne saurait renier, même sous la jaquette de coupe précise, qu'il appartient à une race de terriens, race forte et de manières simples, aussi chevillée au sol canadien qu'on puisse l'être.

Quand les choses vont bien — ô l'heureux temps de l'opposition où l'on peut faire du patriotisme et même du nationalisme (horresco referens) sans embarrasser le parti! — M. Boulanger porte sur sa face épanouie la joie de vivre, d'être député, d'être libéral, d'avoir l'amitié de ses chefs. Mais

quand les choses vont mieux — paradoxe! — et que le parti est au pouvoir, les chefs n'aiment guère les revendications patriotiques. Les journaux indépendants élèvent la voix. Alors le député de Bellechasse est de mauvaise humeur. Ceux qui ne partagent pas ses vues et qui le lui disent, d'amis qu'ils étaient, deviennent adversaires. Un peu plus et ce seraient des *bleus;* car il n'y a que les *bleus* pour critiquer M. Taschereau, M. Godbout, M. Lapointe, M. King. Si ce ne sont pas des *bleus*, ce sont des mécontents du parti!

A maintes reprises le député de Bellechasse a manifesté des dispositions excellentes, une certaine ouverture d'esprit, un patriotisme réaliste, exigeant. Pour s'affirmer comme il l'a fait en deux ou trois occasions, il a accepté des sacrifices, essuyé des rebuffades. Il a mérité de ses compatriotes, surtout à cause de sa campagne en faveur de la monnaie bilingue dont il a fait son affaire. S'il ne s'imposait pas comme chef, il paraissait du moins bon ouvrier de l'oeuvre commune. Malheureusement il est l'homme d'un parti. Il touchait par plus d'un lien à l'ancien régime de Québec. Le drame qui s'est posé pour lui, au cours de ces dernières années, se pose pour la plupart des députés de langue française. Son cas est, de ce point de vue, infiniment intéressant et instructif,

s'il n'offre point autrement un modèle piquant au portraitiste.

* * *

Oscar Boulanger se réclame à bon droit d'une longue et forte lignée d'ancêtres. Le Canada tout entier est sa patrie, du Cap Breton aux Montagnes Rocheuses. Son patriotisme embrasse l'horizon national. Il se sent chez lui dans l'Ouest, dans l'Ontario, à Ottawa. Il ne comprend pas que des jeunes gens parlent d'un *séparatisme* québecois. Cela l'attriste et l'inquiète. « *Ils en ont une santé, ces jeunes!* » dit-il d'un ton méprisant. *Le séparatisme?* Peut-être n'a-t-il pas très bien étudié les causes du mouvement. Chez lui la réaction est plutôt d'ordre physique. Il rejette le *séparatisme* comme menace d'amoindrissement et de débilité. Il n'en veut pas même entendre parler. Il a confiance dans l'avenir du Canadien français dans les neuf provinces du Canada. Ses espoirs ne manquent donc pas de robustesse.

Canadien, c'est à ce titre que le député de Bellechasse a travaillé, pendant plusieurs années, à créer un véritable esprit national.

Ancien président général des *Canadiens de naissance*, il a prononcé d'innombrables discours

en faveur des *Fils du Canada.* Il y a depuis longtemps au pays des *Sons of England*, des *Sons of Scotland*, des *Sons of Ireland*, des sociétés pour les *Filles de l'Empire.* Pour les citoyens canadiens de langue française ou anglaise, nés au Canada, dont la patrie est le Canada, qui ne reconnaissent comme leur vraie patrie aucun pays d'Europe, il n'y avait pas de société nationale. M. Boulanger s'est consacré à cette oeuvre, de concert avec des Anglo-Canadiens. La société a grandi. Elle a essaimé. M. Boulanger a eu mainte occasion d'affirmer que le Canadien français, cela va de soi, est, au premier chef, le type accompli du Canadien de naissance.

Au parlement fédéral, le député de Bellechasse a mené de belles luttes. Ce serait injustice de ne pas le reconnaître. Contre l'immigration tout d'abord. Contre les privilèges excessifs dont jouissent encore ceux des nôtres qui ont porté les armes pendant la guerre de 1914. Contre les soldats des armées alliées qui ont des faveurs particulières de l'Etat dans le fonctionnarisme. Il a bataillé ferme pour faire reconnaître les droits de nos compatriotes dans l'administration d'Etat. Il est l'un des rares députés du Québec qui aient étudié la loi de la commission du fonctionnarisme.

• • •

Ayant, le premier, proposé à la Chambre une résolution en faveur de la monnaie bilingue sous le régime Bennett, il y est revenu à plusieurs reprises. Il a eu l'appui de quelques conservateurs, notamment du regretté Armand Lavergne. Après la défaite de M. Bennett, il sut rappeler à M. King et à M. Lapointe leurs promesses électorales. M. Boulanger était prêt à recommencer la lutte. Il se montra, dans cette circonstance, absolument sincère: lettres et documents peuvent le démontrer. M. Ernest Lapointe voulut que l'on procédât de façon diplomatique. M. Boulanger se contenta d'encourager des pressions indirectes. Si le principe de la monnaie bilingue fut accepté, le mérite du succès revient dans une bonne mesure au député de Bellechasse.

Les attaches du parti contredisent, chez le député le mieux disposé, les élans du patriotisme désintéressé. M. Boulanger, depuis la victoire de son parti en 1935, se révèle en somme beaucoup moins agressif. Le parti prend pour lui la forme d'un appel supérieur auquel il obéit avec empressement. Ce député est libéral à Québec comme à Ottawa, selon le coeur de M. Alexandre Taschereau, selon le voeu de M. Ernest Lapointe. Il a fait les luttes de l'ancien régime de Québec. Il a excusé les excès de l'administration, le libéralisme

effaçant tout, justifiant tout. Jusqu'à la dernière heure du régime Taschereau M. Boulanger s'est montré partisan ardent, batailleur. Il y défendait évidemment plus que des principes. Il revint aigri de cette défaite.

Lors du premier débat sur les crédits militaires en 1937, il se montra docile interprète de la pensée de ses chefs. Ceux qui l'avaient appuyé jusque-là et l'avaient encouragé à prendre des attitudes nettement nationales lui reprochèrent ce qui leur paraissait de la servilité. Il en ressentit un coup, comme une blessure; il se renfrogna. En quelques mois, il évolua à vue d'oeil. Il s'identifia davantage avec le parti, en devint l'un des membres influents, le préféré d'un ministre puissant qui lui rendit confiance pour confiance et le chargea de diriger la campagne d'une élection partielle et la direction du pavillon canadien à l'Exposition universelle de Paris. M. Boulanger finit par tout accepter de son parti, même une politique condamnée par les Canadiens de naissance.

* * *

On disait que, parmi les députés fédéraux de la région québecoise, il avait de bonnes chances d'obtenir un portefeuille, dans le cas d'un remanie-

ment ministériel qui ne s'est pas produit. Il possède une certaine facilité, grâce à la pratique de sa profession et de la tribune politique. Il est orateur moyen et parle anglais de façon intelligible. Avocat, il présente bien un bill et sait débattre une question avec bon sens. Il n'a pas encore assez confiance en lui-même; cela viendra sans doute. Il n'eût été ni pire ni meilleur ministre que plusieurs autres.

M. J.-G. Gardiner

Les hommes de petite taille compensent parfois par une intelligence vive, un caractère bien trempé, une activité inlassable, ce que leur stature leur refuse d'élégance et d'autorité native. M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, en est un frappant exemple. Bref, avec des épaules larges, des jambes courtes et solides, une démarche assurée, un regard droit derrière des verres qui révèlent une myopie naissante, il donne, dès le premier abord, une impression d'énergie, de volonté, d'ardeur contenue. Le visage est ouvert, mais les traits sans finesse. La tête ronde, le masque habituellement froid, il a un sourire singulièrement engageant, des manières affables, une voix bien contrôlée. En peu de mots, il dit ce qu'il a dans la tête; il s'exprime sur un ton dans lequel se mêlent adroitement les nuances de bonhomie et d'autorité.

Il a 56 ans, l'âge indéfini par excellence, où les marques d'usure n'apparaissent pas encore. Il affecte d'être jeune, alerte, primesautier. Il ignore la fatigue, s'impose un labeur incessant, entre-

prend de longs voyages, assiste aussi régulièrement que possible aux réunions du cabinet, dirige un ministère important, a l'oeil à ses affaires, organise les provinces de l'Ouest, contrôle d'une main ferme une puissante machine politique. Avec cela, toujours dispos, facilement abordable, maître de lui. Il se rend au conseil des ministres une serviette sous le bras. Ses dossiers ne le quittent pas. Il sait ce qu'il veut, ne refuse pas la bataille, prouve son point, emporte l'adhésion de ses collègues et le butin. Il inspire confiance parce qu'on le sait informé des besoins de son ministère et des provinces de l'Ouest. On lui accorde de la latitude parce qu'il représente une force auprès des députés des Prairies et qu'au surplus, homme de parti, il prêche et observe la discipline de parti.

Il est cultivateur, mais il possède des titres universitaires. Il a fait ses études primaires dans les écoles publiques d'Ontario et du Nébraska, ses études intermédiaires dans le Manitoba, ses études normales en Saskatchewan et ses études secondaires à Winnipeg. Ses parents, qui trouvaient la vie dure sur une ferme près d'Exter, Ontario, s'expatrièrent dans le Nébraska, puis revinrent quelques années plus tard en Ontario. Le jeune Gardiner quitta l'école primaire à l'âge de treize ans, travailla pendant quatre ans sur une terre voi-

sine, amassa assez d'argent pour s'acheter un billet de chemin de fer comme moissonneur. Il avait 17 ans lorsqu'il s'embaucha sur la terre de l'un de ses oncles, à Clearwater, Manitoba. Il constata dès lors qu'il lui fallait poursuivre ses études. Grâce à des prodiges d'économie et de travail, il obtenait, dix ans plus tard, son baccalauréat ès lettres au Collège du Manitoba.

A l'instar de M. R.-B. Bennett, M. Gardiner devint maître d'école, mais il n'étudia jamais le droit. Il se lança de bonne heure dans la politique. Il fit la campagne de 1911 en faveur de la réciprocité et en 1914 il fut élu député de Qu'Appelle à la Chambre de la Saskatchewan. Il devait représenter cette circonscription électorale jusqu'au moment où M. Mackenzie King lui offrit le portefeuille de l'Agriculture. Qu'Appelle, qui lui avait été fidèle depuis plus de 20 ans, n'en avait pas moins élu un député fédéral conservateur en 1930 et en 1935, M. E.-E. Perley. De là la guerre inlassable que M. Gardiner livre à M. Perley. Il ne lui passe rien. Il relève toutes ses déclarations, les contredit, les réduit en mille miettes, il n'est satisfait que lorsque son adversaire bat en retraite. Il n'est pas bon de se frotter à ce bout d'homme qui a le croc et la mâchoire du bouledogue.

Elu pour la première fois en 1914, réélu en 1917, il a été porté au pouvoir par acclamation en 1921. M. Charles Dunning, alors premier ministre de la Saskatchewan, ne pouvait plus l'ignorer. Il devint ministre de la Voirie et ministre responsable du Bureau provincial du Travail et de l'Industrie. Après la démission de M. Dunning, qui avait accepté le portefeuille des Chemins de fer dans le cabinet King, M. Gardiner fut invité à lui succéder. Encore une fois, ce choix s'imposait, bien que l'on ait dit que les relations entre MM. Dunning et Gardiner étaient dès cette époque assez peu cordiales. M. Gardiner devint premier ministre et trésorier de la province. En 1929, après une campagne d'une violence insurpassée depuis, il perdit le pouvoir aux mains de M. Anderson. M. Gardiner se montra d'une telle agressivité dans l'opposition que la province le porta de nouveau au pouvoir. Victoire sans précédent, car pas un seul conservateur ne fut élu à l'élection de 1934.

Il vint à Ottawa, grandi par ce succès, acclamé par les gens de l'Ouest comme leur porte-parole officiel au conseil des ministres. Il avait été l'un des appuis de la première heure de M. Mackenzie King au congrès libéral d'Ottawa en 1919. Il se retrouvait donc dans la grande famille libérale,

avec des frères dont quelques-uns n'éprouvaient guère d'enthousiasme à le voir établir ses quartiers dans la politique fédérale. Ainsi que Gustave Le Bon l'a dit: *Entre hommes politiques de partis différents l'amitié est possible. Entre hommes d'un même parti la jalousie est généralement trop intense pour permettre l'amitié.* On observait en particulier, que les sentiments qu'éprouvaient l'un pour l'autre M. Dunning et M. Gardiner, manquaient peut-être de cette franche amitié qu'on serait porté à attendre chez des gens du même parti, tous deux membres du même cabinet, après avoir été à tour de rôle premier ministre de la même province.

On prétend que M. Gardiner n'aurait pas approuvé spontanément le choix de M. Dunning comme chef du cabinet de la Saskatchewan en 1922. Si tel est le cas, M. Dunning a dû éprouver quelque amertume en nommant M. Gardiner ministre de la Voirie. Chose certaine, c'est que M. Gardiner n'a pas blâmé M. King d'offrir un portefeuille fédéral à M. Dunning en 1926, car ce départ lui ouvrait l'avenue du pouvoir. M. Dunning fut bien incapable d'empêcher M. Gardiner de se hisser au poste de premier ministre de la province et de s'emparer de la machine politique libérale, l'une des plus perfectionnées au Canada.

M. Gardiner accepta cette succession avec empressement, avec tout ce qu'elle comportait de responsabilités. Il régna avec un vif contentement de ses oeuvres. Il perdit le pouvoir, le gagna de nouveau et devint, par le fait même, la figure politique dominante de la province.

Bien plus. Dès son arrivée à Ottawa, il succéda à M. Dunning dans le coeur des députés de l'Ouest. M. Dunning; tout en ayant été tour à tour bon ministre des Chemins de fer, excellent ministre des Finances, déçut l'Ouest sous plusieurs rapports. Il n'a pas été l'orateur de premier plan que l'on s'attendait qu'il fût. Son passage prolongé dans les conseils d'aministration lui a fait oublier son libre-échangisme si cher à l'Ouest et ses projets de réforme monétaire. M. Dunning a commis l'erreur de se détacher de l'Ouest et de perdre le contrôle de l'organisation électorale. M. Gardiner, profitant adroitement de la crise du blé et de la sécheresse dans les prairies, a étendu sa puissance au Manitoba et à l'Alberta. Il a placé ses amis aux postes stratégiques. Il dirige presque tout le patronage dans l'Ouest. Les députés viennent manger dans sa main. Il adoucit sa tyrannie avec des façons familières. Les députés l'appuient avec plaisir; il a le don précieux de convertir ses amis en fanatiques de sa propre cause.

M. Gardiner voulut en outre établir sa supériorité sur ses collègues comme orateur parlementaire. Sous ce rapport, il a déclassé M. Dunning, il a rempli toutes les promesses que ce dernier n'avait pu tenir. Dès sa première session à Ottawa, M. Gardiner s'en prit à M. Bennett. Alors que les libéraux, se souvenant des mercuriales que l'ancien premier ministre leur avait servies de 1930 à 1935, n'abordaient M. Bennett qu'avec des gants blancs et des sourires peureux, M. Gardiner se fit une spécialité de provoquer l'ancien premier ministre. La première fois qu'il se mesura avec cet adversaire redouté, il créa une véritable sensation. A M. Bennett, grand seigneur, imposant dans sa jaquette impeccable, orateur encyclopédique, volubile et méprisant, M. Gardiner opposa le ton affirmatif, la remarque insidieuse, l'exposé clair, l'ironie froide et cruelle. Après cette première rencontre, le mythe d'un M. Bennett invincible était mort. Par après, M. Gardiner croisait le fer avec un plaisir évident avec le chef de l'opposition. Il l'attirait par des feintes, lui portait des coups directs, le forçait au silence bourru.

Il arrive que M. Gardiner n'hésite pas à verser dans la démagogie. Il réussit à arracher aux *back-benchers* libéraux des cris de triomphe. Il consolide ainsi ses positions, se fait des admira-

teurs et détrône les vieux chefs. Il n'en néglige pas pour autant les affaires de son ministère, car il est réaliste et calculateur. Il reste, par-dessus tout, homme de parti. Il sait tempérer ses ambitions. Pour arriver à ses fins, il n'aurait jamais recours aux moyens extrêmes que M. Stevens prit pour assurer la victoire de ses idées. Il fera la lutte dans les caucus du parti. Et contre lui, dans quelques années, qui pourra-t-on opposer? M. Dunning est parti. M. Gardiner a déjà une forte avance sur ses autres concurrents. Pour être un chef acceptable, à tous les points de vue, il lui manque encore une connaissance parfaite des provinces de l'Est, et tout particulièrement de l'idéal et des problèmes des Canadiens français. A la fin du siècle dernier, on avait l'habitude de dire aux jeunes gens ambitieux: « *Go West, young men!* » A M. Gardiner il faut conseiller d'aller dans l'Est, dans le Québec, de prendre contact avec notre population, de s'efforcer de comprendre l'idéal canadien des gens de chez nous. Il saura alors que l'impérialisme n'est pas une garantie d'unité nationale.

M. E.-C. St-Père

Eddy St-Père — comme l'appellent familièrement ses collègues — a un chef digne du bronze: large front fuyant entièrement découvert, cheveux rares et blancs qui font couronne, sourcils épais, bien arqués, sur des yeux noirs et vifs, teint basané, nez imposant aux ailes saillantes, joues lisses, bouche bien fendue, lèvres étroites, menton avancé qui pose au défi. La tête remue sans cesse, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut. Il ne s'agit pas de nervosité, mais de mobilité déconcertante. Le visage est expressif, avec des sourires qui sillonnent les joues de plis tassés, des rires formidables qui absorbent la figure entière, des colères qui se massent sur le front et dans les yeux. A ses mauvaises heures, *Eddy* St-Père est la vivante image d'*une tempête sous un crâne*...

Il est (déjà!) l'un des doyens de la députation de langue française. Il siège aux Communes depuis 1921. On dirait que les électeurs d'Hochelaga l'ont choisi à perpétuité comme leur député à

Ottawa. Il a converti sa circonscription électorale en château-fort. Il y remporte des majorités écrasantes qui ne tombent jamais au-dessous de 10,000 voix. Il y règne en maître. Il y commande l'opinion. Passé de la rédaction de la page sportive d'un journal à la politique, il est resté fortement attaché à son métier de journaliste. Il s'intéresse au monde des journaux tout autant qu'au monde du sport. Le journalisme est pour lui l'école par excellence de formation. Il met du zèle dans ses appréciations des confrères qui partageaient avec lui la tâche de publier un journal. Il a conservé de ces années de labeur un souvenir attendri, amusé, agrémenté d'innombrables anecdotes. Mais le *sport*, sous toutes ses formes, lui est aussi cher que le journalisme; et la politique lui tient autant à coeur que le sport.

• • •

D'aussi loin qu'il se souvienne il est resté inébranlablement attaché à la foi libérale. Il manifeste de temps à autre, en conversation, des velléités d'indépendance. Il a parfois des mouvements de mauvaise humeur à l'endroit des chefs, des condamnations même assez fortes de certains actes publics. Cela, il va sans dire, se passe *in camera*,

dans le cercle des députés libéraux de Montréal, qui ont toujours l'air de comploter et qui, au pire, ne font que passer jugement sur les ministres, les députés, le parti conservateur, les journalistes, l'Europe, la guerre, Roosevelt, Mussolini, les courses de chevaux, la politique de M. King. M. St-Père a alors des grognements terribles, des éclats de voix qui ébranlent les convictions les mieux assises. Quand l'orage est passé, nos députés reprennent leur rang avec docilité.

Le député d'Hochelaga aime causer. C'est son grand défaut. Du matin jusqu'au soir, il parle, parle, parle. Il s'informe de la dernière démarche d'un député auprès d'un ministre, des sentiments d'un collègue sur une question nouvelle, des rumeurs et des potins, des prochaines nominations et des remaniements ministériels possibles. Parfois on s'assemble dans une chambre de député ou dans le *lobby* libéral. Là, comme on dit, on *pique une jasette* pendant que d'autres jouent aux cartes. Dans ces réunions improvisées M. St-Père devient vite le centre d'intérêt. Il taquine un collègue, raconte une histoire, fait des prédictions. Comme il a belle voix, un bon recueil d'anecdotes, des souvenirs personnels, on le laisse parler à son aise. Son inséparable pipe le soutient, le stimule, l'inspire. Enfin, il vit! Intensément! M. St-Père

n'avait pas la vocation du Trappiste. Il n'a jamais cru, quant à lui, que le silence est d'or.

Connaissant beaucoup de gens, il est au courant de beaucoup d'affaires. Il affiche une expérience mûrie au cours de longues années d'intimité avec les ministres et les stratèges du parti. « Ah! dit-il souvent, en parlant d'un ministre plus jeune que lui et qui s'était aventuré dans la politique municipale, je lui avais bien dit qu'il faisait une sottise en s'embarquant dans cette galère... » A qui lui demande conseil, il donne généreusement. Il n'hésite pas d'ailleurs à émettre ses vues sur les problèmes du jour. Il y va carrément. Il a opinion sur tout. Du point de vue strictement politique, il n'a pas toujours tort. Il connaît assez bien les hommes et sait démêler les motifs intéressés. Il se fait fort de piloter les *jeunes* à travers les écueils de la vie parlementaire. Volontiers il se déclare leur guide. C'est ainsi qu'il entend rendre service. Il est permis de se demander si sa tutelle n'est pas souvent illusoire.

Il assiste assidûment aux séances de la Chambre. Si la discussion est terne, il ne se prive pas de l'égayer à sa façon en causant avec ses voisins d'une voix sourde qui empêche souvent les auditeurs de comprendre le discours du *back-bencher*. Le président de la Chambre a beau lancer un

Order retentissant, on entend un bourdonnement inégal venant du coin qu'habite le député d'Hochelaga. Il partageait avec M. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, l'insigne privilège de se couvrir la tête en pleine séance. Il lui arrive rarement de prononcer un discours. Non pas qu'il en soit incapable: il sent sans doute que son éloquence un peu théâtrale, si elle convient aux assemblées populaires, détonne aux Communes, où l'éloquence a du sang-froid et l'esprit mathématique. M. St-Père a le grand mérite de s'exprimer en français chaque fois qu'il prend la parole à la Chambre. Il a aussi une fierté nationale chatouilleuse qui lui a inspiré de bonnes répliques à des fanatiques obtus. Un jour, s'étant bien préparé, il a prononcé un discours qui lui a mérité des félicitations de la part de M. Henri Bourassa: il avait traité des questions ouvrières, qu'il connaît bien.

Après cet effort, le député d'Hochelaga n'a pas cru nécessaire de remporter de nouveaux succès oratoires. Il participe à un ou deux débats par session. Il pourrait faire mieux et davantage. Il est bien au courant des problèmes de l'emploi et des salaires: le gouvernement l'a reconnu en le déléguant à Genève à l'annuelle Conférence internationale du travail. M. St-Père semble avoir

perdu toute ambition. Il est du groupe d'anciens députés qui se sont laissé devancer par de plus jeunes. Ils constituent maintenant la vieille garde. Ils sont sans doute désabusés, pour ne pas dire aigris. Ils s'aperçoivent que la politique ne donne pas ce qu'elle promet. On y consacre quinze, vingt, vingt-cinq ans. On y dépense les plus belles années de sa vie. Et, après un quart de siècle de ferveur, on voit qu'on a travaillé pour d'autres. La politique de parti n'apporte de consolations qu'à ceux qui s'imposent très vite au parlement. Aux autres, elle offre une existence dénuée d'intérêt.

• • •

Après l'élection de 1935, le parti a rendu hommage aux longues années de service du député d'Hochelaga en le nommant *whip* des députés de la province de Québec. Sa chambre est une belle pièce bien meublée. La plupart du temps il laisse sa porte grande ouverte. Assis à son bureau, il peut ainsi, sans se déranger, voir ce qui se passe dans le corridor. Il dit bonjour à tout le monde, arrête un voisin et, éternel causeur, recommence à parler. Ainsi coulent les jours de session, entre les devoirs du *whip*, les séances de la Chambre, la

correspondance des électeurs, les conversations amicales.

M. St-Père est le type du député de langue française venu du Québec après la réorganisation du parti par M. Mackenzie King. Depuis 1921, ses amis disent qu'il n'a guère changé. Il a assisté au début du premier régime King, à ceux de MM. Lapointe, Cardin et Rinfret. Il a vieilli avec eux, partageant pour ainsi dire leurs succès et leurs revers. Il leur est resté fidèle, malgré des mouvements d'impatience, malgré d'étranges évolutions de la doctrine du parti libéral. En dépit de petites manies dont on s'amuse sans malice, M. St-Père ne compte que des amis, car il est serviable, empressé à dire un bon mot en faveur d'un confrère.

Pour tout résumer dans le style du *Guide Parlementaire*, on peut définir M. St-Père en deux mots: *un libéral*. Même pendant la session de septembre 1939 il n'a pas voté contre son parti.

Trois ministres: MM. J.-L. Isley, C.-D. Howe et N. McL. Rogers

Former un ministère est la tâche la plus importante, la plus délicate et la plus ardue de toutes celles qui incombent à un premier ministre. M. Mackenzie King, dès qu'il apprend que son parti est porté au pouvoir, se retire dans le silence, refuse sa porte aux intrigants, consulte sa conscience et . . . M. Ernest Lapointe. Il ne reçoit que ceux qu'il invite. On dit aussi qu'il médite longuement devant le portrait de sa mère, son inspiratrice dans les plus graves décisions. Une erreur peut être fatale au gouvernement et au parti. Il s'agit d'offrir aux plus méritants et aux mieux préparés des candidats élus et des membres influents du parti les portefeuilles qui leur conviennent davantage, compte tenu de leur expérience, de leurs aptitudes et de leur caractère. Le premier ministre doit veiller également à préparer les hommes qui demain auront la responsabilité de gouverner le pays. On s'accorde à dire que M.

King eut la main heureuse en 1935 et qu'il s'entoura de collègues intelligents, capables d'administrer les départements qui leur étaient confiés. Il s'est montré excellent juge d'hommes lorsqu'il a donné des portefeuilles à MM. J.-L. Isley, C.-D. Howe et N.-McL. Rogers. Tous trois n'ont pas la même valeur, s'ils possèdent tous des qualités suffisantes pour justifier le choix du premier ministre.

—I—

Encore jeune, M. J.-L. Isley n'en est pas moins un député d'une longue expérience, ayant été élu pour la première fois en 1926. Il n'avait alors que 32 ans. De 1926 à 1930, il essaya timidement ses armes, se contentant surtout d'observer et d'étudier. Après la défaite de 1930, M. Isley devint, avec M. J.-L. Ralston, l'un des principaux représentants des Provinces Maritimes. Assidu aux séances des Communes et des commissions parlementaires, il se distingua entre tous ses collègues par un maintien digne, un désir sincère de se renseigner, des remarques judicieuses, des discours sérieux et bien documentés. Membre de la Commission des Onze, il suivit les travaux de l'enquête avec une ponctualité exemplaire et déter-

mina la position que devaient prendre les libéraux relativement aux recommandations de la commission.

Pendant les cinq années d'opposition, il attira l'attention de ses chefs et mérita le poste qu'il occupe aujourd'hui, d'autant que, M. Ralston s'étant retiré pendant quatre ans de la politique, il fallait un porte-parole de la Nouvelle-Ecosse dans le cabinet. Il avait ce qu'il fallait pour réussir. Possédant une culture générale, avocat, versé dans les sciences économiques, il était en mesure de se prononcer sur à peu près toutes les questions qui constituent le fond du problème politique fédéral. Sous une apparence débile, il cache une grande force de caractère. Il a des idées qu'il défend avec une obstination irréductible. Il ne fait pas bon de le contredire: les témoins à l'enquête des Onze en ont appris quelque chose. L'obstacle l'irrite et la mauvaise volonté chez un témoin le met en colère. Dans un débat, il réplique au point, froidement, parfois avec un dédain à peine déguisé. Il faut regretter qu'une voix faible l'empêche de donner sa pleine mesure comme orateur.

Il a déjà voté contre son parti. On le lui a pardonné, mais on ne l'a pas oublié. On doit toujours se rappeler, quand on traite avec lui, qu'il ne

parle jamais à la légère et que les paroles chez lui recouvrent un fond de conviction assez rare chez les hommes qui font la politique. Il est grand, blond, avec une mèche de cheveux qui lui tombe sur le front. Derrière des verres, un regard bleu, doux et tranquille. On le prendrait pour un haut fonctionnaire. Il a la démarche lente et pesante. Très souvent premier rendu aux réunions du cabinet, il y arrive, une serviette sous le bras, avec un air de nonchalance qui trompe ceux qui le connaissent peu. Il a bonne tête, vaque à ses affaires d'une façon méthodique et précise. Ministre du Revenu national, il peut espérer le portefeuille des Finances, tout au moins celui du Commerce. Il y sera dans la tradition des gens des Provinces Maritimes, qui ont fourni un contingent d'hommes politiques remarquables.

—II—

La figure modeste de M. Isley contraste avec celle de M. C.-D. Howe, type de l'*outdoor man*. Le ministre du Transport est un homme bien musclé, le visage basané, les épaules pleines. Les mâchoires développées, les dents longues, le rire bruyant, tout indique chez lui l'homme de bel appétit qui aime le mouvement, les entreprises de

construction et les affaires. Elu pour la première fois en 1935, on l'invitait quelques jours après les élections à prendre la direction de l'un des départements les plus importants, le ministère du Transport, résultat de la fusion des anciens ministères des Chemins de fer et de la Marine. On y a joint le service du transport aérien. M. Howe est donc, en ce qui regarde les moyens de locomotion qui relèvent de la juridiction fédérale, une manière de tsar, ce qui n'est pas de nature à modérer ses transports!

Il n'aime rien tant que voyager, se *transporter* d'un bout à l'autre du pays. Il a voulu inaugurer lui-même le service aérien transcanadien. Quitter Montréal de bonne heure le matin, arriver assez tôt à Vancouver le même jour pour y jouer une partie de golf, n'est-ce pas le dernier mot du progrès et, pour tout dire, de la civilisation? M. Howe est un ingénieur civil. Il tient à prouver que l'ingénieur civil est l'un des principaux artisans du développement du Canada. Construire des ponts, creuser le lit du fleuve, administrer des ports, mettre en circulation de puissantes locomotives, organiser un service de transport aérien, M. Howe est fait pour cela. Il est dans son élément. Il vit intensément dans l'action. La joie lui illumine le visage. M. King n'a pas désigné un méde-

cin au ministère des Chemins de fer, ni un avocat au ministère de la Marine. Quand il a confié le ministère du Transport à M. Howe, il savait ce qu'il faisait. De ce point de vue, M. Howe est acceptable.

Mais pour être bon ministre du Transport, il ne suffit pas d'être ingénieur ni d'avoir fait la coulisse à Ottawa pendant quelques années en faveur de divers projets. (Quelle ne fut pas, en effet, la surprise de plusieurs députés libéraux d'apprendre qu'un des coulissiers les mieux connus à Ottawa avait été nommé membre du cabinet!) Il faut encore savoir un peu de finance et comprendre les exigences humaines de l'administration. M. Howe, lorsqu'il s'agissait de discuter la structure financière des C.N.R., n'était pas de taille à se mesurer à M. Bennett; et quand il fallait donner au port de Montréal un gérant de langue française, il se laissait berner par les membres de la Commission nationale des ports ou par d'autres influences. Ingénieur civil, par conséquent homme essentiellement d'action, il est porté à conduire les députés comme il commandait les ouvriers sur un chantier de construction: *Drop it or get out.* Voilà un mot qu'il n'est pas facile d'oublier, quelque bonne volonté qu'on y mette. Pour résumer, M.

Howe est un bon ingénieur civil qui se croit terrible et qui a surtout de l'habileté.

—III—

M. Norman-McLeod Rogers n'est ni grand ni gros, ni petit ni maigre. Il a une curieuse figure agitée, illuminée d'un regard magnifique. Ses yeux, extrêmement vifs, révèlent une intelligence éveillée, un enjouement malicieux. Personne n'est pourtant plus sérieux que M. Rogers, du moins dans ses rapports officiels. Ses discours ne recèlent aucune trace d'humour. Ils ont un caractère académique, mesuré. Ils sont bourrés de principes économiques et de statistiques. M. Rogers les débite d'un ton modéré, monotone, par petites saccades. Rien de la grande éloquence. Le ministre de la Défense nationale se contente d'établir son point, de le prouver. Il ne vise pas à montrer que ses contradicteurs ont tort. Ses débuts ont été humbles et prudents. Aujourd'hui encore il ne semble pas complètement libéré d'une certaine timidité.

Il s'est formé à l'école de M. Mackenzie King. Comme le premier ministre, il a fait de solides études universitaires et décroché un nombre honorable de titres qui s'alignent à la suite de son

nom comme autant de signes hiéroglyphiques. Comme M. King, il a fait un stage dans le fonctionnarisme, à titre de secrétaire particulier du premier ministre lui-même, alors que M. King avait été sous-ministre du Travail. Soldat, avocat, professeur d'université, il avait une expérience variée avant de se lancer dans la politique active. Son père était de nationalité galloise. Sa mère, écossaise, lui donna le prénom de McLeod.

M. Rogers tient de très près à M. King, son inspirateur et son protecteur. Aux Etats-Unis, on a remarqué que les secrétaires de plusieurs chefs politiques et industriels ont eu de belles carrières. Ainsi Samuel Insull a été secrétaire de Thomas Edison, John Raskob, de Pierre Du Pont, George Cortelyou, de Théodore Roosevelt. C'est en travaillant sous les ordres d'un homme intelligent et influent que l'on s'habitue à devenir soi-même un conducteur d'hommes. M. Rogers, pendant qu'il était secrétaire de M. King, prit connaissance des principaux problèmes politiques du pays. C'est pour cette raison qu'on le considérait naguère comme l'un des successeurs possibles du premier ministre, ayant appris de ce dernier le secret d'une politique de juste milieu, de réforme modérée et de compromis. A moins que d'autres, plus agres-

sifs et plus ambitieux, ne lui barrent la route. Ce qui semble bien le cas aujourd'hui.

* * *

De ces trois ministres, c'est évidemment M. Howe qui a le moins d'avenir. Ayant obtenu le portefeuille qu'il détient par un heureux hasard, il ne peut guère espérer s'élever davantage. Par contre, MM. Isley et Rogers sont des hommes jeunes, possédant tous deux d'exceptionnelles qualités, également travailleurs et sérieux, bons administrateurs et orateurs passables. Ils font partie de l'équipe d'hommes qui dirigeront le parti libéral pendant de nombreuses années. Ils peuvent encore servir 20 ans avant de prendre leur retraite. En les appelant auprès de lui et en leur confiant des ministères, le premier ministre voulait insuffler une vie nouvelle à son parti et préparer les chefs de demain. Ils n'ont pas encore l'autorité de M. Dunning, de M. Euler, mais cela viendra vite. Avec M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, M. Mackenzie, ministre des Pensions et de la Santé nationale, M. C.-G. Power, ministre des postes, MM. Isley et Rogers constituent le jeune élément dans le cabinet. Ils sont de bon calibre. Ils n'ont rien à envier à leurs collègues plus âgés, sauf l'expérience.

M. J.-A. Bradette

Quand il fut élu pour la première fois député à Ottawa, en 1926, M. J.-A. Bradette avait 40 ans. A cet âge, lorsque par surcroît on peut se prévaloir du titre toujours envié de député fédéral, on a l'habitude de se croire *arrivé*. On n'attend plus après un certain nombre d'années dans la politique active que la retraite heureuse du sénateur ou du rentier. M. Bradette, à l'encontre de la plupart de ses collègues, crut, pour sa part, qu'il commençait à peine à vivre. Il voulut satisfaire une ambition de jeunesse, celle de suivre un cours d'études et de devenir avocat. Quelle tâche à entreprendre à 40 ans, après une vie rude et quelque peu aventureuse, consacrée tout entière à consolider des intérêts matériels! Plus d'un se serait découragé au départ, anticipant les longues journées de réclusion, loin des plaisirs faciles qu'offre la vie officielle dans la capitale.

M. Bradette ne se découragea jamais. Peu de temps après son arrivée à Ottawa, il commença ses études secondaires sous la direction de pro-

fesseurs de l'Université d'Ottawa. Il devait, pendant près de dix ans, conduire de front les affaires de son comté et ses études classiques. Chaque année il revenait à Ottawa bien avant l'ouverture de la session, afin de pouvoir travailler dans une tranquillité relative. Il ne négligeait pas pour autant la vie parlementaire. Il intervenait dans les débats et suivait de près les réunions du parti. Il recevait les gens de son comté et faisait les courses habituelles aux ministères. Mais il savait partager ses journées entre l'étude et les exigences de son état. S'il lui arrivait de consacrer plusieurs jours à la préparation d'un discours ou à sa correspondance, il reprenait bientôt le temps perdu en prolongeant les séances à sa table de travail.

C'était un curieux et réconfortant spectacle de voir le député de Cochrane aux prises avec les difficultés d'un thème latin ou d'un problème algébrique! Il y mettait toute son ardeur. Et lorsqu'il fermait ses manuels et les rangeait soigneusement dans ses tiroirs, il avait le regard lointain de ceux qui reviennent d'un long voyage. Il lui en coûtait de se donner de nouveau aux réalités terre à terre de la politique. Dans sa chambre de député, M. Bradette a une petite collection de livres d'étude. Il aime une atmosphère de sérieux et de travail, et, ce qui est infiniment plus précieux, il aime le

silence et la réflexion. A force de volonté, il a franchi les plus dures étapes de sa vie d'étudiant. Il est maintenant parvenu au terme de ses longs efforts. Il touche le but. Il peut considérer avec une vive satisfaction ce qu'il a accompli depuis qu'il est député à Ottawa. Pas un de ses collègues ne pourra se prévaloir d'années aussi fructueuses.

Originaire de la province de Québec, M. Bradette a été l'un des pionniers de l'Ontario-Nord. Il s'est établi de bonne heure à Cochrane, où il a acquis rapidement la réputation d'un jeune homme alerte, travailleur, ambitieux. Il a pris sa part de responsabilités qui incombent à tous ceux qui acceptent la tâche de développer un pays neuf. Il a fondé une maison commerciale prospère et n'a jamais cessé de s'intéresser à l'agriculture et à la colonisation. Pendant huit ans, il s'est occupé des affaires municipales de Cochrane. De cette façon il est venu en contact avec toutes les classes de la population. Il connaît aussi bien le commerce de bois que les besoins des colons. Il a suivi les diverses phases de la concurrence que livre le camion à la locomotive, dans un pays où le rail perd peu à peu de son utilité première par suite du développement d'un magnifique réseau routier. Il sait les besoins de l'industrie minière dont les progrès ont changé la face de l'Ontario-Nord.

Chaque année il visite son immense comté. Il rencontre les gens, cause avec eux, s'entretient de leurs problèmes. Il observe et enregistre. Il amasse les matériaux qui composeront ses discours aux Communes. Si M. Bradette prend souvent part aux débats, il évite les questions qui n'intéressent pas directement son collège électoral. Quant aux autres, il ne les traite qu'en tant qu'elles affectent une classe de ses électeurs. Lors de l'étude des crédits du ministère des Pêcheries, il parlera des pêcheries de la baie James et s'en tiendra à ce seul aspect du problème. Il abordera la question ferroviaire, mais ce sera pour réclamer en faveur du réseau de Cochrane, qui pendant un temps joua un rôle prépondérant dans l'Ontario-Nord. Il se fera l'avocat d'un tronçon de la route transcanadienne, d'une plus ample politique de colonisation et d'assistance agricole. Ses discours sont bourrés de faits et d'observations personnelles.

Mais ils sont inspirés d'un esprit régional. M. Bradette se contente de faire ressortir les aspects locaux d'une situation. Il prétend qu'il a avant tout le devoir de mettre de l'avant les intérêts de la région dont il est le représentant. Sous un régime démocratique, ce point de vue est justifiable. Pourtant, le député, à titre de membre

d'un parlement fédéral, doit au besoin traiter des questions d'intérêt national: politique extérieure, militaire, sociale et économique. A toujours se cantonner dans les aspects régionaux des problèmes, on finit par perdre de vue leur portée générale. Le député qui s'attache trop au seul progrès de son comté ne s'impose jamais à l'attention du parlement et ne devient jamais une grande force dans son parti.

M. Bradette est parti de loin. Les progrès qu'il a accomplis depuis quelques années sont remarquables. On peut donc lui faire confiance, escompter que dans un avenir peu éloigné il saura s'élever au-dessus des considérations régionales. Le député se crée de détestables servitudes s'il n'a en vue que de se rendre indispensable à ses électeurs. M. Bradette représente un comté dont la population est mélangée. Si les Canadiens français en constituent le plus fort groupe ethnique, le député ne doit pas moins tenir compte des désirs et des susceptibilités des autres races. Puisqu'en politique les Canadiens français présentent rarement un front unanime, M. Bradette est obligé de se ménager l'appui des électeurs d'autres langues afin de se conserver une majorité électorale. Il porte constamment en lui le souci de sa réélection.

Par conséquent il évite les affaires trop nettement nationalistes. Il le fait en respectant les nuances. Il guette les occasions d'intervenir sans se compromettre. Il partage les opinions orthodoxes aussi bien en matière sociale qu'économique. S'il est partisan de réformes, il y met beaucoup de prudence et il se tient sur le solide terrain des acquisitions présentes. Il est libéral et attaché à son parti bien qu'en 1925 il ait fait une campagne à tendance nationaliste et qu'il affiche encore une certaine indépendance des cadres réguliers. Cette attitude lui permet de s'assurer des appuis qui le déserteraient tout de suite s'il proclamait un libéralisme borné. A la Chambre, il vote toujours avec le parti. Il ne lui arrive pas de penser que, sur des points de doctrine, il pourrait s'affirmer davantage en s'écartant de la voie tracée par les ministres. En 1939, il eût pu prendre une attitude plus nettement canadienne.

M. Bradette est assez complexe. Sa vie sérieuse, ses nobles ambitions intellectuelles, les sacrifices qu'il s'impose pour atteindre son idéal, le haut exemple qu'il donne, tout cela constitue un splendide témoignage et le rend singulièrement sympathique. Par contre, sa faculté d'adaptation est peut-être outrée et sa souplesse trop évidente. Il

faut se rappeler que sa carrière politique ne fait, au vrai, que débuter.

Il importe que M. Bradette ne se lasse pas. Les étapes parcourues doivent l'inciter à persévérer. Ainsi, par exemple, il s'exprime aujourd'hui avec beaucoup plus de facilité, d'ordre et de logique qu'il y a huit ou neuf ans. Son débit est moins précipité et plus littéraire, sa voix plus ferme, ses gestes plus sûrs. On dirait que cet homme blond, d'apparence jeune, au visage frais, aux yeux bleus et rieurs, accepte facilement la vie. Il est au contraire tendu dans un effort permanent vers la perfection intellectuelle et l'ambition d'occuper un poste important dans la vie politique. Sous un sourire ouvert, des manières affables et beaucoup d'entregent, il cache une volonté robuste, une fine psychologie pratique. Il a beaucoup d'amis; peu le comprennent et savent pénétrer jusqu'au caractère de l'homme. Il a des réserves abondantes. Encore quelques années d'étude et plus d'ouverture sur les grands problèmes que confrontent les Canadiens français et les Canadiens tout court, et M. Bradette comptera parmi nos députés les plus en mesure de travailler à l'avancement des Franco-Ontariens.

M. William-Henry Moore

On rapporte qu'un jour M. Mackenzie King—il n'avait pas oublié son lapsus de 1930 et ses conséquences électorales—aurait posé à M. Moore une question fort embarrassante: « Est-il vrai que vous avez dit qu'on ne gagnait pas une élection avec des *five-cents speeches?* » « Laissez-moi réfléchir un instant », aurait répondu M. Moore. Et après un effort de mémoire: « Je ne me rappelle pas l'avoir dit, mais j'ai bien pu le dire . . . Je suis sûr toutefois d'avoir dit qu'il est difficile de gagner une élection avec des discours de ce genre . . . » Si l'anecdote n'est pas rigoureusement authentique, elle a bien des chances de l'être. M. Moore est l'un de ces hommes de caractère qui ont assez de cran pour exprimer toute leur pensée à leur chef. Il y met des formes et des adoucissements, mais il sait affirmer son droit à la liberté de parole devant qui que ce soit, que cela plaise ou non.

Libéral, profondément libéral, le représentant le plus complet et le plus typique du vrai libéra-

lisme—au sens philosophique comme au sens politique du mot—M. William-Henry Moore (« Billy » pour ceux qui affectent de parler de lui sur un ton d'intimité) est aujourd'hui l'une des figures les plus fortes et les plus sympathiques de la Chambre des Communes, en dépit et à cause de son libéralisme. En dépit de son libéralisme économique, par exemple, car on ne saurait accepter une doctrine qui, sous le couvert de la plus grande mesure possible de liberté, favorise l'état de choses actuel. La liberté, lorsqu'elle n'est point contrôlée et dirigée, se détruit elle-même. Le régime de la libre concurrence aboutit tôt ou tard à une dictature économique. Sans doute, on peut lutter contre la dictature économique au nom de la liberté. Mais c'est au nom de la liberté également que les monopoleurs défendent leurs positions, agrandissent leur domaine.

Le vrai libéral doctrinal—et par là il faut entendre celui qui vit sa doctrine, en imprègne toute son existence, s'en inspire dans chacune de ses actions—ne parvient pas moins à une générosité intellectuelle et sentimentale qui ne manque pas de grandeur. M. Moore s'est fait du libéralisme une doctrine vivante. On chercherait en vain, dans les deux chambres du parlement fédéral, un homme plus que lui ferme dans ses convictions en même

temps que condescendant à l'égard des opinions des autres. Son libéralisme lui fait une armure de tolérance qui le protège contre les doctrines agressives. Il incline à regarder avec une commisération compatissante ceux qui s'agitent, ceux qui paraissent toujours certains d'eux-mêmes, ceux qui s'expriment violemment, ceux qui ont des « plans » capables, d'après eux, de sauver le monde. Il atteint ainsi une sérénité qui lui permet parfois d'être implacable dans ses jugements. Des exemples feront comprendre ces deux attitudes opposées.

Qui a suivi les principales phases de la lutte scolaire en Ontario se rappelle avec quelle spontanéité, quelle ardeur et quelle inébranlable conviction, M. Moore s'est rangé du côté de son ami, feu M. Samuel Genest. Son intervention militante n'a pas été d'un mince secours pour éclairer certains milieux ontariens et pour leur montrer que justes étaient les demandes de nos compatriotes. Son livre—*The Clash*—que l'on a fait étudier aux élèves des maisons françaises d'enseignement secondaire d'Ontario il y a quelques années, constitue un monument à la gloire de la tolérance qui, pour lui, est la plus belle fleur du libéralisme. C'est un ouvrage qui ne mérite pas l'oubli dans lequel il est tombé. M. Moore s'y est révélé ardent

avocat de nos écoles, ami intelligent des Canadiens français et écrivain d'une grande puissance de conviction. Il a fait suivre ce premier volume d'un roman intitulé: *Polly Mason*, qui a servi admirablement notre cause auprès des anglophones.

Pour défendre ses idées, il sait au besoin apporter une ténacité froide qui lui donne la force de contredire ses amis. Au cours de la session de 1937, il a voté contre le budget Dunning et il a prononcé, deux jours plus tard, un formidable réquisitoire contre le gouvernement. En cette circonstance, il n'était plus l'esprit tolérant qui acceptait l'opinion des ministériels avec un sourire amusé. Il s'est élevé jusqu'à l'implacabilité. En 1932, avec tous les libéraux, il avait voté contre les accords impériaux; en 1937, il devait se prononcer contre le prolongement du traité anglo-canadien. Il était seul, cette fois, à être logique. Il a donné à tous une magnifique leçon de courage. A l'entendre, on le sentait pénétré de son sujet, fort de ses principes, absolument convaincu de la justesse de ses opinions. Rien ne l'eût empêché de parler, pas même le sourire narquois du ministre des Finances qui, les bras croisés, écoutait la condamnation de sa politique commerciale.

M. Moore a rarement recours à des procédés aussi dramatiques pour s'affirmer. D'ordinaire il

supporte bien la contradiction. S'il a tort, il le reconnaît volontiers. Après une séance particulièrement orageuse de la commission parlementaire de la banque et du commerce—dont il est le président—séance au cours de laquelle il avait dû rendre de nombreuses décisions, contestées presque chaque fois par des députés turbulents, un député libéral, qui avait beaucoup d'admiration pour lui, s'approcha et lui dit la peine qu'il avait eue d'avoir voté contre l'une des décisions présidentielles. « N'ayez pas de chagrin pour cela, mon ami », de lui répondre M. Moore. « J'ai longuement pensé à cette décision particulière que j'ai rendue. J'ai eu tort de me prononcer comme je l'ai fait. » Et d'ajouter avec un bon sourire: *C'est vous qui aviez raison!*

M. Moore parle rarement à la Chambre des Communes. Quand il le fait, il prononce d'excellents discours, bien étoffés, sérieux, des discours qui subissent victorieusement l'épreuve de la lecture. Il n'est cependant pas un grand orateur. Il parle comme un professeur. Sa parole est sans feu. Une phrase dépouillée, qui plaque parfois une formule heureuse. Aucune passion. Pas le moindre geste. Pas même la plus légère intonation. Un débit tranquille, coupé de longues pauses. Pas la trace d'un défi. Des affirmations sereines. Une

pointe d'ironie qu'atténue un sourire fatigué. M. Moore se tient courbé, feuillette un dossier, récite quelques statistiques dont il n'abuse pas. Ce qu'il dit s'enchaîne bien. Le raisonnement est solide. La Chambre écoute en silence. On ne risque pas d'interruptions. Si, par hasard, quelqu'un pose une question, il répond sur-le-champ, au point, sans mépris. Il cherche à convaincre, non pas à blesser.

C'est à la présidence de la commission de la banque et du commerce qu'il faut le voir et l'observer. Grand et gros, bon géant, le tronc épais, il s'enfonce dans son fauteuil, allonge les jambes, s'appuie à l'accoudoir. La tête donne une impression de solidité: sans jeu de mot, ce n'est pas n'importe qui, ni n'importe quoi, qui la lui ferait tourner. Il fume presque continuellement. Renversé en arrière, il soutient une pipe énorme d'un poing massif. Le masque reste impassible; il promène les regards un peu partout, les pose longuement sur l'orateur, les tourne vers un interrupteur, assiste imperturbable aux scènes les plus violentes. Puis, doucement, sans se presser, il rappelle un député à l'ordre, rend une décision, permet même qu'on le contredise, assure à tous une commune mesure de justice. Après une longue séance il se lève de son fauteuil, le dos voûté, l'air harassé et il va à la

bibliothèque oublier les petites querelles des hommes.

On a reconnu ses mérites en le désignant à des postes élevés. Il n'en fait jamais mention. Si l'on consulte le *Guide parlementaire*, on apprend qu'il est né le 19 octobre 1872, près de Stouffville en Ontario, que ses ancêtres étaient des loyalistes, qu'il est marié et père de trois enfants, qu'il a été défait à l'élection de 1926 et élu en 1930 et en 1935. A part cela, rien. Une telle discrétion est remarquable. D'autres en eussent profité pour dire un mot de leur carrière, de leurs débuts dans la vie publique, des hauts postes qu'ils ont occupés, de leurs oeuvres littéraires et politiques. Il est d'opinion qu'un homme public s'impose par sa valeur personnelle et non pas par ce qu'il fait imprimer sur son compte. Il ne juge même pas à propos de mentionner le fait qu'il a présidé la commission du tarif et qu'il connaît à fond le problème ferroviaire, ayant passé vingt ans dans l'entourage des magnats des chemins de fer. Il ne dit pas un mot de son œuvre écrite. Il ne donne même pas les titres de ses ouvrages: *The Clash, Polly Mason, The Irresponsible Five, The Commandments of Men, Yellow Metal, etc.*

Aujourd'hui il lui serait permis de penser que son parti—pour lequel il a livré de rudes batail-

les—ne reconnaît pleinement ni ses services ni ses talents. La présidence de la commission parlementaire de la banque et du commerce représente une insuffisante marque d'estime de la part de ses chefs. Peut-être n'est-il pas assez politicien. Sa force, à lui, réside dans sa culture, dans son cerveau, dans ses mouvements généreux, et non pas dans un nombre considérable de votes. Il reste cependant attaché à ses électeurs et à ses devoirs de député. Il y a trois ou quatre ans ils déclinait une offre lucrative que lui faisait M. Mitchell Hepburn, justifiant son refus en disant qu'il se devait tout d'abord à ceux qui l'avaient envoyé à Ottawa. Dans les milieux parlementaires il jouit d'un prestige considérable. Ses adversaires aussi bien que ses collègues tiennent compte de ses opinions. Quant aux Canadiens français, ils ont contracté envers lui une dette de reconnaissance. C'est en l'entourant de respect qu'ils sauront le mieux lui faire sentir qu'ils n'ont pas oublié.

M. Paul Martin

M. Paul Martin pose un problème d'identification. Est-il nôtre, entièrement, indubitablement? N'est-il pas plutôt Anglais d'éducation et de culture, en définitive aussi Anglais qu'on puisse l'être? Il porte un nom français, bien qu'on le prononce — et que le jeune député le prononce la plupart du temps — à l'anglaise, en faisant résonner la dernière syllabe. Son père: Philippe-Ernest Martin, et sa mère, Lumina-Marie Chouinard, sont Canadiens français. Donc, il est des nôtres, même s'il lui arrive de prononcer son nom à l'anglaise. N'allez pas si vite! Il a fait ses études élémentaires à Pembroke, hélas! Cette première formation, il l'a corrigée au cours d'un stage au collège Saint-Alexandre, collège français dont l'enseignement est hautement prisé, même par les Français qui y envoient leurs fils.

Tout de suite après, M. Martin est allé étudier au *St. Michael's College*, puis à Osgoode Hall, à Harvard, à Cambridge. Ainsi, vous le voyez, il est Anglais. Pardon! Il se dit Canadien français.

Franco-Ontarien par surcroît, étant né à Ottawa et ayant passé toute sa vie en Ontario, à l'exception de quelques années d'étude dans les universités étrangères. Il ne s'en cache pas. Il n'y met pas de respect humain. Mais causez avec lui. Ecoutez-le. En conversation, il préfère parler anglais. Le mot français ne répond pas naturellement à son appel, tandis que l'expression anglaise moule sa pensée avec perfection. Alors, problème insoluble? M. Paul Martin ne serait ni pleinement Canadien français ni tout à fait Anglais?

Ce qui paraît hors de doute, c'est qu'il a assimilé à un haut degré la culture universitaire anglaise, riche et facile, faite de connaissances encyclopédiques et de tolérance, de libéralisme modéré, plaisant et suave. Merveille et enchantement d'entendre M. Paul Martin causer en anglais, par petits bouts de phrase qu'il charge de philosophie pratique et de prudente réticence. Il agrémente son discours d'un pessimisme rose, d'humour aimable et mol. A table, lorsqu'il se délecte d'un bon cigare, il peut ainsi parler longtemps, s'interrompre, interpeller un passant en lui glissant un mot piquant, reprendre la conversation où il l'avait laissée, rêver doucement, laisser couler sa pensée. Il se tient près des confidences comme au bord d'un précipice, mais il n'y tombe jamais. Il pos-

sède l'art de laisser entendre à son interlocuteur qu'il lui dirait volontiers des choses précieuses, s'il n'en était retenu par une sorte de pudeur, cette pudeur anglaise devant le sentiment, la pensée intime.

* * *

Il a trente-huit ans. Il en paraît un peu plus, car il est massif et lourd. Le regard est très intelligent, tantôt fureteur, tantôt appuyé. Des lèvres vivantes, sensibles aux échos intérieurs, des lèvres sensuelles et parlantes jusque dans le silence. Il porte on ne sait quelle fatigue gracieuse à la façon de s'accouder. Il faut croire que la vie sédentaire, les longues stations à la table de lecture, l'ont vieilli avant l'âge. Elles lui ont donné, en tout cas, un air sérieux, dolent, attentif. Sa démarche, parfois rapide, d'autrefois hésitante et traînante, épouse l'indécision de ses pensées et laisse entrevoir l'orientation de ses rêves. En public, il est sûr de lui, flegmatique et déterminé. On dirait qu'il se met en état de ne s'étonner de rien et de tout comprendre ce qui se passe autour de lui.

Jusqu'ici sa vie a été dure. Il a dû travailler ferme, s'imposer des sacrifices, jouer du coude, décrocher des bourses, se faire des amis. Il n'a

rien cédé aux plaisirs. Il a misé sur l'étende ardente et soutenue. Il y a vu la condition du succès. Il est allé jusqu'à Cambridge, jusqu'à l'Ecole des études internationales de Genève. Il s'est assimilé le droit, l'économie politique, la sociologie. Des titres universitaires garantissent son savoir. Les courants modernes de la pensée politique l'ont fasciné. Il a cédé à la curiosité et poussé ses recherches. Il est maintenant en mesure de se reconnaître dans les systèmes et de les expliquer. Il n'a pas encore fait son choix. S'il est de l'école libérale canadienne, c'est peut-être que les larges cadres et les principes flous de cette école lui permettent une plus grande liberté de mouvement. Il n'aime pas se fixer. Les solutions temporaires et successives lui suffisent pour l'heure.

* * *

Il a grandi et monté sous de précieuses protections. Il n'a rien négligé pour les mériter. Il avait, tout jeune, le sens de l'orientation. Il s'est dirigé vers les organisations d'étudiants dont il s'efforçait de devenir président. Rien de tel pour se mettre en évidence dans les occasions solennelles. Dès 1928—il n'avait que vingt-cinq ans—il posait sa candidature lors d'une élection partielle

ontarienne. Il y fut battu, heureusement. Mais cette aventure le fit connaître des chefs du parti. Il prenait part aux palabres de la Ligue canadienne de la Société des Nations. Il y rencontrait les grands de la politique qui se prirent d'amitié pour ce jeune homme qui savait discourir de la paix, de la sécurité collective, des bureaux de coopération intellectuelle. Sujets peu compromettants dont on peut parler à son aise sans risque d'hérésie.

En 1935, il s'est fait élire député d'Essex-Est. Il a remporté la victoire sur le Dr Raymond Morand, ancien vice-président des Communes, et sur un candidat C.C.F., qui s'est révélé rival dangereux. Dès la première session du nouveau régime libéral, M. Paul Martin a attiré l'attention sympathique de ses collègues. Non pas qu'il ait voulu forcer le destin. Il a plutôt confié au hasard le soin de lui ménager des entrées. Il s'était bien aidé un peu, même beaucoup, mais sans le faire voir, habilement, ayant l'air d'un touriste qui visite des temples curieux et pleins de mystère. Il n'a heurté aucune ambition. Il a ménagé toutes les susceptibilités. Qu'on lui permit seulement de s'asseoir et d'écouter, c'était tout ce qu'il demandait. Pouvait-on lui défendre de regarder, d'observer? Pen-

dant cette première session, son rôle s'est borné à garder les yeux ouverts et la bouche bien close.

Au cours des sessions suivantes, il s'est quelque peu enhardi. Il a pris part aux débats de la Chambre à plusieurs reprises. Il a inscrit au feuilleton une résolution dans laquelle il demandait aux autorités fédérales de s'intéresser davantage aux étudiants pauvres. Sujet académique, noble cause, ne pouvant qu'attirer au jeune député des approbations unanimes. La Chambre l'a félicité. Conservateurs et libéraux l'ont applaudi. Il avait bien parlé. Il avait montré ce que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Russie, le Japon accomplissent pour leurs jeunes gens qui étudient dans les universités étrangères. Il avait récité des statistiques, pas trop, juste assez: il connaissait la dose exacte de chiffres qu'il faut ajouter à un discours pour en faire une pièce délectable à un auditoire anglais. Et puis, il pouvait parler à cœur ouvert: cela ne menaçait pas les ministres et les députés dans leurs préjugés non plus que dans leurs privilèges.

Il s'est intéressé aux travaux des commissions parlementaires, se disant avec raison qu'il faut connaître le mécanisme assez compliqué de la routine. Le député d'Essex-Est a pris son parti des longues séances des commissions. Il y a été fidèle.

Il préfère même y assister plutôt que d'entendre, aux Communes, les profondes dissertations de Tommy Church. La valeur des hommes est soumise à une rude épreuve aux commissions parlementaires. Les règlements y sont moins rigides qu'à la Chambre, et la lutte plus serrée, plus personnelle. A la commission de la banque et du commerce, il a pris place non loin du président, M. William-H. Moore, en face de M. H.-H. Stevens, vétéran de maintes commissions célèbres. Comme il regardait intensément M. Stevens! Comme il étudiait et cherchait à comprendre cet homme qui avait sacrifié un portefeuille pour un principe!

Dans les mêlées violentes, les corps-à-corps terribles qui ont souvent marqué la discussion à la commission de la banque, M. Paul Martin a essayé ses armes. Peu à peu il a acquis de l'audace. Il a croisé le fer avec M. Stevens, avec M. Tucker, avec M. McGeer, trois dangereux jouteurs qui cognent fort et dur. Le député d'Essex-Est était trop avisé pour intervenir à tout moment dans la discussion. Il prenait la température d'une séance, fixait les visages, saisissait un mot au passage, le renvoyait, le recevait de nouveau en pleine figure, le relançait avec violence à son contradicteur. A ce jeu il a appris son métier: et ce qui est infiniment plus précieux, il a appris à connaître les hommes.

* * *

Aujourd'hui il se révèle démêleur sagace d'intrigues et psychologue averti. Cela lui permet d'attendre son heure sans trop d'impatience.

M. Earl Lawson

Au parlement les hommes se classent, comme au temps ancien, en trois catégories: *l'homme habile* « qui entend ses intérêts », *l'honnête homme* « qui ne vole pas sur les grands chemins », et l'*homme de bien* qui, « sans être un saint ni un dévot, s'est borné à n'avoir que de la vertu ». M. Earl Lawson se range dans la première catégorie. C'est *l'homme habile*, l'habile homme par excellence. Non pas qu'il entende ses intérêts mieux que plusieurs de ses collègues, mais simplement parce que chez lui *l'habileté* est plus apparente que chez d'autres, qu'il en fait parade et ne perd pas une occasion de l'exercer. Il aime qu'on le croie habile, très habile, plus habile que tel ou tel ministre. D'autres veulent paraître intègres, droits, rigides sur les questions de principe, inaccessibles à la basse corruption politique. Foin de toutes ces vertus bourgeoises! Ne vaut-il pas mieux être habile ou du moins passer pour tel?

Son visage effilé en lame de couteau, rasé de près, légèrement mobile, suinte l'habileté. Il lui

en coule sur le front découvert, dans les yeux luisants d'un gris-bleu aigu, le long des joues qui se creusent les jours de fatigue, aux coins des lèvres où le sourire se fige, sarcastique et faux. De taille moyenne, il est mince, étroit, sanglé dans un veston de bonne coupe. Il se pique d'élégance. Il pose à l'homme de tenue impeccable; il a les cheveux bien peignés, la cravate en fleur, le soulier ciré. Il affecte une imperturbable maîtrise de soi. Il sait réprimer les mouvements brusques d'une vive sensibilité. Il s'efforce de ne jamais se décontenancer, même dans les situations les plus désagréables. Le sourire de cet homme, sourire éternel, hautain, méprisant, qui s'accroche à la bouche et barre la figure d'un rictus, est une véritable énigme. Quand la colère des yeux dément à ce point l'accueil des lèvres, on est en face d'un mystère. Un tel masque est porteur d'un secret inexplicable.

* * *

M. Earl Lawson a plus de 45 ans, mais il a l'air d'un jeune homme décidé, gratifié par la Providence d'un air d'incontestable supériorité. Il est avocat. Il demeure à Toronto, après avoir vécu son enfance et sa jeunesse à Hamilton et à Otta-

wa. Il est intéressé dans quelques entreprises. Il a monté très vite en politique. Elu pour la première fois en 1928, lors d'une élection complémentaire dans York-sud, réélu en 1930, il se fit bientôt reconnaître comme l'un des jeunes députés les plus brillants. Il avait déjà sa réputation d'habileté, un sans-gêne étudié, une grande confiance en soi, un aplomb surprenant. M. Bennett lui accorda la présidence de la commission parlementaire du fonctionnarisme. A la veille des élections générales de 1935, il devint maître organisateur du parti conservateur, ministre du Revenu national. Il perdit bataille et portefeuille. Il fait maintenant partie de la phalange décimée qui entoure le chef nouveau.

Il est donc quelqu'un dans son parti. Le *Guide parlementaire* explique sans le vouloir les rapides succès du député de York-sud. On y dit que M. Earl Lawson est un *Frère Trois-Points* et lui décerne les titres suivants: *Mem. Gen. Mercer, A.F. & A.M., P.G.M. of O.; Y.B. of Br. Am., Mem. of L.O.L. 900, R.B.P. Wallace 679.* Cette suite imposante d'initiales cabalistiques signifie que le député occupe un poste très important parmi les *Ancient Free and Accepted Masons;* qu'il en est le *Past Grand Master of Ontario;* qu'il fait partie de la *Loyal Order Lodge 900*, etc., etc. Tout

cela est très édifiant, révélateur. M. Lawson est peut-être, dans le parlement canadien, le représentant le plus élevé et le plus puissant de la franc-maçonnerie et de l'orangisme. C'est un signe distinctif comme un autre . . . Lui-même ne s'en porte pas plus mal. Il en tire au contraire une vanité sûre d'elle-même.

Seulement, était-il nécessaire de le dire dans la notice biographique du *Guide Parlementaire?* Sa façon de se comporter, en deux ou trois circonstances, ne révélait-elle pas ses attaches, ses croyances, sa doctrine? Lorsqu'il présida la commission parlementaire du fonctionnarisme, il donna la mesure de l'amour qu'il nous porte. Il avait bien appris sa leçon: il devait diriger une petite enquête, passer en vitesse le bill décrétant la centralisation des services de la traduction. La commission siégeait dans la salle avoisinante de la salle de lecture. M. Lawson y tenait le centre de la table du fond. A sa gauche, MM. J.-F. Pouliot et R.-E. Chevrier occupaient une table transversale. Ils y étaient campés en bataille, attendant l'adversaire d'un pied ferme; deux solides lutteurs, possédant des moyens de combat très différents mais également efficaces.

M. Lawson coulait vers eux, de temps à autre, des regards obliques, rapides, fuyants, qui s'é-

clairaient brusquement aux lignes des paupières. Il avait toujours son sourire, véritable infirmité de naissance; il parlait sur un ton de franche cordialité. Il disait les pires énormités en ne se départant jamais de ses manières courtoises. Il susurrait les remarques les plus empoisonnées, les accompagnant de déclarations suaves et condescendantes. Un jour M. Cahan, alors Secrétaire d'Etat, vint au comité. Il refusa carrément d'être interrogé. M. Lawson le protégea. Les témoins se sentaient à l'aise ou malvenus selon qu'ils étaient favorables ou non au projet. La situation devint tellement humiliante et révoltante pour MM. Pouliot et Chevrier que le premier décida de ne plus siéger à la commission, et le second, blessé dans sa dignité de député, dans son prestige d'avocat, fit une scène, quitta la place et se promit de dire sur le parquet de la Chambre ce qu'on ne voulait pas entendre à la commission. Pendant ce temps, M. Lawson, toujours souriant, levait les bras au ciel, déchirait ses vêtements, criait au blasphème! Selon lui, le persécuté n'avait pas même le droit de se plaindre . . .

Plus récemment, M. Lawson eut une autre occasion de faire valoir son habileté. Les représentants de certaines sectes protestantes—de l'Eglise Unie, entre autres—s'inquiétaient fort de l'importance

des catholiques à Radio-Canada. Mgr Vachon, de Québec, n'était-il pas membre du bureau des gouverneurs? Il s'agissait d'attirer l'attention de la population anglo-protestante sur cette « nouvelle menace de Rome ». M. Earl Lawson souleva la question, l'abordant de biais en parlant de la censure à la radio. Un ministre protestant avait vu le texte de son sermon soumis à un examen rigoureux. Scandale! Atteinte à la liberté religieuse! Ingérence indue d'un pouvoir hostile . . . Le débat, officiellement engagé sur la censure, menaçait à tout moment de se changer en une querelle acrimonieuse sur des questions religieuses.

Ce n'est pas que M. Lawson ait dit des choses blessantes. Il est trop habile pour cela. Il s'est contenté de faire une profession de foi protestante: ce qui était son droit. Sauf, par ses insinuations et ses accusations voilées, il a laissé entendre que des catholiques pouvaient bien être responsables de la rigueur avec laquelle on avait traité le texte du révérend pasteur. Quelques jours plus tard, M. Mackenzie King déposait au greffe de la Chambre la correspondance qu'il avait échangée avec le secrétaire de l'Eglise-Unie, autre personnage craignant l'influence des catholiques.

Enfin, après la session, le gouvernement, cédant à des forces occultes dont M. Lawson avait

été apparemment l'instrument, désignait comme gouverneur de Radio-Canada un pasteur protestant pour y surprendre—supposons-nous—les complots que fomentaient les deux gouverneurs catholiques contre les sept autres gouverneurs, qui appartiennent à des religions diverses. Façon de faire croire que l'agneau mange le loup.

M. Lawson était tout désigné pour cette tâche. Plus tard il devait répondre à des accusations de partialité en prenant une attitude plus sensée et plus respectueuse des bons principes. Rusé et roué, procédant habituellement par sous-entendus, il ne se risque point dans des attaques loyales. Il préfère la tactique sournoise. Il se défend, et avec quelle chaleur! d'être prévenu. Il prie ses auditeurs de croire en sa sincérité, en sa bonne foi. De sa voix aigrelette, il faut l'entendre parler de sa largeur d'esprit. Jamais encore, depuis qu'il est au parlement, il n'a parlé en homme d'Etat d'envergure. Il gâte d'indéniables dons de plaideur par des mesquineries qui rabaissent ses discours au niveau des harangues du politicien. Aussi longtemps qu'il sera l'un des dirigeants du parti conservateur, les Canadiens français feront bien de se méfier. Son habileté, dont il veut se faire une force formidable, le perdra. Peut-être même l'a-t-elle déjà perdu, lors de son échec à la succession de

M. R.-B. Bennett, à la direction du parti, au congrès conservateur de juillet 1938.

L'habileté à ce point prisée et affichée ne peut être le propre que d'un esprit superficiel. Il arrive toujours un moment, dans la vie d'un homme politique supérieur, où l'habileté fait place à la grandeur d'âme.

M. Lawson ignore ces nobles conflits, s'il connaît, depuis 1938, la fragilité des promesses humaines et le peu de profondeur de certaines amitiés.

M. Thomas Vien

Les Anglais l'appellent révérencieusement le lieutenant-colonel Thomas Vien. Son père était colonel: lui-même a fait des études au *Royal Military College*: son fils se destine à la carrière militaire. M. Thomas Vien a commandé un régiment canadien après la Grande Guerre et il s'est fait élire député lauriériste en 1917, se prononçant apparemment contre la conscription. Il n'en est pas moins militaire et militariste. Il a appuyé à fond la politique d'armement. Il a soutenu M. King avec chaleur dans les caucus du parti, si, à la Chambre, il a laissé à ses collègues le soin de se prononcer ouvertement en faveur d'une politique qu'il approuvait et défendait en petits comités. Ce faisant, il a donné des preuves de son indéfectible attachement au parti, tout en évitant de voir son nom cloué en place évidente dans les journaux nationalistes.

* * *

Il n'a pas 60 ans et sa carrière est déjà bien remplie. Admis au Barreau de Québec en 1905, il s'est vite imposé à l'attention de ses collègues et des membres de la judicature. Il fut attiré vers la politique fédérale où il devait bientôt occuper des postes importants. Elu pour le première fois en 1917 dans le comté de Lotbinière, réélu en 1921, il a présidé tour à tour la commission parlementaire des Comptes publics et la commission parlementaire de la Banque et du Commerce. En septembre 1925, le ministère King le nommait vice-président de la Commission des Chemins de fer; il l'est resté jusqu'en 1931, alors qu'il est retourné à l'exercice de sa profession à Montréal. On assure que son passage à la Commission des Chemins de fer a été profitable à nos compatriotes. Il est aujourd'hui directeur d'une étude légale. En 1935, il a fait sa rentrée dans la politique fédérale comme député d'Outremont.

Depuis quatre ans, il évolue dans les milieux politiques de la capitale avec l'aisance d'un vieil habitué. Son double titre de lieutenant-colonel et d'ancien vice-président de la Commission des Chemins de fer agit comme un charme sur les hauts fonctionnaires. Il n'est pas rare de voir M. Vien en compagnie d'un sous-ministre au restaurant du Parlement. *Il fait sa cour*, disent les envieux. Peut-

être bien. C'est possible. Mais quand on veut réussir, il faut accepter le monde parlementaire tel qu'il est. A moins d'avoir un talent extraordinaire devant lequel tous s'inclinent, il est bon d'apprendre à manoeuvrer; et, quand on connaît bien le métier, de faire valoir tous ses atouts, de mettre à contribution toutes ses amitiés. M. Vien sait cela d'expérience. La politique n'a pas changé depuis 1917. La démocratie traîne toujours les mêmes misères, les mêmes petitesses.

M. Vien jouit d'un certain prestige. Ses titres et sa carrière ne lui sont point un poids inutile. Il le porte allègrement. Il fait encore jeune avec ses cheveux soignés, ses yeux vifs, une figure ronde aux traits réguliers. Il a le port militaire, se vêt avec soin, parle haut et ferme. Sous un masque ouvert et droit, on soupçonne une rigueur outrée, une dureté sans objet. On le dirait toujours en armes, dressé contre quelque ennemi imaginaire qui ose sans cesse s'en prendre à sa dignité, à sa réputation, à ses motifs personnels. Il est d'une sensibilité aiguë et d'une impassibilité de surface. Il se tient constamment aux aguets, prompt à la réplique, s'émeut brusquement d'un mot.

Un jour où il y avait séance orageuse de la Commission de la Banque et du Commerce, M. Vien, parrain d'un bill de valeur discutée, était

nerveux, excédé. Tour à tour, M. Tucker et M. Stevens avaient critiqué le projet de loi, s'arrêtant à chaque article, à chaque phrase, à chaque mot, à chaque virgule. Ils s'entr'aidaient. Ils prononçaient des discours exagérés, frappaient la table du poing, interpellaient le président, M. W.-H. Moore, qui regardait la scène d'un air parfaitement dégoûté. Les voix rageuses emplissaient la salle de leurs éclats stériles. M. Vien essayait de garder son sang-froid. Il avait peine à se contenir. Il faisait mine de lire et d'ignorer les remarques désobligeantes. Tout à coup, n'y tenant plus, il bondit: « Mon ami est bien sensible », de lui lancer M. Stevens avec un sourire pincé. « Non, répondit M. Vien. Je veux être sensé, voilà tout. » La réplique porta. M. Stevens jugea bon de passer à autre chose.

* * *

M. Vien ne joue pas, au Parlement, le rôle qu'il ambitionne. Après réflexion, on y voit deux raisons: il est partisan trop serviable et ancien secrétaire de la Ligue de la Bonne-Entente. En 1936, lorsque M. C.-D. Howe, ce ministre du Transport qui a beaucoup plus de génie civil que de génie tout court, voulut centraliser l'adminis-

tration des ports de mer, M. Vien était l'un de ceux qui devaient s'opposer avec la plus grande fermeté au bill. On estime que cette loi est peut-être le plus dur coup porté à la province de Québec depuis vingt-cinq ans. M. Vien, lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait abandonné la lutte, répondit: « On nous a dit: *Drop it or get out!* » Depuis, il a nié cette parole échappée à sa franchise naturelle. Cela n'empêche qu'il l'a dite. La prononçant, il a avoué qu'il plaçait le parti au-dessus de sa province, de sa ville même. Un acte de cette qualité situe un homme.

Cette fois, M. Vien n'a pas été des nôtres. Faut-il s'en étonner? M. Vien fut jadis secrétaire de la *Ligue de la Bonne-Entente*. On sait tout ce qu'a recouvert ce mouvement destiné, dans l'esprit de quelques Canadiens bien intentionnés, à assurer une plus grande collaboration entre Anglo-canadiens et Canadiens français. Le *patriotisme de bonne-entente* est devenu expression courante pour désigner l'espèce d'aveuglement avec lequel des compatriotes acceptent au pied de la lettre les chaudes déclarations d'amour que nous adressent, certains jours de l'année, des Torontois qui continuent de nous prendre pour des poires. La plupart des gens de la *Bonne-Entente* nous sont singulièrement suspects, de M. Howard Ferguson

jusqu'à M. Alexandre Taschereau, en passant par les vieilles demoiselles, les politiciens arrivistes, d'autres aussi. Ils ont une façon remarquable de se comporter. Les vingt dernières années se sont passées sous le signe de la *Bonne-Entente*. Que nous ont-elles donné, sinon une immense désillusion? Souvent à regarder manoeuvrer M. Vien, à scruter ses actes, nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas chez lui beaucoup trop du député qui veut être libéral à tout prix et du bonne-ententiste incorrigible. Il sera ministre au prochain remaniement ministériel. Du moins il le pense et on le dit. Sera-t-il jamais ministre à grande popularité? Il est froid, guindé, distant. Avec ses collègues, il affecte des airs qui indisposent. Il est trop immuablement sérieux. La distinction des manières ne saurait exclure la bonhomie. Il parle parfois, sans s'en douter, comme M. Prud'homme. Ainsi le jour où, en caucus, il déclara sans broncher qu'il fallait réarmer parce qu'aujourd'hui on ne saurait plus faire la guerre comme il y a cinquante ans, quelqu'un lui rit au nez et il ne sut pas pourquoi. Ce quelqu'un de dire ensuite à un ami: « Thomas Vien m'en a appris une bonne! Il a soutenu qu'on ne fait plus la guerre comme il y a cinquante ans. Je ne le savais pas! Ah! si nous

ne l'avions pas pour nous instruire, qu'est-ce que nous deviendrions? »

* * *

S'il devient ministre, où nous mènera-t-il? Il y a chez M. Vien quelque chose d'inexpliqué, d'inexplicable. Ses abstentions sont aussi mystérieuses que ses actes. Présenter un bill de valeur discutable n'est jamais à l'avantage d'un député. Ne pas parler sur une question quand il le faudrait, quand des principes sont en jeu, cela crée également mauvaise impression. Il y a beaucoup trop de députés *abstentionnistes* par calcul. S'il devient ministre? Il nous représentera dignement—car il est bon avocat, s'exprime correctement dans les deux langues,—travaillera ferme, sera encore un peu plus inabordable, répondra par monosyllabes.

M. Denton Massey

Le groupe parlementaire du parti conservateur compte peu d'hommes jeunes de réelle valeur. Il se compose d'un nombre respectable de vieillards dont quelques-uns ont eu beaucoup de talent, dont les autres doivent aux circonstances la place encombrante qu'ils ont tenue dans la vie publique. Rien qu'à les regarder de la tribune des journalistes, on se sent tout à fait rassuré quant à la tranquillité de la Chambre et du pays. Ces gens-là ne feront pas la révolution. Sur deux ou trois rangées de banquettes, s'alignent des crânes nus ou des têtes blanches, des visages usés et des dos voûtés. Vénérables reliques du passé, ils sont l'objet d'attention respectueuse de la part de tous les membres de la Chambre. On les consulte, on tient compte de leurs conseils, du moins on fait semblant. S'il arrive qu'on les morigène, qu'on leur reproche leur entêtement collectif, on y met beaucoup de délicatesse, presque de la commisération. Les libéraux ne voient pas pourquoi le parlement ne prendrait pas des mesures afin de conser-

ver indéfiniment d'aussi illustres représentants du conservatisme. Leur présence démontre que la majorité ministérielle a des promesses de longue durée.

Un député conservateur qui refusera certainement d'être traité en article de musée, c'est M. Denton Massey. A l'encontre de la plupart de ses collègues, il ne vit pas de souvenirs et son esprit ne retourne pas toujours à l'époque où son parti dominait la politique canadienne. Il fixe les yeux sur l'avenir. L'un des plus jeunes membres de la Chambre des communes, le poids du passé ne retient pas ses élans les plus généreux. Ses seules attaches lui sont imposées par son entourage et la hiérarchie. Il puise ses idées beaucoup moins dans le fonds commun des traditions conservatrices que dans ses propres convictions et dans le spectacle que lui offre la vie. M. Massey est une heureuse exception dans son parti.

Il a un grand défaut: celui d'être né à Toronto, celui d'y vivre. Faut-il lui en faire grief ou l'en plaindre? On ne choisit pas son lieu de naissance. N'empêche qu'il n'est pas à son crédit de partager avec M. Earl Lawson et M. Tommy Church le privilège de représenter la Ville-Reine au parlement. Heureusement que M. Massey n'est pas très bien vu d'un certain groupe torontois.

C'est tout à son honneur. En fût-il hautement estimé qu'on aurait raison de douter de lui. Son cas serait alors incurable. On le rangerait au nombre des esprits menacés de crétinisme galopant. Ce qui le rend sympathique, c'est précisément l'antipathie qui lui vient de quelques individus de Toronto. Parce que M. Denton Massey résiste à l'influence du milieu, qu'il affiche des idées larges, on dit à Toronto qu'il n'est pas sincère, qu'il n'a aucune doctrine solide. On dit cela parce qu'on le craint. Il n'est pas bon d'avoir du talent où il suffit de se draper du Union Jack pour être sacré grand homme.

Il a sauvé les conservateurs de l'extinction complète aux élections générales de 1935. Organisateur du parti dans la province d'Ontario, il a réussi à faire élire une trentaine de députés. Qu'en serait-il du parti aux Communes si M. Massey n'avait pas fourni ce contingent? Lorsque M. Bennett l'a nommé organisateur provincial, il tenait sa popularité du fait qu'il était le cousin de M. Vincent Massey. On s'étonnait qu'il fût conservateur, alors que son parent était l'une des principales personnalités du parti libéral. Apparemment M. Denton Massey reste fidèle aux traditions protectionnistes de la famille qui a fondé

et développé une grande industrie à l'ombre d'une haute muraille douanière.

En 1935 on était prévenu contre le jeune organisateur. Après son élection, on continua de ne pas le prendre au sérieux. Le jugement que Mlle Agnès Macphail porta sur lui ne fut pas de nature à détruire de premières impressions nettement défavorables. Dans un interviou célèbre qu'elle accorda à une journaliste de la *Presse Canadienne*, Mlle Macphail annonça *urbi et orbi* qu'elle considérait M. Denton Massey comme le plus bel homme de la Chambre des communes! L'effet fut immédiat. Aujourd'hui encore, lorsqu'on lui rappelle l'opinion de Mlle Macphail, M. Massey devient mal à l'aise, son regard se charge de reproches. C'est un compliment qu'on lui a fait trop souvent et dont il est blasé. Mlle Macphail pourra se vanter d'avoir rudement embarrassé l'objet de ses admirations.

M. Massey est démesurément grand, bâti en colosse, avec des épaules larges comme un pont. Son visage est agréable mais un peu mol. Il se vêt avec recherche. Ses manières sont dignes, légèrement compassées. Il porte beau. Et il ne semble pas qu'il ait besoin qu'on le lui dise pour qu'il le sache. Il a fait d'excellentes études dans les universités canadiennes et américaines. Marié à l'âge de 22

ans, il s'est établi à Toronto, où il exerce la profession d'ingénieur civil. Depuis une douzaine d'années il dirige une école de sciences bibliques que fréquentent les membres de toutes les sectes protestantes. Il travaille ferme, lit beaucoup, possède une belle culture.

Orateur, il a des qualités qui dépassent l'ordinaire. Sa voix, aux résonnances profondes, est un peu trop sourde, mais il corrige ce défaut par une diction parfaite, une articulation nette. Ses gestes sont sobres. Il expose bien un sujet; il annonce la division de son discours et suit un plan logique. Il ménage ses effets pour la fin. Il a un don précieux: celui de la crédibilité. Il empoigne ses auditeurs, les oblige à l'écouter, ce qui est un tour de force assez rare, les députés faisant souvent exprès pour afficher un complet détachement. M. Massey a l'étoffe d'un grand orateur. Dans le genre sérieux et mélodramatique, on peut le comparer à M. Bennett, l'épigramme en moins. La malice lui viendra avec le goût de la bataille.

Devant une foule hostile, il s'efforce de garder son sang-froid et de dominer l'opposition. Au cours du Congrès de la jeunesse tenu à Ottawa en 1936, il eut l'occasion de prouver de façon concluante qu'il possède les qualités authentiques de l'orateur. L'auditoire, indompté et d'une extrême

nervosité, ne désirait rien moins que l'empêcher de parler. Il y avait là des catholiques, des Canadiens français, des Anglais, des Juifs, des séparatistes, des communistes, bref des représentants de toutes les religions, de toutes les races, de toutes les doctrines sociales et politiques. On s'interpellait, on s'invectivait à cœur joie. M. Massey tint tête à l'orage, trouva des formules vagues et équivoques pour développer son thème, réussit ainsi à poursuivre un discours que d'autres eussent abandonné en moins de cinq minutes. Au cours de la campagne ontarienne, il jeta une note sérieuse dans la discussion des programmes et des questions politiques. Il parla des responsabilités et des devoirs des gouvernements. La presse de Toronto l'attaqua de biais et évita le point principal de son discours.

L'opposition qu'on lui fait tombera d'elle-même, au fur et à mesure qu'il s'imposera à la Chambre et dans les conseils du parti. Sans doute il est jeune et on le lui dit assez souvent! Il manque d'expérience. Il n'a pas encore assez de souplesse, de versatilité. M. Massey sera en possession de tous ses moyens d'action dans quatre ou cinq ans. D'ici là il aura l'occasion de s'aguerrir, de combler certaines lacunes. Il devra surtout se mettre courageusement en face des grands problèmes

d'ordre canadien: le problème français et le problème de l'ouest. Le parti conservateur se meurt d'étroitesse d'esprit, de politicaillerie, de colonialisme. Il appartient à M. Massey, représentant de l'élément jeune dans le parti conservateur de langue anglaise, de montrer que la route de la victoire n'est pas celle d'un impérialisme retardataire, encore moins celle du fanatisme torontois, obstacle à toute entente nationale.

Aura-t-il ce courage?

M. P.-J.-A. Cardin[1]

« Parlez-nous donc un peu de M. Cardin, demande un ami. Vous n'en avez que pour M. Lapointe. Du vivant de M. Rinfret, vous ne passiez rien à l'ancien député de Saint-Jacques. Vous gardiez le silence sur le ministre des Travaux publics. M. Cardin n'est-il pas le collègue de M. Lapointe? Ne fait-il pas partie du cabinet fédéral? N'est-il pas aussi responsable que M. Lapointe et les autres membres du cabinet, de la politique du gouvernement? M. Cardin n'a-t-il pas participé à la récente campagne provinciale? N'a-t-il pas, comme M. Lapointe, fait du chantage au portefeuille, à la démission, à l'unité canadienne? Ses déclarations valaient-elles mieux que celles du successeur de Laurier, le ministre de la Justice? Donnez-nous donc des nouvelles de M. Cardin . . . »

Si les journaux parlent moins de M. Cardin

1. Cette silhouette a paru dans le *Devoir* le 15 décembre 1939, pendant l'élection complémentaire fédérale de Saint-Jacques, ce qui explique son caractère circonstanciel.

que des autres, c'est peut-être qu'il parle moins que les autres. Nous nous rappelons un incident plein de saveur qui illustre bien notre pensée. Pendant la session parlementaire de 1937, le gouvernement libéral avait déposé un budget militaire important. M. Ernest Lapointe avait fait un discours. Il avait dit des énormités. Le *Devoir* les avait relevées et réfutées. M. Fernand Rinfret avait fait, lui aussi, un discours bourré d'affirmations folichonnes et de déclarations loyalistes. Le *Devoir* ne s'était pas gêné pour les traiter à leur mérite. Les deux ministres étaient mécontents d'eux-mêmes et du *Devoir*: d'eux-mêmes, parce qu'ils se sentaient fort mal à l'aise; du *Devoir*, à cause de son indépendance et de son franc-parler.

M. Cardin n'avait pas fait de discours. Par conséquent personne n'avait eu l'occasion de lui dire ses quatre vérités. Quelques jours plus tard —le débat sur le budget militaire durait toujours—nous nous trouvions par hasard dans le bureau de l'un de nos ministres qui avaient fait des discours. Un fonctionnaire nous dit: « Il faut que M. Cardin parle sur les crédits militaires! Il est responsable, autant que les autres ministres, de la politique militaire du gouvernement. Il n'est pas juste que les journaux n'attaquent que les autres ministres, alors que M. Cardin s'arrange

pour ne pas être blâmé. Il faut qu'il parle, entendez-vous? » Cette petite colère d'un libéral contre un ministre libéral, était plutôt amusante. Mais pendant ce temps M. Cardin chantait une autre chanson. Il se disait: « L'on veut me faire parler en Chambre? Eh bien, je ne parlerai pas! » Il n'a pas parlé. Et les journaux ont été obligés de l'épargner.

L'incident, dont nous garantissons l'authenticité, montre bien l'homme tel qu'il est: prudent et obstiné. M. Cardin ne parle pas. Il agit. Il aime les affaires et il s'en occupe. Il ne parle pas et ne fait pas parler de lui. On rapporte qu'un politicien disait un jour: « Qu'on dise du mal de moi, si l'on veut, mais qu'on parle de moi! » M. Cardin trouve la formule fausse. Comme il n'ignore pas qu'on pourrait peut-être dire du mal de lui, il préfère qu'on parle des autres! Les affaires lui ayant fait de nombreux amis, ceux-ci s'arrangent pour qu'on lui laisse la paix. On dirait qu'il n'existe pas. Mais il existe tout de même. Et de savoir qu'il existe et qu'on le traite comme s'il n'existait pas, le comble de satisfaction. Cela lui donne une grande liberté d'action. Sa formule, à lui, c'est: *Action et discrétion.*

Malgré tout, il est bien obligé de rompre le silence de temps à autre, de faire des discours, d'ex-

poser ses idées, de défendre son parti et son gouvernement, pendant les périodes électorales. Alors il devient l'orateur à la réputation populaire qu'on lui a faite. Il ne ménage plus ses mots. Comme l'avare qui se jette soudainement dans la dépense, il gaspille aux vents du verbiage les trésors de la doctrine du parti. Nous disons: *les trésors de la doctrine du parti,* à la seule fin de soutenir le second terme de la comparaison. Car le parti libéral a troqué, depuis deux ou trois ans, l'or de sa doctrine de 1919 pour le plomb de l'opportunisme. M. Cardin ne continue pas moins à manier la période oratoire comme s'il faisait briller aux yeux de ses auditeurs l'or pur d'une doctrine. Il est tellement homme de parti qu'il ne s'aperçoit pas que le métal qu'il manie n'a plus la même valeur qu'autrefois. Ou, s'il s'en aperçoit,—et il le doit faire,—il fait mine de ne pas s'en apercevoir.

M. Cardin fait parler de lui seulement quand il en parle lui-même. Cela lui est arrivé, pour ne citer qu'un seul cas, pendant l'élection complémentaire de St-Jacques en décembre 1939. M. Cardin a l'heureuse faculté de parler de lui en parlant des autres. Il fait l'éloge de ses collègues pour laisser entendre quel vaste rôle il joue à Ottawa, à quelle profondeur insondable il jette l'ancre de son patriotisme. Il croit incarner une ad-

mirable formule de canadianisme. Il dit des banalités, voire des faussetés, sur un ton d'oracle. S'il lui arrive jamais de perdre subitement la voix, ce sera d'avoir vu la vérité face à face et de l'avoir inconsciemment exprimée.

Des nouvelles de M. Cardin? A la bonne heure. En voici une gerbe, extraite de son discours à l'école Marie-Immaculée, à Montréal, le 11 décembre 1939, anniversaire du Statut de Westminster et fête de l'Indépendance! Tout d'abord, il faut savoir que M. Cardin avait la plus haute estime pour feu M. Fernand Rinfret. Il le dit. Rien n'est plus vrai! « M. Rinfret avait porté la richesse de son talent et la beauté de son intelligence sur (sic) tous les coins du Canada français et du Canada anglais », a dit M. Cardin. Dommage que le ministre des Travaux publics, qui a *incliné respectueusement sa pensée* (sic) *sur la tombe de M. Rinfret* ce soir-là, n'ait pas eu un seul mot d'éloge pour son collègue disparu, à l'ouverture de la session spéciale de septembre 1939. M. Cardin faisait la guerre, dès ce moment-là. Ce n'était pas le temps de s'attendrir. Mais devant les électeurs de Saint-Jacques, il fallait bien *incliner sa pensée sur une tombe*. C'est beau, tout de même, l'amitié.

En second lieu, se doutait-on que M. P.-J.-A. Cardin fût libéral? Non? C'est pourtant la vérité. « J'ai passé ma vie *dans* (sic) la défense du parti libéral », a-t-il dit. M. Cardin met de la vanité à proclamer son infirmité. « J'ai été aveugle toute ma vie », aurait-il pu dire avec autant d'à-propos et de jugement. Quelle gloire est la sienne! Toute sa vie il a été libéral. Toujours il a suivi M. King aussi bien que M. Lapointe.

Quand ceux-ci changeaient d'idée, M. Cardin changeait d'idée comme eux et avec eux. Quand M. King et M. Lapointe abandonnaient une doctrine qui leur donnait toute leur valeur et leur mérite, M. Cardin abandonnait la même doctrine. Quel homme de fort calibre, de caractère, de persévérance, que M. Cardin; il a passé toute sa vie *dans* la défense du parti libéral!

Savait-on que le ministre des Travaux publics a des visions pénétrantes sur son rôle à Ottawa? Rien de plus juste. « Je ne veux pas de rôle mesquin pour les miens; je veux les voir à la grande table à Ottawa, où ils réclameront votre part », a dit M. Cardin. Quand il disait cela, il pensait à lui. M. Cardin, lors de la formation du cabinet en 1935, n'a pas voulu de rôle effacé. Il a bien fait. Cela lui revenait autant qu'à un autre. Il a donc pris place à la grande table à Ottawa. Nous

ignorons s'il y a toujours mangé à sa faim. Ce que nous savons, de connaissance exacte, c'est que les nôtres n'ont pas obtenu leur part du banquet. Ils ont dû se contenter des miettes qui tombaient de *la grande table à Ottawa*. M. Cardin avoue que nous sommes une minorité et que les minorités doivent se serrer la ceinture. Cela explique, excuse, justifie tout, lorsque la sincérité est mise au service du parti libéral.

M. Cardin n'a guère parlé de lui après cela. Il a fait l'éloge des partis, du parti libéral comme du parti conservateur. Il a dit que les partis devaient être forts pour accomplir quelque chose. Mais combien forts? Mystère! Affaire d'approximation, peut-être? Le parti libéral avait une majorité parlementaire d'une centaine de voix, d'octobre 1935 à septembre 1939, et il n'a absolument rien fait. Les chômeurs crevaient de faim et les affaires crevaient d'anémie. Le parti libéral n'était donc pas assez fort? Il faut le croire, autrement les paroles de M. Cardin n'auraient aucun sens. Or les paroles du ministre sont toujours pleines de sens commun. Voyez. « Plaie d'argent n'est pas mortelle », a-t-il dit en parlant de nos énormes dépenses de guerre. C'est peut-être encore vrai. Mais pourquoi n'y avoir pas songé lorsqu'il s'agissait de donner de l'emploi aux chô-

meurs? Le parti libéral, avant la guerre, n'était pas assez fort pour soutenir l'idée du devoir social?

N'en voilà-t-il pas assez sur le compte de M. Cardin?

M. W.-D. Herridge

Il continue à faire parler de lui. Pour les conservateurs de vieille souche et d'un toryisme éprouvé, il représente une menace. Pour les réformistes, il est une nouvelle recrue dont la valeur est encore imprécise. Il déroute les observateurs. Un jour on apprend qu'il prononce un discours à Winnipeg. Cinq mois plus tard, il parle à Sydney. Il lance maintenant un mouvement politique: *La Nouvelle Démocratie*. Chaque fois, c'est une surprise. S'il n'avait l'idée de faire imprimer ses discours et d'en distribuer le texte, deux ou trois jours d'avance, à tous les journaux du pays, la presse lui ferait sentir qu'il n'est plus ministre canadien à Washington. Mais il connaît le monde des journaux. Il sait ce qui plaît, ce qui constitue de la bonne copie. Et comme il porte, malgré tout, un nom qui fait bien en première page, on ne lui marchande pas une publicité dont on est mesquin pour d'autres qui le valent bien.

Quand il ne prononce pas de discours devant les membres de quelque *Canadian Club*, on oublie

jusqu'à son existence. De rares fois on le rencontre dans les rues de la capitale. Il a l'apparence tranquille et méditative d'un *clergyman*. Plusieurs membres de sa famille ont occupé des postes importants dans le clergé protestant. Il lui est resté quelque chose de l'homme d'église. Les jours de gala, il est très bien dans l'habit: il fait presque beau, avec sa taille élancée et ses gestes dégagés. Il a un peu plus de 50 ans. Il les paraît, ni plus ni moins. Quand il est de belle humeur, il a le sourire engageant et révèle des qualités d'esprit et de gaieté qu'on ne lui soupçonnerait pas lorsqu'on se trouve face à face avec lui, dans la rue, et qu'il regarde sous le rebord du chapeau, l'air las et blasé.

Il a fait ses études à Ottawa et à Toronto. A l'Université il a connu M. E.-R.-E. Chevrier, juge de la Cour suprême d'Ontario, et M. Vincent Massey, haut-commissaire canadien à Londres et son prédécesseur à Washington. Doué de l'esprit d'aventure, il suivit des cours d'entraînement militaire au début de la guerre, s'enrôla dans l'armée canadienne, fit du service en France, revint gradé et médaillé. En France, il se lia d'amitié avec lord Byng, qui devait devenir, quelques années plus tard, gouverneur général du Canada. M. Herridge était alors libéral, ami de M. Mac-

kenzie King et de M. Vincent Massey. Son amitié pour M. King se refroidit en 1926, lors de la dispute de ce dernier avec lord Byng. M. Herridge s'intéressa aux questions d'ordre public. Puis en 1930 il rencontra M. Bennett. Comme M. Herridge est un homme qui, à ses heures, voit grand, beau et facile, il fit une profonde impression sur le chef conservateur, qui se l'attacha pendant toute la campagne électorale. M. Herridge se vit promu directeur des stratèges tories. Il apparaissait aux côtés de M. Bennett sur les tribunes et lui soufflait à l'oreille ce que le grand homme devait dire pour impressionner les auditeurs. M. Bennett devait lui rendre ce témoignage significatif: « C'est Herridge qui m'a fait premier ministre. » Il le récompensa en le nommant ministre plénipotentiaire à Washington et en lui donnant sa soeur en mariage, M. Herridge étant veuf depuis 1925. Du jour au lendemain, il devint l'une des figures principales du régime.

Sa montée rapide déplut à la majorité des conservateurs. On ne lui pardonna pas d'occuper une place aussi importante, lui, l'ancien libéral, qui n'avait pas même eu le cran de poser sa candidature à l'élection de 1930. Le poste de ministre aux Etats-Unis revenait, d'après eux, à un fidèle, à un vétéran. M. Bennett n'était pas d'humeur à écou-

ter ces récriminations. Il passa outre, au risque de s'aliéner les sentiments de ses anciens partisans. M. Herridge lui était devenu nécessaire. De 1930 à 1935 celui-ci partagea son temps entre Ottawa et Washington. Il conseillait M. Bennett dans les affaires administratives aussi bien que sur les questions de commerce et de politique. En 1935, lorsque le régime croulait, M. Herridge, qui avait été à même d'étudier les méthodes rooseveltiennes, poussa M. Bennett à annoncer un programme de réforme calqué sur l'expérience américaine. On reconnut son style, sa pensée, sa manière personnelle de présenter une question. Personne ne fut dupe. L'électeur, en battant M. Bennett, répudia M. Herridge du même coup.

* * *

Depuis 1935, M. Herridge se fait le héraut des réformes sociales et pose à l'économiste de l'école futuriste. Son thème général peut ainsi se résumer: il y a quelque chose de foncièrement mauvais dans un régime où surproduction signifie crise et où sousproduction signifie prospérité. Ceux qui étudient les problèmes de l'heure admettent volontiers que les choses ne peuvent pas continuer indéfiniment leur bonhomme de chemin.

Toutefois, tant qu'ils ne s'entendront pas sur les causes de la crise économique, ils n'arriveront à rien. Divisés, ils sont faibles devant le bloc solide des conservateurs, au sens social du mot. Il faut donc s'entendre et travailler la main dans la main. Le problème qui demande une solution, c'est celui de la distribution. Pour le résoudre, il faut une forte autorité centrale et par conséquent la réforme constitutionnelle dans le sens de la centralisation des pouvoirs à Ottawa. Il importe d'agir vite, afin de sauvegarder nos institutions.

Pendant la Grande Guerre, les nations ont lutté en tant qu'unités, les individus disparaissant dans le tout national. Depuis la guerre, plusieurs nations ont appris à travailler en tant qu'unités et elles ont accompli des miracles. L'unité existe-t-elle en Canada? Non pas. Notre population se compose de plusieurs minorités, chacune clamant ses droits. Les Canadiens n'ont pas d'esprit national; ils n'ont pas d'amour ni de haine commune. Pas même d'idéal commun. Aucune nation n'est moins unie que la nôtre. La race et la religion nous séparent les uns des autres, de même que les intérêts locaux. Les provinces cherchent à établir leur autonomie et le gouvernement central perd de son autorité. La protection douanière ajoute un nouveau facteur de désunion, fa-

vorisant les provinces centrales au détriment de l'Ouest canadien. Les provinces ne s'entendent pas entre elles sur les réformes à mettre en vigueur. En plus de tout cela, il y a la lutte des classes, le conflit entre les grandes entreprises, entre la finance internationale et le peuple. Avant, pendant et après la crise économique, les grandes entreprises et la haute finance ont eu l'occasion d'assurer la sécurité nationale. Elles dominaient, personne n'a tenté de mettre leur autorité en doute. Elles ont failli à la tâche. Au tour des réformateurs maintenant!

Mais que veulent les réformateurs? Que veut, en particulier, M. Herridge? Revenu de Washington tout rempli de ce qu'il y avait vu, ayant pour M. Roosevelt une grande admiration, il prétend que ce qu'il nous faut, c'est l'économie dirigée, avec un pouvoir central fort, des commissions financières, des commissions industrielles, des commissions agricoles, des commissions commerciales, des codes de travail, des codes de salaires, des codes de profits, des codes de production. En somme, une vie économique durement réglée, surveillée, contrôlée, dans laquelle chacun aura sa tâche et sa part de confort et de sécurité. M. Herridge oublie toutefois qu'il est beaucoup plus difficile d'instaurer pareil régime au Canada

qu'aux Etats-Unis, où le succès de l'expérience de M. Roosevelt reste douteux et précaire. A moins d'une réforme constitutionnelle de fond en comble, pareille entreprise ici marcherait à un complet échec. M. Herridge, fervent soutien de la démocratie, ne montre pas non plus comment la démocratie s'accommoderait d'un Etat qui dirigerait toute la vie économique et contrôlerait les services sociaux. L'expérience de M. Roosevelt aboutissait fatalement à la dictature, peut-être sous une forme mitigée, mais à la dictature tout de même. M. Herridge, plein de ses théories, ne voit pas l'écueil, ni la contradiction, ou, s'il les voit, n'en dit pas un mot.

* * *

S'il est vrai qu'il a des ambitions politiques, M. Herridge n'aura pas facilement ce qu'il désire. Trois obstacles lui barrent la route. Le premier, c'est l'attitude des chefs du parti conservateur. Les bailleurs de fonds et la presse du parti sont hostiles à toute réforme économique. Ce sont des *possédants*. Lorsqu'ils défendent le capitalisme, ils pensent à leurs banques, à leurs usines, à leur chemin de fer. La réforme sociale prend à leurs yeux la forme d'une hausse de salaires et d'une

contraction de profits. Ils n'aiment pas cela. Ils n'en veulent pas. Ils le font dire à leurs journaux. Le tout-puissant M. Bennett, dès qu'il eût ouvert la bouche pour annoncer ses lois sociales, vit sa presse se tourner contre lui, lui dire des gros mots, le traiter de rêveur et de socialiste. Les bailleurs de fonds et la presse du parti conservateur n'accepteront pas plus la réforme de M. Herridge que celle de M. Bennett ou de M. Stevens.

M. Herridge a un autre obstacle à surmonter. Il devra se faire accepter par un groupe parlementaire qui n'a d'estime que pour ceux qui font leurs preuves dans les luttes parlementaires. M. Herridge est dépourvu d'expérience à cet égard. Il n'a jamais fait de politique active. Il a été désigné à Washington beaucoup plus à cause de l'amitié que lui portait M. Bennett, qu'à cause des services rendus au parti conservateur comme tel. Un parti n'aime pas se livrer à un chef improvisé. Depuis sa nomination aux Etats-Unis, M. Herridge a heurté des ambitions et déclassé des aspirants. Aussi longtemps que M. Bennett a régné, on a souffert ses amis et son entourage. Dès qu'il fut parti ceux-là furent écartés qui reçurent ses faveurs et inspirèrent sa politique. A moins que M. Herridge ne réussisse, sous le drapeau de *La Nouvelle Démocratie* à grouper cré-

ditistes et réformateurs de tout calibre? Mais le Québec lui sera toujours hostile à cause de son impérialisme effréné.

M. Herridge devra vaincre un troisième obstacle pour arriver à ses fins; c'est lui-même. Indéniablement intelligent, bien versé en économie politique et en droit — surtout en droit commercial international — il a une personnalité agréable quand il se donne la peine d'être aimable. Plus large d'esprit que M. Bennett, ayant mieux appris que son beau-frère les problèmes des races et des religions au Canada, il n'a cependant pas le caractère viril du chef. Il a des sautes d'humeur. Il s'enthousiasme vite. Mais son enthousiasme ne dure pas. Il parle aujourd'hui sur un ton enflammé d'un projet qui lui est cher; dans deux mois, il l'aura oublié. Il lui faudra donc acquérir la constance de vue, l'entêtement déterminé, la confiance en soi qui font les meneurs d'hommes. Mais pourquoi ambitionner un rôle dans la politique active? M. Herridge est né écrivain. Sa phrase, très littéraire, a le raccourci, la netteté, la précision des bons styles. Avec sa plume, M. Herridge peut exercer une influence et préparer l'adoption des réformes qu'il préconise. Il en est, parmi elles, de nécessaires, si d'autres, par contre, sont d'un caractère par trop chimérique.

M. Sarto Fournier

Les chefs libéraux ont toujours affiché un faible pour la jeunesse. M. Ernest Lapointe a dit, un jour d'enthousiasme et de festoiement: « Un jeune homme qui n'est pas libéral est un nonsens. » Au congrès libéral provincial de juin 1938, il faisait un appel aux jeunes. « Ce sont eux qui porteront la responsabilité dans l'avenir de ce qui se fait aujourd'hui, » s'écriait-il avec un don de prophétie tout à fait remarquable. M. Fernand Rinfret avait l'habitude de parler de la jeunesse avec onction et la voix mouillée de larmes. M. P.-J.-A. Cardin, au cours de l'élection complémentaire dans Saint-Jacques, en 1939, a eu des mots attendris en s'adressant à la jeunesse. « Jeunes gens, ont dit les chefs libéraux depuis une quinzaine d'années, venez avec nous. Votre place est dans le parti libéral, le parti de la liberté et des réformes. Vous avez des idées neuves? Faites-les valoir au sein du parti. Le libéralisme canadien est assez grand pour donner asile aux doctrines nouvelles! »

Des milliers de jeunes gens ont cru les beaux parleurs. Ils se sont embrigadés dans le parti libéral. Ils ont participé aux campagnes électorales, mettant au service d'une politique de parti et de causes indignes d'eux, l'ardeur, le désintéressement, la belle sincérité de leur jeunesse. On ne pense pas sans un serrement de coeur à de splendides types de jeunes Canadiens français éloquents, cultivés, dévoués, qui se sont enrôlés dans l'armée de nos vieux partis et qui ont combattu sous des drapeaux qui n'étaient que des guenilles que l'on avait traînées dans les compromis et les trahisons. Il est un crime, plus terrible que tous les autres: c'est celui de dévoyer la jeunesse, de flétrir en elle la fleur de l'idéal, de lui apprendre les jeux infâmes de l'intérêt personnel et le mépris des causes nobles.

Que sont devenus ces jeunes gens dans le domaine de leurs activités publiques? Tous des politiciens qui, une fois le sacrifice de leurs beaux rêves consommé, n'ont rien trouvé de mieux à faire que de se mettre à l'école de leurs chefs. Ils ont vieilli avant l'âge, répétant des leçons apprises par coeur, abandonnant leur propre personnalité pour calquer celles des chefs, reniant les aspirations de leur génération pour étaler leur satisfaction d'eux-mêmes et de leur temps. Notre

petit peuple a perdu des centaines, des milliers de jeunes gens qui, à l'invitation d'hommes politiques habitués au harnais et devenus des maîtres dans l'art des concessions, ont passé de l'autre côté de la barricade, pour tirer sur ceux qui continuaient de lutter en faveur de la liberté.

M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve, est le prototype de ces jeunes gens qui sont devenus de farouches partisans. Il est de ceux qui endossent la défroque et guettent la succession de leurs aînés. Il a tellement étudié l'état d'esprit de ses ministres, il a mis une telle patience et une telle persévérance à imiter leurs gestes, qu'il leur a emprunté jusqu'au son de leur voix. A l'entendre, on dirait un disque reproduisant un discours de M. Cardin ou de M. Rinfret. Et, bien que n'ayant que 31 ans, s'il était appelé à succéder du jour au lendemain à l'un ou à l'autre, on ne s'apercevrait du changement qu'aux maladresses qu'il ne pourrait s'empêcher de commettre. Autrement, la ressemblance serait parfaite; car ce jeune homme pense déjà comme les anciens, dont il a épousé les querelles, les sympathies, les fausses et détestables doctrines.

Lorsqu'il a été élu aux Communes en 1935, il n'avait que 27 ans, l'âge de toutes les hardiesses et des plus généreux dévouements. Ses collègues

de Montréal n'ont guère mis de temps à lui passer le carcan au cou. Il a pris comme conseiller à peu près ce que nous avons de plus nul parmi la députation canadienne-française du Québec. Dès les premiers jours de la session de 1936, alors qu'il n'était député que depuis trois mois à peine, on s'est aperçu de la distance qu'il avait parcourue. L'influence du milieu avait agi. A un journaliste qui était allé le voir, M. Fournier n'a rien trouvé de mieux à dire que ce pitoyable cliché: « Moi, je suis en faveur d'un gouvernement d'hommes d'affaires. Ce qu'il nous faut, c'est un gouvernement d'hommes d'affaires! » M. Fournier parlait déjà comme M. Bennett (honte!) et comme M. Cardin (à la bonne heure!). Il révélait avec une naïveté peu charmante une lamentable ignorance de ce qu'est l'Etat et de ce que devrait être le gouvernement.

Depuis quatre ans qu'il est député, qu'a-t-il fait? Peu de chose. Au Parlement d'Ottawa il se contente d'écouter. Ce qui ne serait pas un mal, s'il savait en profiter. M. Lapointe parle-t-il? On voit M. Fournier quitter son siège et s'approcher. Il suit le discours attentivement et il applaudit frénétiquement. Il vit avec intensité des heures vides. Il boit à belles gorgées des paroles inutiles et des thèses fort discutables. Il croit par-

ticiper en quelque sorte à l'élaboration d'un grand programme, alors qu'il s'agit d'une politique opportuniste, bâtie au jour le jour, sans plan préconçu et sans idée générale. Il est heureux d'être de la troupe des suiveurs. Il ne voit pas ce qui manque aux hommes qui l'entourent pour être de vrais politiques, avec des visées lointaines, de vastes projets, une connaissance exacte des problèmes canadiens.

Si M. Fournier est silencieux à la Chambre des communes où il fait figure d'élève docile et timide auquel on en impose, il se reprend sur les tréteaux, où il joue la comédie à l'égal de vieux roués des planches. Il gonfle la voix, roule les mots, ferme les yeux, étend les bras, comme tout orateur de *husting* digne du nom et de la tradition. Il se promène d'une élection à l'autre avec quelques idées recueillies au *Reform Club*, si ce n'est au Club Libéral de Maisonneuve ou au Club libéral Rosemont. Il a acquis le ton doctoral qui convient et l'apparente sincérité des orateurs de parti qui trompent les foules en les abêtissant. A ce point de vue, il se rendra jusqu'au trône sur lequel siège M. Cardin, peut-être atteindra-t-il la magie verbale qu'avait M. Rinfret, moins le fini littéraire qui faisait de tout discours de l'ancien Secrétaire d'Etat une pièce, fausse souvent, mais

presque toujours brillante. M. Fournier n'ira pas au delà. Et ce n'est pas même certain qu'il aille jusque là. Ce n'est pas haut.

Le député de Maisonneuve a pris part aux élections qui ont eu lieu dans la province de Québec depuis 1935, notamment à celle de Saint-Henri en 1938, que l'on peut appeler la Grande Trahison, et à celle plus récente de Saint-Jacques. Il y a exposé des idées saugrenues. Sa doctrine est effarante. Sur le plan international, il a parlé comme M. Raoul Dandurand (Cf. les discours du leader ministériel au Sénat pendant les sessions de 1935 à 1939). Sur le plan canadien, il s'est résolument placé à l'opposé de tout ce qui constitue une véritable politique canadienne: on eût dit un ministre fédéral fustigeant les Jeunes-Canada. Pendant la session de septembre 1939, M. Fournier n'a pas dit un seul mot. Mais il a voté en faveur de la politique ministérielle. Pourtant, l'heure de la retraite n'avait pas encore sonné pour lui. Il ne pouvait pas ambitionner de siège au Sénat.

Son collègue aux Communes, M. Joseph Jean, député de Mercier, disait pendant l'élection de Saint-Jacques: « Nous avons tous été jeunes: nous avons tous un peu cru à ces idées nationalistes pendant que nous étions au collège. Mais, plus

tard, avec l'expérience, et surtout quand on a été député à Ottawa pendant quelques années, on voit mieux la réalité. » Langage désabusé d'un homme qui, en face de difficultés réelles, prend le parti de la démission. Mais, au moins, M. Joseph Jean a déjà été jeune. Il le dit avec une pointe de regret. Il a cru, comme tous les jeunes, aux idées nationalistes. La réalité des obstacles a malheureusement découragé ses efforts. L'expérience parlementaire lui a été fatale. Il a vu qu'il fallait ou se hausser à la taille d'un dur devoir, ou avouer que la tâche le dépassait, et se baisser. Combien de députés pourraient faire les mêmes aveux!

M. Sarto Fournier n'a pas même connu ces combats intérieurs qui laissent dans l'âme le souvenir douloureux des rêves brisés. Il n'a jamais été jeune. Il a 31 ans et on lui en donnerait 60. A peine sorti du collège, il s'est fait happer par la politique. Les chefs l'ont immédiatement placé dans le moule commun. Ils lui ont imposé la rigoureuse discipline du parti et ils ont étouffé en lui tout ce qui pouvait être une promesse de fécond nationalisme. N'est-ce pas ce qui arrive immanquablement, hélas! à tous les jeunes gens qui, à la croisée des routes, choisissent l'un des anciens partis politiques et abandonnent l'idéal d'indépendance et de fierté nationale que l'on

avait cultivé en eux et pour lequel ils se sentaient auparavant la force d'accepter les plus pénibles sacrifices?

Il faut avoir du courage pour résister à des offres qui flattent la vanité, pour refuser l'invitation de parler, sur une tribune publique, au côté d'un homme politique connu, pour décliner l'honneur de briguer les suffrages pour le compte d'un parti puissant. Mais il semble que, pour apercevoir l'inanité des formules politiques courantes, il suffit d'un minimum de sens commun. En tout cas, les jeunes hommes qui se donnent corps et âme, dans leurs plus belles années, à l'un ou à l'autre de nos vieux partis, sont des pertes totales pour les causes nationales. Les jeunes, quand ils sont sincères et désintéressés, exercent par leur seule présence une influence réelle sur leurs aînés; car ils représentent l'avenir et ils ont droit à ce qu'on ne saborde pas leur patrie. Mais quand ils applaudissent eux-mêmes la destruction de leur héritage, peuvent-ils s'attendre qu'on le respecte?

En bref, M. Sarto Fournier est un exemple de jeune politicien que la jeunesse ne doit pas imiter, à moins de vouloir descendre aux abîmes de la nullité politique.

M. Robert-John Deachman

Il se croit le dernier libéral intégral à construire sa tente dans le camp libéral. Il se proclame même le dernier libre-échangiste de la Chambre des communes. Il en tire une fierté puérile. Autrefois sa race pullulait. Elle dominait le parlement. Race ombrageuse, affirmative, sûre de ses hautes destinées, de l'infaillibilité de ses dogmes. Elle inspirait les lois, façonnait l'économie. Bright et Cobden étaient ses dieux. Elle exigeait la liberté de la production, la liberté du commerce, la liberté du travail. Elle prétendait qu'il suffisait de rendre à l'homme la liberté la plus complète pour assurer le progrès de l'humanité. Sa philosophie terre à terre, pragmatiste et matérialiste, s'intéressait surtout aux affaires. A une époque où le problème économique principal se rapportait à la production, cette race d'hommes a bien travaillé en laissant tout faire . . .

Depuis la Grande Guerre les libéraux ont évolué. Ils ne sont plus que les héritiers d'une étiquette vide de sens, les gardiens d'un dogme qui

a perdu beaucoup de son intransigeance d'autrefois. Ils veulent bien laisser faire tout ce qu'ils peuvent et retarder le plus longtemps possible les interventions directes. Mais que de trahisons à la liberté! Que de compromis avec les réformateurs de tout acabit qui ont envahi les domaines économique et politique! Le libéralisme s'est mué en un conservatisme pratique. Son rôle principal consiste à défendre les institutions qu'il a lui-même créées. Le libre-échange a fait place à un protectionnisme parfois excessif. Conservateurs et libéraux se querellent sur des nuances. Ce sont tous des progressistes à retardement. Des libéraux authentiques, convaincus? Il n'y en a plus.

« Pardon », répond M. Deachman.

Plus encore que M. W.-H. Moore, M. Deachman se proclame le dernier des libéraux sincères. Il a mis sa confiance dans le libre-échange. Une confiance totale. D'après lui, c'est du libre-échange que dépendent le salut du monde, la paix, la prospérité, le travail, les bas prix et le bonheur. Rien que ça! M. Deachman entretient l'idéal libre-échangiste dans toute sa plénitude. Il en parle abondamment. Il ne fait qu'en parler. Dès qu'il s'agit du libre-échange, il retrouve un fonds de vocabulaire d'une richesse étonnante. Les expressions techniques se bousculent sur ses lèvres.

Les raisonnements, tantôt usés, tantôt ingénieux, se pressent dans son cerveau dans un effort de conviction. M. Deachman s'élève alors jusqu'à la caricature de l'éloquence parlementaire. Et les ignorants l'écoutent, médusés, bouche bée, remplis d'une admiration vague et vagissante.

Il a la bosse du tarif douanier. Don rare que peu lui envient. Depuis longtemps ses études ne portent que sur les postes du tarif. Il en a la tête bourrée, obstruée. Par un étrange jeu des circonstances, l'agronomie l'a conduit au libre-échange. Il a fait du journalisme spécialisé, il va sans dire, M. Deachman ne s'étant jamais intéressé à autre chose qu'à la politique tarifaire et aux répercussions de cette politique sur l'économie générale. Il a suivi avec un intérêt passionné les travaux de la Commission du tarif. A plusieurs reprises il lui est arrivé de comparaître devant la commission. Ainsi, lorsque M. Bennett transforma le conseil des ministres en une commission temporaire du tarif, M. Deachman s'avisa de se présenter devant le premier ministre, armé de ses dossiers, de sa faconde et de son libéralisme. M. Bennett et M. Deachman se livrèrent, pendant une demi-heure, un combat épique, à coups de postes du tarif, de statistiques, de principes économiques, d'allusions personnelles.

De 1932 à 1935, M. Deachman a connu des moments de véritable gloire, auprès des libéraux, s'entend. Il était l'autorité reconnue par le parti en matière tarifaire. Il écrivait des notules sur la politique de M. Bennett. Les députés libéraux recueillaient ses feuillets et les conservaient dans des calepins. Ils s'en servaient, parfois sans discernement, dans les débats parlementaires et dans leurs discours politiques. Les vues de M. Deachman faisaient loi. On lui reconnaissait un sens aigu de l'économie politique. On citait ses opinions dans les journaux. Il compilait les statistiques du commerce, il leur faisait dire exactement ce qu'il voulait, de telle sorte qu'il avait toujours raison. Cela plaisait aux députés qui éprouvaient de la répugnance à y aller voir. Ils préféraient de beaucoup qu'on leur présentât des thèses toute faites, étayées sur d'impressionnantes colonnes de chiffres.

C'était le beau temps. M. Deachman nageait dans la joie et dans la théorie. Comme les libéraux étaient dans l'opposition et que tout ce qui contredisait le gouvernement leur était précieux, ils encourageaient M. Deachman à poursuivre ses études. Les grands du parti faisaient mine d'être aussi naïfs que les *back-benchers*. Ils s'entretenaient des opinions de M. Deachman et les montraient avec plaisir comme on fait d'une pierre

précieuse qu'on roule dans la main. M. King s'écriait: « Voyez-vous? la politique tarifaire de M. Bennett conduit le pays à la ruine! Elle assèche les sources de la production. Elle limite l'emploi, maintient artificiellement les prix à un niveau prohibitif. Si le parti libéral revient au pouvoir, il s'engage à réduire les barrières tarifaires et à inaugurer une nouvelle ère de libre-échange. Le Canada travaillera ainsi au maintien de la paix, puisqu'il est avéré que le protectionnisme douanier—forme particulièrement irritante du nationalisme—est un facteur de friction internationale et une cause de guerre! »

M. Deachman touchait à ce moment au sommet de son prestige. Encouragé par d'aussi hautes approbations, il posa sa candidature dans Huron-Nord, s'y fit élire et arriva à Ottawa plein d'espoir, avec des airs de sauveur de la nation. Il s'aperçut vite que dans la politique active il y a loin de la théorie à la pratique. Quand un parti est dans l'opposition, il ne lui en coûte guère de soutenir les idées les plus avancées, voire même les thèses les plus justes! Il change immédiatement d'attitude lorsqu'il arrive au pouvoir. Ce qui lui paraissait alors digne de luttes ardues lui semble maintenant de réalisation impossible. Il est porté à prendre des vues différentes des pro-

blèmes et des hommes. Il se tient dans le juste milieu, aussi loin de la clarté aveuglante de la vérité que de l'ombre impénétrable de l'erreur. Ce qui était nécessaire et urgent n'est plus que d'une utilité désirable.

Les déceptions devinrent le lot du nouveau député. Tout d'abord il n'y eut pas de place pour un théoricien comme lui dans le cabinet. Qui plus est, il n'y avait pas de place pour le libre-échange dans la politique ministérielle! Le premier budget de M. Dunning l'indiquait de façon notoire. M. Deachman sursauta d'indignation. Mais que pouvait-il faire? Plus tard le ministre des Finances affirma sans l'ombre d'un remords qu'il n'avait jamais été libre-échangiste. Quelle tuile sur la tête du député de Huron-Nord, qui, assis en face de M. Dunning, encaissait le désaveu d'une doctrine chère. M. Deachman avait été payé par le parti libéral pour exposer les principes et les avantages du libre-échange. Et maintenant le ministre des Finances se faisait gloire d'avouer qu'il n'avait jamais cru en la doctrine tarifaire officielle du parti!

Dès lors M. Deachman décide d'être la voix qui crie la vérité dans le désert. A la Chambre comme dans les commissions parlementaires, chaque fois que l'occasion se présente, il expose les principes

du libéralisme économique et du libre-échange. Il le fait aussi bien en présence du premier ministre et du ministre des Finances qu'en face des créditistes et des socialistes. Il prend à partie le gouvernement qui n'est pas fidèle à la doctrine traditionnelle du parti, les C.C.F. qui prétendent combattre l'école libérale par l'étatisme, les créditistes qui rêvent d'une monnaie dirigée, les conservateurs qui s'obstinent à proclamer les vertus du protectionnisme. Il a une éloquence rude. Il est grand, anguleux, le front large et bombé, les yeux froids. Quand il parle, il penche la tête en avant et regarde l'adversaire en-dessous. Il est direct, précis, très terre à terre et en même temps très idéaliste. Il veut des faits, des chiffres, qui lui paraissent les formes les plus pures des certitudes mentales.

Parfois on le voit revenir de la bibliothèque en manches de chemise, la tête lourde, le pas appesanti. Il vient sans doute d'une rude séance de lutte avec d'épais dossiers. Serait-il beaucoup plus heureux si le gouvernement adoptait sa doctrine dans son intégrité? On peut se le demander. Il n'est pas douteux que M. Deachman, homme conscient de sa supériorité, ne soit pas secrètement flatté d'être le seul à posséder la vérité. Ne serait-ce pas cruel de le tirer de son illusion?

M. Thibaudeau Rinfret

On s'étonnera de rencontrer dans cette galerie de portraits politiques la figure d'un homme dont le passé politique n'a laissé de traces nulle part, pas même dans ses souvenirs. Lorsqu'on interroge M. Thibaudeau Rinfret sur la part qu'il a prise dans les campagnes électorales du temps passé, il se contente de sourire. « C'est si lointain, dit-il. Mes aventures ont si peu impressionné mes contemporains que, si l'on parle parfois de ma candidature fédérale dans le comté de Terrebonne contre M. Nantel—qui fut, par la suite, du cabinet Borden—tout le monde semble avoir oublié qu'en 1919 j'ai fait la campagne provinciale et que je me suis présenté dans le comté de Laval contre feu M. Joseph Renaud. » Les biographes de M. Rinfret ont l'habitude de passer sous silence l'une ou l'autre de ses candidatures. S'ils mentionnent la première, ils feignent d'ignorer la seconde. L'un d'entre eux, par contre, insiste sur la deuxième, mais il ne dit mot de la première. C'est pourtant de son aventure dans Laval que

M. Rinfret s'entretient avec le plus d'humour. Il raconte à ce propos une anecdote dont on goûtera la saveur.

M. Renaud, s'il n'avait pas le fini d'un docteur de la Sorbonne, ne manquait pas de bon sens. Il n'avait pas mis de temps à reconnaître les qualités de son adversaire. Aussi, pendant toute la durée de la campagne, évita-t-il avec soin de se trouver sur la même tribune que M. Rinfret. Il avait eu la prudence de déclarer qu'il ne participerait à aucune assemblée contradictoire. M. Renaud eut raison de se féliciter de sa décision, car il obtint une majorité de 424 voix. Mais cette victoire ne lui laissa jamais la conscience tranquille. Par la suite il parla de M. Rinfret en des termes élogieux. Rencontrant un jour un membre en vue du parti libéral, il lui dit sans détour: « Vous savez, M. Thibaudeau Rinfret était un homme bien trop poli et distingué pour faire de la politique. Vous savez, pour faire de la politique, ça prend des gens comme vous et moi! » L'homme politique qui reçut cette confidence en rit le tout premier.

Feu M. Renaud soutint toujours qu'il avait rendu un service signalé à M. Thibaudeau Rinfret en lui infligeant une défaite. C'était l'exacte vérité. A cette époque M. Rinfret, sans brûler du feu sacré, se fût volontiers lancé dans la politique

active, bien qu'il avoue aujourd'hui ne pas savoir du tout comment il eût supporté les tracas qui sont le lot ordinaire du ministre et du député. Il n'était point fait pour cette vie de bataille, de ruse, de boniments et de patronage. Mais il était avocat connu et réputé, dès sa trentième année. Ses amis lui prédisaient un bel avenir soit à Québec, soit à Ottawa. On le tirait de gauche et de droite, si bien que par deux fois il se résigna à laisser porter sa candidature. Les expériences furent concluantes. En 1908, la victoire lui échappa par la faible marge de 79 voix. Onze ans plus tard, M. Renaud lui prouva en cinq secs qu'il *était bien trop poli et distingué* pour ce genre de luttes dans lesquelles les connaissances du juriste comptent pour peu de chose.

M. Rinfret manifesta de bonne heure une intelligence exceptionnellement brillante dont les belles qualités eussent pu s'exercer avec profit même dans le domaine de la politique. Né le 22 juin 1879, il fit ses études secondaires au Collège Sainte-Marie et ses études de droit à l'Université McGill, où il devait, beaucoup plus tard, donner des cours de droit municipal et traiter de la loi des utilités publiques. Admis au barreau de la province de Québec en 1901, il s'établit à Saint-Jérôme, à titre d'associé de feu M. Jean Prévost.

En 1910 il devint membre de l'étude légale Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée et Genest. M. Rinfret se vit bientôt confier les causes les plus difficiles et les plus sérieuses de la maison. Il plaida très souvent devant les cours de la province, la Cour Suprême du Canada et le Comité judiciaire du Conseil privé. Ses plaidoyers étaient remarqués. Ils révélaient une vaste et solide culture, un don d'exposition peu commun et un jugement de tout premier ordre. Les juges se plaisaient à voir en lui un successeur probable.

Ce fut pendant cette période qu'il s'occupa le plus de politique, prêtant libéralement son concours à des amis. Il n'attachait du reste aucune importance à ces interventions, si, par ailleurs, elles lui permettaient de mettre en valeur des dons oratoires qui n'ont guère l'occasion de s'exercer au barreau. En 1922, comme il y avait une vacance à la Cour Supérieure de Québec, le ministre de la Justice l'invita à monter sur le banc. M. Rinfret n'avait alors que 43 ans. Ses amis qui, jusqu'à ce moment, avaient rêvé pour lui d'une carrière politique de premier plan, lui conseillèrent d'accéder à la demande des autorités fédérales. On lui reconnaissait les connaissances juridiques et l'expérience requises pour faire honneur à la judicature, et on appréciait sa parfaite urba-

nité qui devait en faire un juge devant lequel les avocats aiment présenter leurs causes. Le jeune avocat est sûr de recevoir de lui un mot d'encouragement au moment psychologique.

M. Thibaudeau Rinfret accepta l'invitation et deux ans plus tard le ministère de la Justice l'éleva à la Cour Suprême du Canada. Jamais encore on n'avait désigné un homme aussi jeune comme membre du plus haut tribunal du pays. La réputation du nouveau juge puiné était solidement établie. Les membres du barreau accueillirent avec joie la bonne nouvelle. Le *Fortnightly Law Journal* publia son éloge. A cause de son âge, de son excellente santé, de sa compétence, on lui prédit qu'il deviendrait un jour président de la Cour Suprême. On s'en réjouissait d'avance. M. Rinfret est aujourd'hui en ligne directe de succession, les autres juges puinés ayant été nommés après lui. Le juge de la Cour Supérieure de Québec ne prévoyait pas un avancement aussi rapide, lorsqu'un jour, entendant une cause dans la ville de Hull, il expliqua de cette façon une question apparemment hors d'à-propos qu'il avait posée à un témoin: « J'ai pensé qu'un jour cette cause serait portée à la Cour Suprême du Canada et que l'un des juges pourrait demander pourquoi cette question n'a pas été posée! »

Il est juge de la Cour Suprême du Canada depuis 15 ans, mais on ne se souvient pas qu'il ait posé des questions étrangères aux causes qu'il entendait. Grâce à un labeur constant et à la haute idée qu'il se fait de ses fonctions, il est devenu en peu d'années l'une des figures les plus marquantes de nos grands tribunaux en même temps qu'une autorité reconnue par les juristes canadiens, anglais, américains et français. Ses opinions ont du poids. Les travaux qu'il présente aux congrès de juristes, que cela soit au Canada, en France ou en Grande-Bretagne, lui ont mérité la considération de ses pairs. Lorsque le gouvernement fédéral a soumis les lois sociales de M. Bennett à la Cour Suprême, M. Rinfret a porté des jugements qui furent, par la suite, confirmés par le Comité judiciaire du Conseil privé. Le gouvernement d'Ottawa n'avait pas attendu ce témoignage significatif pour honorer M. Rinfret. A plusieurs reprises on l'invita à remplacer le gouverneur général et plus d'une fois il fut appelé à présider les travaux de la Cour Suprême. Il a rempli ces fonctions avec dignité et diligence.

M. Thibaudeau Rinfret jouit d'un solide prestige aussi bien auprès des Anglo-Canadiens que de ses compatriotes. Il se mêle à la vie littéraire et artistique d'Ottawa et de Hull. Il a, cela va sans

dire, les décorations et les positions honorifiques que ses fonctions exigent. Il est officier de la Légion d'honneur et il est membre de la Fédération de l'Alliance française pour les Etats-Unis et le Canada, de l'Alliance française à Ottawa, de France-Amérique et le reste. A ces titres et à ces honneurs, il préfère secrètement celui de mécène et de soutien des œuvres d'avancement culturel nées depuis quelques années à Ottawa. Il s'est occupé de la *Rampe*, du *Caveau*, de la *Symphonie La Salle*. Il est toujours prêt à accorder son appui aux mouvements de jeunesse. On l'a vu un soir présider avec enthousiasme un débat organisé par un cercle de jeunesse à la salle Notre-Dame de Hull. Avec quelle chaleureuse sympathie il a encouragé les jeunes gens à travailler et à cultiver la parole publique!

M. Rinfret a gardé le goût de la jeunesse, de l'optimisme, de l'humour et du rire. Rien ne lui plaît davantage qu'un mot d'esprit. Ce qu'il aime dans les journaux français, c'est précisément le ton facile, la pointe qui soutient le jugement juste, la phrase qui fait saillie. Il lui arrive de raconter ses propres mésaventures et il possède l'art de souligner le comique d'une situation. Mais il sait aussi, d'un tour de phrase, ramener la conversation sur le plan sérieux. Il manifeste alors une

étonnante facilité à aller au fond d'une question. Sans avoir l'air d'écouter, il saisit jusqu'aux nuances et aux sous-entendus. Il les prolonge, les met en relief, les discute avec bonhomie. Exprime-t-il une opinion? Il s'en excuse avec humilité et se flatte de ce que vous soyez de son avis. Ce qu'il y a de plus caractéristique chez lui, c'est une extrême politesse, une urbanité de gentilhomme. Il apporte beaucoup d'aisance dans ses rapports officiels et beaucoup de cordialité dans ses relations sociales.

Au physique, plutôt trapu, la tête haute et les épaules droites. Un léger embonpoint ajoute à un maintien naturellement digne. Il a bon teint, le visage plein et rond, le front découvert, les yeux francs, la moustache grise, courte et drue. Il y a chez lui de l'assurance, de la solidité et de la force. Il s'exprime posément. Il choisit ses mots dans un constant effort de précision. Il aime autant écouter que parler. Il y a sûrement de plus belles choses dans la vie, mais on n'en trouve guère de plus méritoires que de savoir écouter avec patience et sympathie, de se refuser à interrompre et de paraître toujours également intéressé. M. Rinfret désire que son interlocuteur soit satisfait de lui-même. Rien d'étonnant qu'avec cet ensemble de qualités, on ne lui connaisse pas d'ennemi, bien

qu'il se fasse un point d'honneur d'afficher ses sentiments religieux et patriotiques.

Comme le disait un jour un journaliste à ses confrères: « M. Thibaudeau Rinfret est un argument en faveur des Canadiens français. »

M. R.-B. Bennett

Depuis 1936 M. R.-B. Bennett est redevenu un homme de génie. Son stage comme premier ministre, alors qu'il avait dû habiller d'échec ses plus belles conceptions sociales et économiques, avait nui quelque peu à sa réputation. Il avait été légèrement au-dessous de lui-même pendant ces cinq années de dictature, pardon! d'exercice de pouvoir. Eclipse excusable dans les circonstances, soutiennent ses admirateurs. Le M. Bennett d'avant 1930 se devait de ressusciter et de faire oublier le M. Bennett de 1930-1935. Il se taille une tâche nouvelle à la mesure de son génie. Il ne s'agit plus de combattre le chômage mais de sauver l'Empire! M. Bennett ne se sent de capacités que pour les très grandes idées et les œuvres universelles. Il lui faut de l'espace, de l'horizon, des frontières lointaines et innombrables. Circonscrire son travail aux limites d'un pays? Peuh! Cela est bon évidemment pour M. Mackenzie King! Et bien que le Canada soit immense—*a mari usque ad mare*

—M. Bennett lui préfère le champ de vision impérial.

Consolider l'Empire, fortifier les liens impériaux, se consacrer à la grandeur et à la puissance du Commonwealth des nations britanniques, toute autre entreprise serait indigne de notre ancien premier ministre. Il s'en ouvrait avec candeur dans un article publié en 1936 dans l'édition canadienne d'un magazine américain. Dès sa première phrase il reprenait un thème favori: « *Something of the dimensions of a catatrophe has happened to the old order. A civilization has fallen like a great cathedral in ruins* . . . Quelque chose de la nature d'une catastrophe est arrivé au vieux monde. Une civilisation est tombée comme une grande cathédrale en ruines . . . » On retrouve l'orateur qui crée facilement les images et enfile les mots sonores. C'est en une minute qu'il brosse le tableau de la situation internationale à l'aide d'un vocabulaire assorti et ronflant.

Militarisme, secrètes alliances, paix universelle, diplomatie, démocratie, sainteté des contrats, conscience publique, capitalisme, individualisme, Société des Nations, tout cela passe sous nos yeux en une vision rapide. Et la phrase anglaise est superbe, forte, poétique, harmonieuse. En voici un exemple: « *Militarism* . . . *It travels like the*

seeds of a weed, blown by the wind, across frontiers from one country to another ». La traduction de ce texte n'en rendrait pas toute la force d'expression. M. Bennett nous parle de notre participation à la guerre de 1914, de la signature des ententes internationales destinées à garantir la paix, de notre adhésion aux covenants de la Société des Nations. Il nous rappelle que le Canada n'a jamais sérieusement envisagé le problème de sa protection contre une agression éventuelle.

Graduellement, imperceptiblement, il nous amène à croire que le Commonwealth des nations britanniques doit se substituer à la Société des Nations. Il affirme que nous avons partie liée avec les nations-sœurs dans la grande entreprise de protéger et de défendre la liberté du monde. Il termine, enfin, en nous exhortant à resserrer l'union impériale afin d'empêcher que ne meurent les institutions que nous avons créées et maintenues au prix d'un dur labeur. Tout cela, en somme, cet effort oratoire, ces belles phrases rondes et pleines, ces mots bien choisis, pour faire un vibrant appel impérialiste. M. Arthur Meighen n'a jamais si bien parlé. M. Bennett entonne une chanson que les tories chantaient à pleins poumons en 1914. Lors de la publication de cet article en 1936, il préparait sa sortie de la vie po-

litique canadienne, son émigration en Angleterre, peut-être même son retour inopiné au Canada.

Dès 1931 et 1932 quelques hommes politiques auxquels se joignaient des journalistes en mesure de façonner l'opinion publique, avaient lancé la rumeur que M. Bennett, alors premier ministre, devait être nommé membre de la Chambre des lords. A cause de sa vraisemblance la rumeur a eu une belle fortune. De fait, elle dure encore avec le prestige d'une légende. M. Bennett était obligé de nier privément ou publiquement, à tous les six mois, la nouvelle prématurée qu'il allait à Londres siéger au milieu des lords impériaux, où du reste il n'eut pas fait mauvaise figure. Les auteurs de cette rumeur se recrutaient parmi ses ennemis qui souhaitaient son départ de la politique canadienne. Il est allé résider à Londres à l'heure qu'il avait choisie, de sa propre initiative, sans attendre qu'on lui ouvrît le Saint des Saints impérial. Il est homme à faire à sa tête.

M. Bennett a acheté une belle propriété: une vieille maison construite par le célèbre architecte Adam, sise au milieu d'un parc splendide de 25 acres, à 20 milles de Londres, dans le village de Mickleham, dans le comté de Surrey dont la littérature anglaise est pleine. Près du cœur de l'Empire si cher à son cœur, dans cette campagne an-

glaise dont on célèbre avec raison la beauté sereine, l'ancien premier ministre du Canada continue de servir son pays—à ce qu'il dit— et l'Empire, car, pour lui, servir le Canada et l'Empire c'est tout un. Il s'est établi dans la patrie de ses ancêtres. Un Canadien eût songé à terminer ses jours dans son village natal, quelque part dans les Provinces Maritimes, le Québec ou l'Ontario. M. Bennett est retourné à la source de toute vie britannique. C'était peut-être là l'accomplissement d'un vœu ancien, plus sûrement la réalisation d'un rêve depuis longtemps entretenu, car il est toujours resté profondément britannique.

Le départ de M. Bennett a créé un vide immense—c'est justice de le reconnaître—dans la vie politique canadienne et tout particulièrement aux Communes. Avocat de renom, homme d'affaires heureux, il avait solidement établi sa réputation avant de devenir chef de parti. Pendant les dix ou douze dernières années son nom a rempli la chronique politique. Leader de l'opposition, il a déployé d'éclatantes et exceptionnelles qualités de *debater*. Premier ministre, il a assumé de lourdes responsabilités à un moment qui exigeait de l'homme d'Etat les plus grands sacrifices et un labeur incroyable. Il a administré le pays en gérant d'entreprise commerciale et dirigé le Parle-

ment d'une main ferme. Dans le succès comme dans la défaite, il s'est montré arrogant et entier, tentant sans cesse de briser les hommes et d'assouplir les institutions à sa volonté. Un homme de sa trempe et de sa fougue ne fait rien à moitié: les erreurs comme les actes de mérite.

Ce serait un grave manque de tact que de profiter de son départ pour l'accabler du souvenir de ses échecs. Son administration a été jugée par les électeurs en 1935 et sa direction du parti, par ses propres partisans en 1938. Pour le moment: *Let bygones be bygones*. M. Bennett était sincère, travailleur, courageux. Nous l'avons vu à l'œuvre dans des moments de crise financière. Il a lutté, selon sa doctrine et ses idées d'homme de loi et d'affaires, contre la montée des puissances subversives et contre la grande débâcle qui se préparait. Il a peiné 20 heures par jour. Jamais il ne s'est refusé à la tâche. Il n'a reculé devant aucune responsabilité. Il a cédé parce que ses forces l'avaient trahi. S'il a fallu le combattre, et durement, au cours de son règne, tous ceux qui l'ont bien connu ont loué chez lui l'homme de caractère et de sincérité.

Aux Communes il était chez lui, dans son domaine. Il dépassait collègues et adversaires de toute la tête. C'est dans ce sens qu'il était, beau-

coup plus que M. King, le véritable successeur de Laurier. M. Bennett assistait assidûment aux séances, du commencement jusqu'à la fin. Il lui arrivait d'écrire une lettre, de feuilleter un livre, de lire un article de journal. Mais, la tête baissée, le cou rond, l'oreille tendue, il suivait le débat, surveillait la Chambre, se levait brusquement pour ramener un député à la raison et mettre les choses au point. Il aimait les jours de gala où la grande éloquence reprenait ses droits. Alors il se dépassait, forçait l'admiration et inspirait un repentir mérité aux interrupteurs imprudents. M. Bennett semblait avoir tout vu, tout fait, tout lu. Il puisait dans sa vaste expérience et une incontestable érudition. Il n'était jamais à court d'arguments. Il lui arrivait parfois de n'être pas très convaincant dans son argumentation et alors il avait recours à des dons de diseur et d'acteur qui faisaient oublier ce que son discours pouvait avoir de faible et de superficiel.

M. Bennett aura eu beaucoup à souffrir au cours des dernières années de sa vie publique au Canada. Au plus fort de la mêlée ses forces l'ont abandonné. Il a passé des semaines et des mois à assister, impuissant et déprimé, au cours des événements. Et rien ne lui réussissait en ce temps-là. Sa politique ne donnait aucun des résultats pré-

vus. Au moins pouvait-il compter sur les encouragements de sa sœur, Mme Herridge, qui avait participé à sa victoire et à ses travaux. Mme Herridge morte, on a tout de suite prédit que M. Bennett quitterait la vie publique. Aujourd'hui il est un homme seul. Nul doute que vers lui montent les sincères sympathies de ceux qui l'ont connu aux heures des grands succès. Car, malgré des apparences de dureté et de sécheresse, il est extrêmement sensible. Il a eu sa pleine mesure de désillusions, d'échecs et de deuils. Ses airs de seigneur hautain, autoritaire, indifférent à tout blâme comme à tout éloge, ne doivent tromper personne sur la délicatesse et la profondeur de ses sentiments.

Il a donc quitté le Canada pour s'établir tout près de Londres, au cœur d'un immense empire qu'il a bien servi et dont il est fier d'être le serviteur. Il y parlera au nom du Canada, a-t-il dit. Dans quel sens le fera-t-il? On le sait trop depuis la publication de ses articles dans le *Liberty* en 1936. Il y a un autre Canadien à Londres: M. Beverley Baxter, journaliste et député de talent, qui prétend, lui aussi, parler au nom du Canada, alors que personne ne lui en a donné le mandat. Plusieurs Canadiens ont prié M. Baxter de se

taire: il ne se lasse pas de parler. M. Bennett pourrait tenir un autre rôle, plus conforme aux intérêts du Canada. Le voudra-t-il? C'est peu probable. Mais malgré le tort qu'il peut nous faire à Londres, on souhaite qu'il y demeure.

FIGURINES

M. Raoul Dandurand

Dans *Un demi-siècle de vie politique*, M. P.-A. Choquette raconte comment, alors qu'il était membre du Sénat canadien, il lui arriva de prononcer le 29 avril 1910, un grand discours contre le projet de marine de sir Wilfrid Laurier. M. Choquette était sénateur libéral. Ce fut un sénateur libéral, M. Raoul Dandurand, qui lui donna la réplique. «*Comment peut-on affirmer que le Canada n'est pas en guerre quand la Grande-Bretagne l'est?* » Telle fut la réponse de M. Dandurand. M. Choquette d'ajouter à l'adresse de son collègue: « *Qui l'eût cru si belliqueux?* » M. Raoul Dandurand est aussi belliqueux que jamais. Ministre d'Etat du gouvernement King-Lapointe, leader ministériel au Sénat, il lui appartenait, en septembre 1939, de reprendre le thème de 1910. Le temps ne compte pas pour M. Dandurand. Les choses sont restées au point où elles étaient lorsqu'à l'âge de 36 ans il était nommé au Sénat par le vieux chef libéral! Le statut constitutionnel du Canada n'a pas évolué! Depuis plus de 40 ans

qu'il siège à la Chambre haute, M. Dandurand a connu les succès et la renommée. Marié à la fille d'un ancien premier ministre de la province de Québec, M. Félix-G. Marchand, président du Sénat de 1900 à 1905, ministre d'Etat et leader ministériel au Sénat pendant près de 15 ans, président de l'Assemblée de la Société des Nations en 1925, délégué du Canada à Genève à plusieurs reprises, président de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, directeur de grandes entreprises financières et industrielles, il a amassé les honneurs et fréquenté les célébrités européennes. S'il a dû abandonner—il y a longtemps—ses idées de jeunesse, alors qu'il reconnaissait Mercier comme son chef, il a traversé 50 ans de vie politique en restant fidèle à son parti. Cet attachement a borné ses horizons et lui a fait commettre des injustices. Il reste, en dépit de ses 78 ans, étonnamment jeune, vif, alerte, s'intéressant à toutes les manifestations de la vie intellectuelle, payant de sa personne et de son argent pour l'avancement de la culture française chez nous. A l'occasion de la visite de Leurs Majestés au Canada l'an dernier, le *Times* de Londres disait de lui qu'il était la meilleure tête du cabinet libéral.

Bien que la doctrine nationale qu'il a toujours professée ne convienne pas à la jeunesse—à moins d'un réveil elle en mourra sûrement—on ne peut s'empêcher de reconnaître que cet homme a joué un grand rôle dans son pays et à l'étranger.

M. Pierre Casgrain

Il a transformé un comté, Charlevoix-Saguenay, vaste comme un empire, où tour à tour conservateurs et libéraux l'emportaient, en une forteresse libérale inexpugnable. Il s'y fait élire par des majorités substantielles depuis l'époque, déjà lointaine, où il succédait à son beau-père, sir Rodolphe Forget, à l'élection de 1917. Sir Rodolphe était conservateur. Il savait la défaite inévitable à cause de la conscription. Aussi passa-t-il la main à son gendre, qui fit si bien qu'aujourd'hui les électeurs de M. Casgrain se recrutent également parmi ses anciens adversaires politiques et les libéraux de tradition. A la Chambre, sitôt ses amis au pouvoir en 1921, M. Casgrain se fit remarquer par des qualités qui devaient bientôt le désigner au poste dangereux et important de whip en chef du parti. La Chambre ne reconnaît pas officiellement les fonctions du whip. L'on se demande pourquoi. Dans le régime parlementaire à deux ou trois partis, le whip est la cheville ouvrière, l'ordonnateur des débats, le gardien de l'ordre, le

surveillant des allées et venues des députés. Le whip sait, à toute heure du jour et de la soirée, ce qui va se produire à la Chambre. Il appelle ses gens au vote, distribue les discours à faire, fixe à chacun le moment de son intervention. Tâche ingrate, qui exige du tact, de la diplomatie, mais aussi une poigne de fer, le don du commandement, l'amour de la discipline. De par ses fonctions qui l'obligent à rendre des décisions parfois fort désagréables pour certains individus et à tenir ses hommes solidement en main, il arrive que le whip se fasse de redoutables ennemis des membres de son propre parti. M. Casgrain n'en a pas moins conservé sa popularité personnelle au cours de longues années de service et dans des situations particulièrement difficiles. En 1935, M. King, voulant récompenser un loyal serviteur, lui offrit la présidence de la Chambre des Communes. Les conservateurs, M. Bennett en tête, protestèrent violemment contre pareil choix. Ils reprochèrent même au nouveau *speaker* certaines nominations faites pendant l'interrègne. M. King ne broncha pas. M. Casgrain laissa passer l'orage. Depuis près de cinq ans il préside aux débats de la Chambre avec une parfaite dignité et une autorité qui s'affirme de jour en jour davantage. Il reçoit dans ses appartements ministres, députés et jour-

nalistes. Il se montre bon prince, accueillant, avec cette touche de décorum et de faste qui est de rigueur et de tradition chez les *speakers* des Parlements britanniques. N'empêche que l'histoire dira que M. Pierre Casgrain était président des Communes pendant la session de guerre de 1939.

Madame Martha-Louise Black

Une délicieuse septuagénaire aux cheveux blancs, au sourire bon, au regard intelligent et moqueur. Cette femme-députée n'aime pas la politique. Les circonstances eussent-elles permis à son mari de continuer à siéger aux Communes, jamais elle n'eût songé à se faire élire et à partager, avec Mlle Agnès MacPhail, l'honneur de représenter l'élément féminin au Parlement fédéral. De beaucoup elle eût préféré rester l'hôtesse charmante qui, au temps où son mari, M. George Black, était président de la Chambre, savait rendre si agréables les réceptions officielles auxquelles elle présidait avec une grâce parfaite. Sa vie de savante et d'artiste lui suffisait. Elle a inauguré un art nouveau, dont on fait grand état et qui l'a rendue célèbre: *la botanique artistique*. On la considère comme une autorité sur la flore du Yukon. On a reconnu ses mérites en la nommant *Fellow* de la *Royal Geographic Society*. La politique ne prend qu'une part de sa vie, peut-être la plus infime. Mère de trois enfants, ayant eu beau-

coup à souffrir de la vie, elle reste attachée à de pieux souvenirs qui embellissent et soutiennent son existence. Mais jamais elle ne permet à ses déboires de lui voler le sourire. Elle garde, malgré un âge avancé — elle ne fait aucun effort pour le cacher, elle en parle même sur un ton de résignation heureuse et légèrement ironique — un goût prononcé de la vie. Alerte, elle va, vient, cause, interroge, réplique, raconte un incident, fait une remarque caustique, déploie en tout une optimiste jeunesse de cœur et d'esprit. Elle s'exprime bien, dans une langue correcte et précise. Ses discours sont toujours brefs. Il lui arrive aussi souvent d'appuyer la politique du gouvernement que de voter avec son parti. Elle ne sait pas faire de la politique d'opposition étroite. Anglaise, Britannique, elle affirme ses croyances et son loyalisme. Elle n'est députée que pour un temps. Lorsque son mari est tombé malade à la fin du régime Bennett, elle est allée au Yukon préparer sa campagne électorale. Elle s'est fait élire à titre de conservatrice-indépendante. Il est tout probable qu'aux prochaines élections, son mari revenu à la santé, elle lui cédera le comté avec plaisir. De sorte que son passage dans la politique n'aura été qu'une preuve de plus de son dévouement. En un

mot, une femme supérieure. Il n'est pas étonnant qu'elle soit entourée d'un respect général. Elle le mérite.

M. Wilfrid Gariépy

Né à Montréal en 1877, il alla de bonne heure s'établir en Alberta où il devait bientôt remporter de vifs succès politiques. Candidat défait en 1909, élu en 1913 et réélu en 1917, il fut successivement ministre des Affaires municipales et secrétaire de sa province. Il démissionna en 1918, revint dans l'Est, s'installa aux Trois-Rivières où en 1931, après une lutte féroce, il perdit l'élection aux mains de M. Charles Bourgeois. En 1935, malgré la pléthore de candidats, il se fit élire à titre de libéral indépendant. Il siège maintenant à gauche du président de la Chambre, au premier rang des banquettes libérales. M. Gariépy se définit en un mot: un lutteur. Dans sa jeunesse il interrompit ses études pour des raisons de santé. On ne dirait pas aujourd'hui, à voir cet homme qui porte bien son âge, qu'il dut économiser ses énergies en vue de terminer son cours de droit. Il aimait déjà la politique. Il participa à presque toutes les campagnes, rencontra des succès et des revers, s'imposa par sa jeunesse, sa culture, son allant, devint

une force dans sa province d'adoption. Il connut de près les hommes publics, étudia leur vie, leurs méthodes et leurs faiblesses. Nul mieux que lui ne sait, pour ne citer que cet exemple, l'importance capitale que joua le fleuve Saint-Laurent dans la politique fédérale. Le contrôle du fleuve, des ports de mer, des entreprises de transport et de dragage fut l'enjeu de bien des conflits, le sujet de complots nombreux, l'objet de convoitises jamais éteintes. M. Garlepy aime à faire l'histoire politique de ce point de vue et les tableaux qu'il brosse sont des plus saisissants. Il converse lentement, posément, avec une pointe d'humour froid, un soupçon d'hésitation qui ne sont pas désagréables. Aujourd'hui il a vieilli, cela se voit surtout aux cheveux poivre et sel. Il est revenu de bien des illusions, mais il a conservé beaucoup de sa débordante vitalité d'autrefois. La démarche est volontaire, nerveuse, la carrure solide, le geste net, impératif, s'il a le teint pâle et l'air parfois fatigué. Le regard brille de malice, surtout quand l'œil se ferme à demi comme s'il refusait de se livrer complètement. Le député des Trois-Rivières possède une réserve de violence qui revêt parfois sa conviction d'une terrible colère. Ses discours

ont habituellement l'effet de cailloux dans une mare: ils font sauter les grenouilles. Mais pourquoi, pendant la session de septembre 1939, n'a-t-il pas maintenu une attitude conforme à ses convictions de Canadien?

M. J.-T. Thorson

Joseph Thorarinn Thorson, fils de Stephen Thorson et de Sigridur Thorarinnsdottir, n'a pas, de toute évidence, à afficher ses origines islandaises. Il représente bien le type de la race normande. Très grand, osseux, maigre, l'œil bleu, le sourire doux, la voix tranquille, le geste lent, il a les apparences rassurantes de l'homme calme, habitué à braver les dangers des tempêtes et des batailles. Sous le masque immobile, on devine cependant des agitations bouleversantes. Des hommes de sa race il a l'amour effréné de la liberté politique. L'Islande, vraie mère des parlements modernes, lui a inculqué le culte des institutions parlementaires. Fils d'immigrés, il aime sa patrie canadienne et travaille de toutes ses forces à lui assurer la pleine mesure d'autonomie. Il est l'un des défenseurs les plus zélés de la souveraineté du Canada. Il ne manque pas une occasion de réclamer un drapeau national et l'abolition des appels au Conseil privé. M. Thorson n'a de leçons de patriotisme à recevoir de personne, il peut même en

donner à plusieurs. L'une des lumières du barreau canadien, ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université du Manitoba, il a une belle culture générale qui lui permet de prendre des problèmes canadiens une vue large et humaine. Il doit tout au plus se garder d'une adhésion trop entière à la doctrine centraliste et aux idéologies loyalistes. Il verra un jour que le meilleur moyen d'assurer l'avenir du Canada ne réside pas dans la centralisation des pouvoirs à Ottawa. L'unité canadienne n'exige pas ce sacrifice de la part des provinces ni celui, de la part du Canada, de sa liberté d'action en matière de politique extérieure. L'unité canadienne exige, au contraire, le respect de la constitution et une politique extérieure essentiellement canadienne. M. Thorson, s'il est orateur académique, plutôt conférencier que *debater*, n'en est pas moins un homme politique capable d'exercer une influence heureuse au parlement. On s'étonne de ne pas le voir au nombre des ministres. Elu en 1926, battu en 1930, réélu en 1935, il a déjà l'expérience de la politique fédérale. Il ne déparerait pas un ministère, loin de là. « Il est peu sûr dans sa doctrine politique », disait un jour un journaliste libéral tentant d'expliquer pourquoi M. Thorson ne faisait pas partie du cabinet. *Il est peu sûr dans sa doctrine politique.* Entendez par là qu'il

lui arrive de ne pas partager l'opinion officielle de son parti et de motiver sa dissidence. Le principe de la solidarité ministérielle va très loin. M. Thorson a peut-être ce qu'il ne faut pas avoir pour être ministre. On peut regretter qu'on ne lui fournisse pas l'occasion de prendre une part plus directe et plus personnelle aux affaires du gouvernement. Le pays y gagnerait.

M. Alphida Crète

Très mince, très étroit d'épaules, maigre et anguleux, les traits accusés, avec des rides profondes, le front assez bas, les cheveux droits, grisonnants, coupés en brosse, le regard sévère, ce petit homme est une volonté vivante. Il a du caractère, de la fermeté, de l'obstination. Il ne cède pas. Il écarte les objections. Il n'a même pas à les écarter. Il ne les écoute pas, dès lors qu'il s'est convaincu de la justesse d'une idée. Il sait où il va, ce qu'il veut, ce qu'il dit. Il n'hésite pas. S'il a de la condescendance, s'il fait des démarches de conciliation, il n'entend pas consentir. On le juge mal quand on croit le réduire au silence d'un mot ou d'un haussement d'épaule. Il est poli, il veut bien se comporter comme un gentilhomme, il connaît son rang et se défend des attitudes cavalières vis-à-vis de ses chefs. Quand cela est fait, on perd son temps à lui demander autre chose, soit de rentrer un discours, soit encore de changer d'opinion. Il reste intraitable sous des apparences de bonne volonté. Il y a chez lui une droiture d'esprit qui ne lui permet

pas de s'amuser aux raisonnements fantaisistes. Au début de la session de 1937, un journaliste de Québec, de passage à Ottawa, annonça bien avant que ne commençât l'agitation contre la politique militaire: « S'il y a un député qui s'opposera aux crédits du ministère de la Défense nationale, c'est le député de Saint-Maurice-Laflèche. » M. Crète prononça alors un discours remarqué. Rien n'indique qu'il doive jamais changer d'attitude sur une question nationale de cette importance. Le mot du journaliste surprit un peu, car le député de Saint-Maurice-Laflèche, venant à peine de passer de la politique provinciale à l'arène fédérale, était peu connu à Ottawa, où il observait la règle de conduite de tous les débutants: celle du silence. On constate aujourd'hui que, s'il est libéral, il ne manque pas d'indépendance. Il vaque à ses occupations de député avec cette note de détachement qui indique qu'il n'est pas dupe des tours de passe-passe qui constituent l'art de la politique. Il n'a pas l'admiration spontanée. Il sait ce que les mots veulent dire. Il lui sera défendu d'espérer beaucoup parce qu'il n'a pas l'échine souple. Mais ceux de son entourage affirment que l'on peut compter sur lui et avoir confiance en sa parole. Cela vaut bien la facilité d'adaptation et l'aptitude à la génuflexion.

M. T.-L. Church

Ce drôle d'homme a eu une carrière extraordinaire: conseiller de ville, commissaire d'écoles, directeur de bibliothèque municipale, président de la commission torontoise de la santé publique, maire de Toronto pendant sept ans, avocat, député fédéral depuis plus de douze ans, membre et directeur d'associations sportives, commissaire du port de Toronto, membre de la commission hydro-électrique pendant plusieurs années. On dirait, à lire sa biographie, qu'il est l'un des personnages éminents les plus représentatifs de la ville-reine. Dès qu'on le voit et l'entend, on déchante. La face longue et creuse, le regard vague—parfois hagard—les cheveux souvent en broussailles avec—ô horreur!—une magnifique tonsure, la voix éraillée, caverneuse et indistincte, doué d'une éloquence à faire dormir debout les gendarmes des Communes, vraiment on se demande comment cet homme put atteindre le sommet des honneurs municipaux, s'y maintenir aussi longtemps qu'il le voulut dans une ville qui aime à se proclamer d'es-

sence supérieure et croît être le dernier rempart de la civilisation britannique en Amérique du Nord. S'agit-il du drapeau national, de la monnaie bilingue, de l'autonomie canadienne? Il accourt à la Chambre, se lève précipitamment, pousse son fauteuil d'un coup de genou, fait le geste du bonhomme qui retrousse ses manches avant d'empoigner l'adversaire, se place le poing sur la hanche. Il commence un discours décousu, emmêlé, obscur, bouche empâtée, voix morne. La Chambre se vide à moitié. Comme il se pique de tout savoir, il aborde de suite les questions les plus disparates avec un sans-gêne effarant.

Tommy Church est Irlandais et impérialiste, député de *Broadview* et pourtant l'un des hommes les plus étroits d'esprit de la Chambre si par ailleurs il est travailleur et accomplit ses devoirs de député avec diligence. Il continue la tradition des Edwards et des Hocken.

Montréal a eu *Médéric*. Toronto possède *Tommy*. Les grandes villes ne sont pas aimées des dieux.

M. Lucien Dubois

A un émissaire d'un puissant du jour qui lui enjoignait avec force menaces de poser tel acte en faveur d'un tiers personnage, le député de Nicolet demanda avec grand sérieux: « *Dites donc, l'ami, avez-vous lu Athalie?* » — « *Quoi?* » de demander l'autre. « *Ne vous inquiétez pas, cela ne fait rien,* » répondit le député. « *Allez à votre maître et dites-lui bien ceci de ma part: Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte* ». Et comme l'émissaire restait figé sur place, bouche bée, et ne comprenait rien, M. Dubois ajouta: « *Allez, allez! Répétez fidèlement mes paroles et l'on saura ce que je veux dire.* »

L'anecdote dépeint assez bien le député de Nicolet, qui cite volontiers un vers classique ou un proverbe des anciens avec une pointe d'humour ou des sous-entendus amusants. M. Lucien Dubois, terrien attaché à sa terre, cultivateur qui cultive et agriculteur qui fait de l'agriculture, est venu à Ottawa en 1930 où tout de suite il a vu qu'il ne se ferait pas facilement à l'atmosphère de

notre capitale anglaise. Il est resté trop près de la terre et du bon sens pour s'intéresser aux jeux de la politique, aux subtilités des règlements de la Chambre et aux intrigues des coulisses. Il sait établir la différence entre le politicien et l'homme d'Etat, et quand il voit le même individu jouer à la fois l'homme d'Etat et le politicien, cela le dégoûte de la vie publique. Assez loyal envers ses chefs pour ne pas être classé dans la catégorie des révoltés et des comploteurs, assez indépendant d'esprit pour penser par lui-même et voter en conséquence, il garde un juste milieu entre des tendances contraires qui se font jour depuis quelque temps dans le parti. Bel orateur, d'apparence agréable, de commerce plaisant, ayant toujours le mot pour rire, on se méprend sur son compte quand on le tient seulement pour un bon garçon. Il a un entêtement breton. Il s'est toujours opposé à la politique de guerre de son parti. D'aucuns ont appris à leurs dépens qu'il entendait être maître chez lui. A Ottawa il ne semble pas donner toute sa mesure. Il serait bien plus à même d'utiliser ses ressources à la Chambre de Québec. Encore jeune, avec son expérience de la politique fédérale et les preuves qu'il a données de son patriotisme et de son indépendance, il pourrait sûrement se tailler une belle carrière à Québec, à l'A-

griculture, par exemple. S'il est vrai que les hommes politiques du Québec réussissent d'ordinaire assez mal à Ottawa, M. Onésime Gagnon a pu démontrer en revanche qu'un stage de quelques années à la Chambre fédérale est un apport précieux pour jouer un rôle important à Québec.

M. W.-A. Tucker

M. W.-A. Tucker, le jeune député de Rosthern (Saskatchewan) a fait la guerre de 1914. Il s'en souvient. Il a déjà eu pour condamner l'impérialisme militaire et économique, des mouvements oratoires d'une rare véhémence. De haute taille, large d'épaules, la tête bien faite, la mâchoire carrée, le sourire large, la dent longue, l'œil brillant et autoritaire, il donne l'impression, dès le premier abord, d'un esprit vigoureux, agressif et sarcastique, ce qu'il ne manque pas d'être en réalité. Il travaille beaucoup. S'il est d'une commission parlementaire, il participe aux travaux, au grand désagrément de ceux auxquels il barre la route. A la Chambre on lui a donné un siège à la cinquième rangée, parmi les *back-benchers*. Il assiste aux séances, écoute les orateurs, suit les discussions. Il apprend son métier. On l'a remarqué dès sa première session, en 1936. Il n'est pas bon de le bousculer, on s'en est aperçu tout de suite. Indépendant de caractère, libre-échangiste, ne croyant ni à l'intangibilité du régime économique ni aux fa-

daises politico-sociales, il sabre avec un plaisir énergique abus et injustices. Il ne ménage rien ni personne. Doué d'une forte éloquence, faite de clarté, de fougue et de conviction, il vainc l'indifférence de la Chambre, soulève les applaudissements, entraîne l'adhésion. A certains moments, il est formidable, parce qu'il a le don unique de s'élever sans préparation et sans transition au zénith de l'émotion oratoire. Lorsqu'il aura appris l'art du geste, il sera incontestablement l'un des meilleurs orateurs du Parlement, peut-être le meilleur de tous. Mais s'il veut monter, jouer un grand rôle, atteindre au pouvoir, il n'aura pas tâche facile. Il est de ces hommes auxquels, d'instinct, on crée des difficultés de tout genre, parce que personne n'aime à se faire secouer d'importance. Sera-t-il de force à renverser les obstacles qui lui viendront bien plus de son propre parti que de ses ennemis politiques? D'aucuns, de son âge et de son parti, le considèrent comme un rival dangereux. Ils le guettent, le surveillent, l'épient. Ils allongent la dent . . . Le *struggle for life* dans la jungle politique est d'une singulière férocité.

M. Wilfrid Lacroix

On se plait à se représenter M. Wilfrid Lacroix dans la diplomatie romaine. Il eût fait un magnifique *monsignore*, calotte sur tête, cheveux presque blancs, figure allongée que barre le cordon noir du lorgnon, regard astucieux, lèvre charnue. Il a l'attitude courtoise, le ventre impressionnant, les mains soignées et agiles, le geste délicat en même temps que calculé. Il aime l'intrigue, les on-dit des coulisses, les rumeurs flottantes et insaisissables. Il a l'art de varier ses moyens de persuasion. Tantôt sa voix est doucereuse, coulante, toute de miel, de sous-entendus, de demi-teintes. Tantôt elle se gonfle d'indignation. Il a le compliment facile, le refus sec, l'amabilité de surface, la victoire souriante, mais aussi l'entêtement zélé, ignorant le découragement. En somme, il a les qualités de souplesse et de persévérance qui en feraient un diplomate romain de bonne école.

M. Wilfrid Lacroix n'est ni dans les ordres, ni dans la diplomatie. Il est député. Les qualités qu'il eût manifestées dans une légation le servent

dans la politique. Nouveau député en somme, puisqu'il n'est au parlement que depuis 1935, il connaît déjà bien son affaire, comme on dit. Le milieu lui est devenu familier. Il y évolue à l'aise. Né habile, il n'éparpille pas ses efforts. Au lieu de se borner à vaquer aux petits devoirs routiniers, il s'attaque à de grands projets. Pour un coup d'essai, il s'en est pris au monopole du charbon. Cela ayant réussi, il a porté un premier coup au monopole du téléphone. Ayant échoué une fois, il est revenu à la charge l'année suivante et il a gagné son point. Constatant ensuite que le fonctionnarisme fédéral était chasse gardée pour les Anglo-canadiens, il a présenté la loi à laquelle il a attaché son nom et du coup il a mis fin à une injustice qui durait depuis trop longtemps. La lutte a été difficile. M. Lacroix est allé voir une cinquantaine de députés, des ministres, des sénateurs. Il leur a exposé ses vues. On lui a cédé, de bonne ou de mauvaise grâce. Avec son collègue de Laval-Deux-Montagnes, M. Liguori Lacombe, il s'est opposé jusqu'à la dernière minute à la politique de guerre de son parti. En deux ans, que de beaux coups! M. Lacroix est aujourd'hui l'un des députés les plus en vue, à cause du travail accompli, travail sérieux, pratique, profitable. Les chefs le surveillent du coin de l'œil, le soupçonnent d'am-

bition, voient à ce qu'il ne devienne pas dangereux. De l'ambition, il en a, sans le moindre doute. Encore faut-il lui rendre cette justice qu'il met un point d'honneur à faire quelque chose, alors que de plus anciens que lui, ayant depuis plus longtemps que lui eu l'occasion de voir ce qui se passait dans le fonctionnarisme et au monopole du téléphone, n'ont rien fait ou n'ont pas réussi dans leurs efforts. M. Lacroix a mis jusqu'ici son ambition au service de causes excellentes. Continuera-t-il dans cette voie?

M. C.-R. McIntosh

On le dirait sorti vivant d'un roman de Walter Scott. Il est des *Camerons* de Grey, de Bruce et d'York, aussi bien que des *McIntoshes* de Glengarry et de Grey. Il pourrait éviter de le proclamer, tant cela se voit. Il fait beau, noble, fier, hautain, avec une figure régulière et mâle, le teint basané, la chevelure blanche, qui lui retombe sur le front et lui donne une vague ressemblance avec sir Wilfrid Laurier ou M. Edouard Montpetit . . . De haute taille, élancé, élégant, mince, fringant, il promène sur la Chambre un regard de maître. Il parle aux députés comme aux membres de son clan, d'une voix sonnante, rêche, autoritaire. Il se tient droit, l'œil chargé de défi ou de lourde condamnation, la main glissée dans la poche de son veston, la cravate en fleur, impeccable de mise et d'attitude. Il lance ses phrases à toute volée, par-dessus les têtes, avec l'assurance de l'homme qui ne doute jamais de son infaillibilité. Il ne supporte pas la contradiction et répond à l'adversaire, qu'il s'appelle M. Bennett ou M. Woods-

worth, sur un ton cassant. Profondément canadien, aimant le Canada comme sa patrie, il est autonomiste convaincu et combatif. Il bataille depuis des années en faveur d'un drapeau national, désire de toutes ses forces que le Canada prenne rang parmi les nations souveraines, méprise les sots impérialistes qui se drapent dans les plis de *l'Union Jack*, se complaisant dans un colonialisme arriéré et stupide. Ses idées politiques sont ordinairement saines et sensées. Ses défauts lui viennent presque tous de cette espèce de supériorité dont il se croit investi de par quelque décret providentiel. Ancien instituteur et directeur d'école normale, il tient à ce que l'on connaisse ses œuvres, il les étale complaisamment dans le *Guide parlementaire*. Il fait maintenant du journalisme, étant propriétaire de journaux hebdomadaires. Et comme il veut que l'on sache qu'il a visité l'Europe, il le dit. En somme, un homme fort estimable qui ne cache peut-être pas assez certaines petites faiblesses humaines de vanité et de complaisance égoïste. Il se croit quelqu'un. A le voir, tête haute, portant canne et gants, arpenter les avenues qui conduisent au parlement, on s'y méprend, tant il est digne, composé, superbe.

M. Léonard Tremblay

Technicien forestier au service du gouvernement québécois à venir jusqu'à 1935, il abandonna fonctionnarisme et sécurité matérielle afin de se porter candidat contre M. Onésime Gagnon dans Dorchester. Il se fit élire par une mince majorité, grâce à la présence d'un candidat restauratiste qui enleva juste assez de voix à M. Gagnon pour laisser passer le candidat libéral. Pratiquement inconnu à son arrivée à Ottawa, il se fit bientôt bon nombre d'amis. D'aspect agréable et de manières amènes, assez grand, le visage bon teint, l'œil vif, le front découvert et la chevelure ondulée, la moustache courte et la lèvre railleuse, il a des qualités de cœur et d'esprit qui en font un camarade charmant. Il cause facilement, avec juste la réticence qu'il convient chez un député qui a l'oreille des ministres. Il aime le calembour et la facétie, raconte une anecdote, voit tout de suite le côté plaisant de certaines situations, part d'un grand éclat de rire à propos d'un bon mot. En toute circonstance, il se montre d'un commerce

agréable, le cœur sur la main et le sourire aux lèvres. Il a deux passions: sa famille, qui est nombreuse, et la politique. Entre les deux son cœur balance. Il lui arrive de penser avec nostalgie aux jours paisibles d'autrefois alors que sa vie était partagée entre le fonctionnarisme et son foyer. Aujourd'hui la politique le tient solidement. Il l'aime, sans doute, pour le bien qu'il y peut faire à ses électeurs. Mais il se pourrait qu'il ne l'aimerait pas moins, même dans le cas où les circonstances ne lui permettraient pas d'intervenir directement en faveur des siens. Pour le parti il est d'un dévouement digne d'une meilleure cause. Il participe aux élections partielles, prononce des discours d'inspiration orthodoxe, s'occupe d'organisation, se mêle de plus en plus aux affaires du parti. Alors que les doyens de la députation libérale sont las du fardeau et aspirent au jour où il leur sera permis de prendre leur retraite au Sénat, sur le banc ou dans le fonctionnarisme, les chefs songent à combler les vides éventuels et à s'entourer d'hommes sûrs et actifs. M. Tremblay est de ceux-là. L'on compte sur lui. Il n'a jamais abandonné ses chefs, pas même pendant la session de guerre. Il a voté avec son parti. Cela a surpris ceux qui savaient qu'il avait fait du service militaire pendant la guerre de 1914.

M. A.-J. Lapointe

De petite taille, le cheveu déjà rare, la figure mince, l'œil inquiet, la mise soignée, le député de Matapédia-Matane s'impose par sa distinction de manières, sa parfaite courtoisie, son application au travail. Il a fait la guerre, tout jeune, et il lui est resté dans le regard comme une hantise des horreurs qu'il a vues. Il a publié son journal de guerre, livre sans prétention littéraire, mais plein de récits poignants qui tirent les larmes. Revenu au pays, il s'est attelé à la tâche de refaire sa vie. Lorsqu'il a été élu député fédéral en 1935, il était chef de gare. Ce petit homme timide, qui semble toujours replié sur lui-même, est doué d'une volonté de fer. Comme à la guerre, il reste à son poste, fidèle, éveillé, écoutant et observant. Il juge des situations aussi froidement que possible. Il lui arrive de se tromper, mais il a souvent le plaisir d'avoir raison. En 1937 il a prononcé en français un remarquable discours en faveur du développement de la Gaspésie, dont il se fait l'avocat infatigable. Des députés ontariens qui l'é-

coutaient, ont été frappés des choses sensées qu'il disait. Il a souvent traité du problème de la jeunesse rurale et il a eu des accents qui ont éveillé chez ses auditeurs l'inquiétude de l'avenir. M. A.-J. Lapointe est ainsi en train de s'imposer, de mériter le respect de ses collègues. Il a la réputation d'être studieux et travailleur. Comme il le dit lui-même: *Il fait son possible.* Et il le fait bien. Il pourrait faire mieux, mais pour cela il lui faudrait voter contre ses chefs, ce qu'il ne veut pas.

M. Georges H. Héon

Inconnu hier, aujourd'hui un personnage discuté. Passé des Cantons de l'Est dans Argenteuil, le comté ne crut pas se tromper en l'envoyant tout de suite aux Communes. Argenteuil qui se fit représenter jadis par Abbott et tout récemment par Perley, ne sousestima pas son jeune député, mais il n'aurait pas donné une preuve de bon jugement s'il avait cru qu'Héon continuerait l'œuvre d'Abbott et de Perley. Le contraire devait arriver. A peine député, Héon fut entouré, choyé, porté aux nues. On le compara aux plus grandes figures de la politique canadienne. Il regardait la manœuvre du coin de l'œil, bouche railleuse, méprisante. Quand il parla pour la première fois, sur le ton définitif qui lui est propre et qui inspire singulièrement respect, on sut qu'on avait en lui un partenaire qui exigeait non rien que des paroles de bonne amitié, mais des actes de loyauté. En face du mastodonte Bennett, il se tint droit. Héon scandalisa en osant, lui, jeune inconnu, se comporter en égal du chef démissionnaire et toujours

craint. Il conquit ainsi de l'ascendant sur ses collègues anglophones. Ils prirent l'habitude de le consulter. Toujours il leur tint un langage net, car Héon aime à disposer rapidement des affaires courantes. Sur les questions importantes, il voulut bien s'expliquer mais ne broncha pas. On apprit ainsi à traiter avec lui sous peine de l'avoir contre soi. Héon a le don de causer aux Anglophones un plaisir désagréable. Ils aiment l'entendre, tout en protestant énergiquement contre ce qu'il dit. Sa crânerie leur suggère de belles indignations. Il a compris, dès les premiers jours qu'il a passés à Ottawa, qu'aux violents il faut faire violence, aux forts opposer la force. Au congrès national du parti conservateur, il prit d'emblée attitude de chef. Il rabroua Meighen d'une voix que la fatigue rendait rauque, lançant aux quatre coins de la salle des phrases qui retombaient en langues de plomb sur les têtes des délégués de l'Ontario et de l'Ouest. Il fit entendre à Bennett et White qu'ils ne constituaient pas le parti à eux seuls. Aux impérialistes il déclara que le Québec combattrait leur doctrine. Il se comporta de telle sorte que l'on s'aperçut qu'il n'entendrait être, ni dans le présent ni dans l'avenir, la victime de la ruse non plus que de la brutalité. On tenta de le circonvenir, de l'amener à un compromis: peine perdue. On se

prépara à l'affronter: on recula à la dernière minute. Les Anglo-canadiens, inquiets de son irrédentisme, l'invitèrent à aller dire à Winnipeg ce qu'il voulait. Il y alla. La *Free Press* s'en mord encore les pouces. Ses compatriotes attendaient beaucoup de lui. L'expérience de la session parlementaire de guerre, en septembre 1939, peut lui être profitable. Il doit se convaincre plus que jamais qu'il n'est pas bon de tempérer une saine doctrine canadienne et autonomiste. On n'ébrèche pas une lame bien trempée.

FIN.

Table des matières

Pages

Le parlement et les parlementaires 9
M. Maxime Raymond 25
M. Ernest Lapointe 33
M. Arthur Meighen 40
Le colonel George Drew 48
M. Georges Bouchard 55
M. C.-G. Power 62
Le sénateur Gustave Lacasse 70
M. Charles Dunning 78
M. E.-R.-E. Chevrier 85
M. W.-D. Euler 93
M. Oscar Boulanger 100
M. J.-G. Gardiner 107
M. E.-C. St-Père 115
Trois ministres: MM. J.-L. Isley, C.-D. Howe et N. McL. Rogers 122
M. J.-A. Bradette 131
M. William-Henry Moore 138
M. Paul Martin 146
M. Earl Lawson 154

M. Thomas Vien 162
M. Denton Massey 169
M. P.-J.-A. Cardin 176
M. W.-D. Herridge 184
M. Sarto Fournier 193
M. Robert-John Deachman 201
M. Thibaudeau Rinfret 208
M. R.-B. Bennett 217

FIGURINES:

M. Raoul Dandurand 229
M. Pierre Casgrain 232
Madame Martha-Louise Black 235
M. Wilfrid Gariépy 238
M. J.-T. Thorson 241
M. Alphida Crète 244
M. T.-L. Church 246
M. Lucien Dubois 248
M. W.-A. Tucker 251
M. Wilfrid Lacroix 253
M. C.-R. McIntosh 256
M. Léonard Tremblay 258
M. A.-J. Lapointe 260
M. Georges H. Héon 262

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE VINGTIÈME JOUR DE FÉVRIER
MIL NEUF CENT QUARANTE
POUR LES
EDITIONS DU ZODIAQUE
LIBRAIRIE DÉOM FRÈRES
1247 RUE SAINT-DENIS
À MONTRÉAL
PAR LES SOINS DE
LA PAROLE (LIMITÉE)
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)

Le Zodiaque Deuxième

Les abonnés et lecteurs de la première série du Zodiaque nous rendront ce témoignage, que nous avons largement tenu les promesses faites lors de la publication du premier volume. Le Zodiaque, en effet, s'est taillé une place enviée dans la librairie canadienne, tant par le choix de ses auteurs que par la belle présentation de ses volumes.

Il nous plaît de reconnaître, d'un autre côté, que le public lecteur a réservé le meilleur accueil à chacun des douze volumes que nous avons publiés.

Cet encouragement est, pour nous, un motif de plus de persévérer dans la même voie et de faire en sorte que le Zodiaque Deuxième soit encore supérieur comme fond et comme forme à celui qui l'a précédé.

Nous avons soigné la couverture pour la rendre attrayante, artistique et originale. Nos efforts se sont portés aussi sur toute la partie matérielle des volumes qui seront sans reproche, imprimés avec des caractères fondus spécialement pour nous.

Quant aux auteurs, nos lecteurs savent que les meilleurs seulement ont accès au Zodiaque.

Voici les titres actuellement parus et en vente :

1—L'abbé Lionel Groulx .... **Directives**
2—Lady Tweedsmuir .....**Carnets canadiens**
3—Emile Benoist .....**L'Abitibi, pays de l'or**
4—Robert Rumilly .....**Mgr Laflèche et son temps**
5—Paul Gouin .....**Servir — I La Cause Nationale**
6—L'abbé Lionel Boisseau ....**La Mer qui meurt**
7—Léopold Richer .....**Silhouettes du monde politique**

Prix de chaque volume, édition ordinaire $0.75.

Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée **$1.00.**

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

1—$10.00 payable sur réception du premier volume.
2—$12.00 payable $1.00 sur réception de chaque volume.

N.B. — Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

LE ZODIAQUE PREMIER

ROBERT RUMILLY,



CHEFS DE FILE.

L'auteur a aussi publié: *Littérature française moderne, Sainte-Anne de Beaupré, Wilfrid Laurier, Papineau, La Vérendrye, Kateri Tekakwitha, etc.*

MARIUS BARBEAU,



membre de la Société Royale du Canada, folkloriste et anthropologiste.

AU COEUR DE QUEBEC.

L'auteur avait déjà publié: *Contes populaires canadiens, Huron and Wyandot Mythology, Indian Days in Canadian Rockies, Folk Songs of French Canada, The Downfall of Temlaham, Totem Poles of the Kitksan, la Merveilleuse Aventure de Jacques Cartier, etc.*

AEGIDIUS FAUTEUX,



membre de la Société Royale, Président de la Société Historique de Montréal, Conservateur de la Bibliothèque de Montréal.

LE DUEL AU CANADA.

L'auteur avait déjà publié: *Etude historique sur les Bibliothèques canadiennes, la famille d'Ailleboust, Journal inédit du siège de Québec, Monsieur Lecoq, Vauquelin, The Introduction of Printing into Canada.*

ROBERT RUMILLY,

MERCIER

On trouvera ci-dessus, à l'article *Chefs de File,* les autres ouvrages de l'auteur. C'est contre le programme du Zodiaque de publier plusieurs volumes du même auteur dans la même série; nous avons fait exception pour Mercier, à cause de l'actualité et de l'importance de l'ouvrage.



Prix Fémina.

MARIE LE FRANC,

VISAGES DE MONTREAL (nouvelles).

L'auteur a aussi publié: *Les voix de l'âme et du cœur* (poèmes), *Les voix de misères et d'intelligence* (poèmes), *Grand Louis l'Innocent* (roman), *Le poste sur la dune* (roman), *Hélier, fils des bois* (roman), *Grand Louis le Revenant* (roman), *Inventaires* (essais), *Au pays canadien-français* (voyages), *Dans l'Ile* (roman), *La Rivière Solitaire* (roman), *La Randonnée Passionnée* (roman), etc.

ARMAND LAVERGNE,

vice-président de la Chambre des Communes.



TRENTE ANS DE VIE NATIONALE.

L'auteur — décédé alors que son ouvrage était sous presse — avait publié de nombreux articles dans les journaux ou autres publications.



ROBERT CHOQUETTE,

Prix David.

LE FABULISTE LA FONTAINE A MONTREAL.

L'auteur a aussi publié: *A travers les Vents* (poèmes), *Poésies nouvelles, Muséum* (poèmes), *la Pension Leblanc* (roman), *Le curé du village,* etc.

ABBE LIONEL GROULX,

ORIENTATIONS.



L'auteur a aussi publié: *Les Rapaillages, Chez nos Ancêtres, Notre Maître le Passé, Le Français au Canada, L'appel de la Race, Au Cap Blomidon, La Confédération canadienne, La Naissance d'une Race, Lendemain de conquête, Vers l'émancipation, L'enseignement français au Canada, La découverte du Canada par Jacques Cartier, etc.*

EUGENE ACHARD,



directeur de l'*Ecole Primaire* et de *la Ruche Littéraire.*

LES NORTHMANS EN AMERIQUE.

L'auteur a déjà publié plusieurs manuels d'histoire, de géographie, actuellement en usage dans les écoles. En outre: *Aux Bords du Richelieu* (nouvelles), *le Trésor de l'Ile-aux-Noix* (roman), *la Fin d'un Traître* (épisode de 1837), *le Calvaire du Repentir* (ciné-roman), *l'Erable enchanté* (contes et légendes), *le Marinier de Saint-Malo* (roman), *l'Homme Blanc de Gaspé (roman), sur le Grand Fleuve du Canada* (roman), etc.

ELPHEGE-J. DAIGNAULT,

avocat et notaire, ancien président de la Société Canado-Américaine.

LE VRAI MOUVEMENT SENTINELLISTE.

En Nouvelle-Angleterre 1923-1929 et l'Affaire du Rhode Island.

L'auteur a été l'un des fondateurs du journal la *Sentinelle,* destiné à défendre les droits des Franco-Américains contre l'empiètement du haut clergé irlandais.

L'ABBE ALBERT TESSIER,



Préfet des Etudes au séminaire des Trois-Rivières, secrétaire de la Société d'Histoire Régionale des Trois-Rivières, animateur du réveil mauricien.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS (épuisé).

L'auteur a déjà publié: *Fastes trifluviens, Jacques Buteux, Les Trois-Rivières* (1535-1933), et nombre d'articles sur l'histoire mauricienne.

OLIVIER MAURAULT, p.s.s.,



membre de la Société Royale du Canada; vice-président de la Société Historique de Montréal, recteur de l'Université de Montréal.

« NOS MESSIEURS »

L'auteur a aussi publié: *Marges d'Histoire* I, II, III; *Brièvetés, la Paroisse, le Centenaire de Notre-Dame, etc.*

923.271
R399
S

11628

Le Zodiaque Premier

ROBERT RUMILLY ..... *Chefs de File.*
MARIUS BARBEAU ..... *Au coeur de Québec.*
ÆGIDIUS FAUTEUX ..... *Le Duel au Canada.*
MARIE LE FRANC ..... *Visages de Montréal.*
ARMAND LA VERGNE ..... *Trente ans de vie nationale.*
ROBERT CHOQUETTE ..... *Le Fabuliste*
La Fontaine à Montréal.
L'ABBÉ LIONEL GROULX .... *Orientations.*
EUGÈNE ACHARD ..... *Les Northmans*
en Amérique.
ELPHÈGE-J. DAIGNAULT ... *Le vrai mouvement*
sentinelliste.
L'ABBÉ ALBERT TESSIER .... *Ceux qui firent notre pays.*
ROBERT RUMILLY ..... *Mercier.*
OLIVIER MAURAULT, P.S.S. .. *Nos messieurs.*

Le Zodiaque Deuxième

L'ABBÉ LIONEL GROULX..... *Directives.*
LADY TWEEDSMUIR ..... *Carnets Canadiens.*
EMILE BENOIST ..... *L'Abitibi, pays de l'or.*
ROBERT RUMILLY ..... *Mgr Laflèche et son temps.*
PAUL GOUIN ..... *Servir* I.
La Cause Nationale.
L'ABBÉ LIONEL BOISSEAU.... *La Mer qui meurt.*
LÉOPOLD RICHER ..... *Silhouettes du monde*
politique.

BNQ
000 160 177

PRIX : *$1.00*

LA PAROLE (Limitée)
Drummondville, P. Q.